



Ciments Français
Italcementi Group



**RAPPORT
ANNUEL
2015**

Sommaire

1. Présentation du Groupe et rapport de gestion

1.1	Métiers du Groupe	5
1.2	Structure générale du Groupe	5
1.3	Facteurs de risques	6
1.4	Ressources humaines	10
1.5	Rapport de gestion	11

2. Comptes consolidés

2.1	Etat de la situation financière	18
2.2	Compte de résultat	21
2.3	Etat du résultat global	22
2.4	Etat des variations des capitaux propres.....	23
2.5	Etat des flux de trésorerie	24
2.6	Notes explicatives aux comptes consolidés	26
2.7	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	92

3. Comptes annuels de Ciments Français SAS

3.1	Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SAS.....	95
3.2	Compte de résultat	96
3.3	Bilan	97
3.4	Annexe	99
3.5	Tableau des 5 derniers exercices	113
3.6	Filiales et participations sur les 2 derniers exercices	114
3.7	Filiales et participations au 31 décembre 2015	116
3.8	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	119

4. Gouvernement d'entreprise

4.1	Direction, administration et contrôle.....	122
4.2	Rémunération du mandataire social	124
4.3	Rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques.....	124

5. Assemblée générale et informations complémentaires

5.1	Textes des décisions soumises à l'assemblée générale en date du 30 mars 2016	127
5.2	Responsables du contrôle des comptes et honoraires	129
5.3	Attestation de la personne physique responsable du rapport annuel	130



Société par actions simplifiée au capital de 142 393 396 euros
Siège social : Tour Ariane - 5 place de la Pyramide
Quartier Villon - 92800 Puteaux

1. Présentation du Groupe et rapport de gestion

- 1.1 Métiers du Groupe
- 1.2 Structure générale du Groupe
- 1.3 Facteurs de risques
- 1.4 Ressources humaines
- 1.5 Rapport de gestion

1.1 Métiers du Groupe

Le ciment, les granulats et le béton prêt à l'emploi constituent les trois métiers de Ciments Français. Ils sont utilisés pour la construction et la rénovation de logements, de bâtiments et d'infrastructures.

Le ciment

Les matières premières, après concassage, forment un mélange composé d'environ 80 % de calcaire et 20 % d'argile, qui est broyé pour obtenir le cru. Porté à une température de 1 500° C dans un four rotatif, le cru subit ensuite des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker. Le ciment est obtenu en broyant finement le clinker avec divers ajouts qui déterminent les qualités attendues du produit final.

Les cimenteries du Groupe disposent de carrières dont les réserves substantielles leur permettent de faire face aux besoins d'exploitation à long terme.

Les granulats

Les granulats sont des sables et graviers naturels extraits de carrières alluvionnaires ou de roches massives puis concassés et criblés.

Environ 40 % des granulats entrent dans la fabrication du béton, le reste est utilisé en l'état dans les travaux routiers.

Les besoins d'approvisionnement sont satisfaits dans des conditions comparables à celles du ciment grâce à une gestion foncière adaptée et extrêmement dynamique qui assure le renouvellement des réserves.

Le béton prêt à l'emploi

Le béton est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition doit répondre à des exigences techniques très rigoureuses.

Le béton prêt à l'emploi apporte une solution logistique qui satisfait aux exigences des chantiers en termes de qualité, de quantité et de délais.

En intervenant dans ce métier, le cimentier, par sa connaissance de la chimie des matériaux, apporte un service supplémentaire à l'entreprise utilisatrice.

1.2 Structure générale du Groupe

Ciments Français est organisé par zones géographiques, elles-mêmes structurées par métiers.

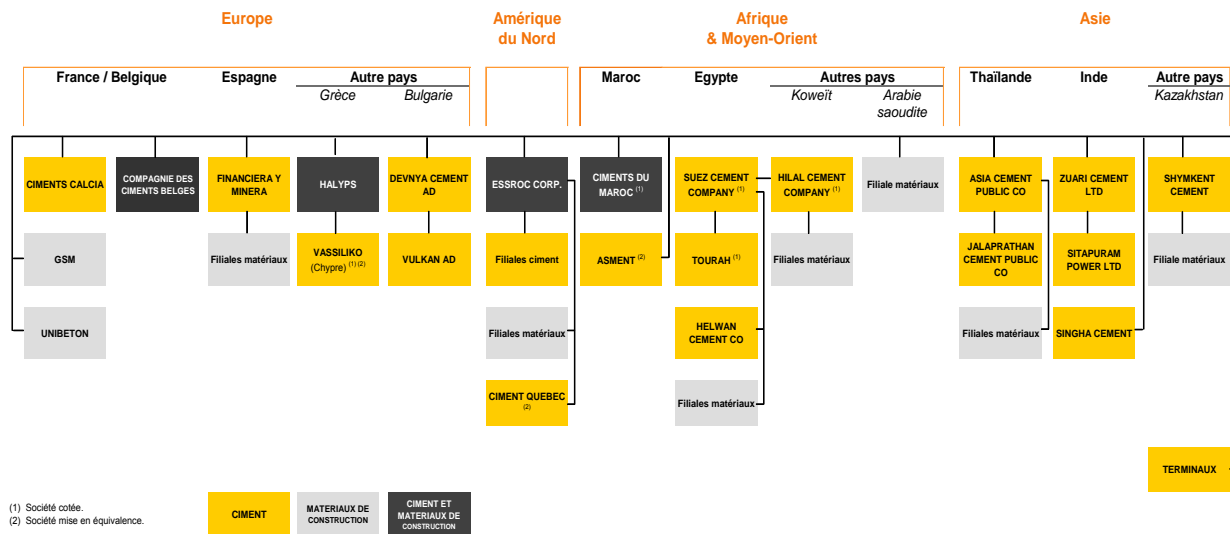
Au 31 décembre 2015, le Groupe comprend 148 sociétés (y compris Ciments Français SAS) situées dans 21 pays. 107 sociétés sont détenues majoritairement par le Groupe, 33 sociétés sont consolidées par mise en équivalence et 8 sociétés sont sous contrôle conjoint.

Certaines filiales contrôlées par le Groupe comprennent des actionnaires minoritaires, notamment en Thaïlande (Asia Cement Company et Jalapathan Cement Public Company), au Maroc (Ciments du Maroc) et en Égypte (Suez Cement Company et ses filiales), qui peuvent être des partenaires industriels ou financiers, des sociétés contrôlées par l'État (à la suite d'opérations de privatisation) ou le public (sociétés cotées).

Les principales sociétés en contrôle conjoint sont la Société des Carrières du Tournaisien en Belgique et plusieurs sociétés dans l'activité matériaux de construction en France.

Les principales sociétés en équivalence sont Vassiliko à Chypre, Ciment Québec au Canada et Asment Temara au Maroc.

Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre 2015



Les ventes sont essentiellement réalisées sur les marchés locaux. Certaines filiales (Espagne, Maroc et Grèce) exportent vers d'autres pays principalement via les activités négoce (segment négoce ciment / clinker) qui alimentent les terminaux de Gambie, Mauritanie et Albanie. Par ailleurs, le négoce effectue les achats de combustibles pour les filiales du Groupe et celles d'Italcementi.

Les activités ciment et granulats vendent une partie de leur production à l'activité béton prêt à l'emploi.

Le dispositif industriel de Ciments Français est composé de 35 cimenteries, 7 centres de broyage, 84 carrières, 312 centrales à béton et 6 terminaux.

1.3 Facteurs de risques

Comme toute entreprise, le Groupe est exposé à des risques qui pourraient affecter ses activités, sa situation financière et son patrimoine. La gestion des risques (internes et externes, industriels, politiques, sociaux et financiers) fait partie des processus de décision et de gestion de l'entreprise et représente un élément essentiel du système de gouvernance. Elle vise à soutenir la pérennité et l'amélioration des performances à travers la préservation des actifs. En outre, la consolidation du secteur de la construction peut conduire à une surcapacité de production sur certains marchés, pouvant amener des pertes de parts de marché et une pression sur les prix de vente.

La définition du risque est la survenance d'un événement qui peut menacer la société ou le Groupe dans l'atteinte de ses objectifs opérationnels à court ou moyen terme, ou stratégiques à long terme.

L'opportunité se définit comme la possibilité d'obtenir des résultats qui dépassent les objectifs fixés.

Le Groupe opère dans un secteur qui l'expose à des risques et incertitudes de nature variée (liés au contexte extérieur, risques opérationnels, risques financiers, risques de conformité, etc.).

Le programme Risque et Conformité du Groupe permet d'assurer une approche structurée de la gestion des risques intégrée à la stratégie de développement et de soutenir l'amélioration des performances.

Le dispositif de gestion des risques se compose des éléments suivants :

- Un cadre organisationnel comprenant la méthodologie et la définition des rôles et des responsabilités des acteurs (*Primary Risk Owner*) ;
- Un processus d'identification, d'analyse et de traitement des risques selon les stratégies clairement définies dans les principes de gestion des risques (*Risk Management Guidelines*) ;
- Un pilotage en continu, visant à mettre à jour en permanence la cartographie des risques et à gérer les plans d'action nécessaires à la réduction de l'exposition aux risques. La quantification des risques et opportunités fait partie des principaux processus de gestion de l'entreprise comme l'exercice budgétaire, les révisions de résultat ou l'analyse des grands projets d'investissements. La méthode Monte Carlo est utilisée afin d'obtenir l'exposition maximale aux facteurs de risques, ainsi que l'estimation de la probabilité d'atteindre les objectifs fixés.

Par l'intermédiaire de son département du développement durable, le Groupe contrôle l'application des programmes de prévention et de sécurité s'adressant aux employés des usines. Ces programmes sont complétés par une politique intégrée de gestion des risques financiers et des assurances.

Risques liés à la saisonnalité

Dans de nombreux pays, les travaux de construction sont affectés par les conditions météorologiques. Au cours de l'hiver, un climat défavorable rend l'exécution des projets de construction plus difficile. Le niveau d'activité devient plus faible, ce qui implique une baisse de la demande des matériaux de construction. Il faut noter que l'entretien général des installations industrielles et les coûts associés, ont également lieu pendant la saison hivernale. Ces conditions se traduisent par une volatilité importante de la situation financière trimestrielle du Groupe.

Protection des actifs et des personnes

Assurances

Le Groupe a souscrit pour toutes les filiales du Groupe des polices d'assurances pour la couverture des risques liés à ses actifs et ses salariés et pour la couverture des risques de responsabilité civile envers les tiers.

Les principaux risques faisant l'objet d'une couverture sont :

- La protection des biens et la couverture des pertes d'exploitation consécutives à toute interruption accidentelle de l'activité ;
- La responsabilité civile, les risques de pollution ou de dommages envers les tiers et les salariés causés par une défectuosité des produits ou du processus industriel ;
- La protection physique des salariés.

Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe s'efforce d'optimiser ses coûts de gestion du risque entre la prise en compte directe et le transfert au marché. Toutes les polices sont négociées à l'intérieur d'un accord-cadre afin d'assurer une parfaite adéquation entre la probabilité de survenance du risque et les dommages qui en résulteraient pour chacune des filiales du Groupe. Dans ce cadre, qui évolue en fonction des politiques de prévention, de la sinistralité et de l'environnement de marché, le Groupe est couvert pour une limite générale de 150 millions d'euros pour la partie dommages directs et pertes d'exploitation, et de 150 millions d'euros pour la partie responsabilité civile et produits.

Prévention des risques industriels

Le Groupe poursuit sa politique d'identification, de prévention et de maîtrise des risques inhérents à la protection des actifs dans le but de limiter les dommages aux biens et les pertes d'exploitation qui en découlent.

Le programme de protection du patrimoine comprend une série d'actions de motivation visant à responsabiliser chacun sur les risques encourus par le Groupe et ainsi contribuer à un meilleur entretien des sites et des équipements. Des objectifs, liés à la réalisation des indicateurs de performance déterminés sur les activités du programme, sont définis pour les responsables. Tous les établissements industriels du Groupe participent à ce programme et bénéficient de l'assistance d'auditeurs indépendants. L'objectif est d'établir une classification des risques et de mettre en œuvre une politique adaptée de prévention et de protection permettant la réduction des sinistres.

Depuis 2013, le programme de Protection de l'Environnement est associé au programme de Protection du Patrimoine.

Risques politiques

Ciments Français dispose de polices d'assurances visant à limiter les conséquences financières d'éventuelles mesures ne permettant plus une exploitation normale de certaines de ses filiales dans les pays émergents.

Risques de marché, de crédit et de liquidité

Le Groupe limite ses interventions à la gestion des positions découlant de son activité industrielle et commerciale, excluant toute opération spéculative. Cette gestion est assurée de manière centralisée par les équipes de la direction finance du Groupe sur des marchés organisés ou de gré à gré.

Les principaux risques de marché, de crédit et de liquidité auxquels le Groupe est exposé et les politiques de gestion mises en place pour réduire ces risques sont détaillés en note 19 des Notes explicatives aux comptes consolidés.

Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à minimiser le coût de l'endettement net du Groupe et à réduire l'exposition à ce type de risque. Deux natures de risques sont couvertes :

- Le risque de variation de la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Le Groupe est exposé à un risque de coût d'opportunité en cas de baisse des taux dans le cas d'un endettement à taux fixe. Une variation des taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe et affectera le résultat consolidé en cas de liquidation ou de remboursement anticipé de ces instruments ;
- Le risque de variation des flux futurs des actifs et passifs financiers à taux variable. Une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux variable, mais affectera l'évolution des frais financiers et en conséquence, les résultats futurs de l'entreprise.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, de ses objectifs de performance et de réduction du risque, arbitre entre ces deux risques, en privilégiant la couverture des flux futurs sur les court et moyen termes et la couverture du risque de variation sur la valeur de marché sur le long terme, dans le cadre de limites définies.

La couverture du risque de taux est principalement réalisée par la négociation de contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps), de FRA (accords de taux futurs) et d'options de taux d'intérêt négociés sur le marché de gré à gré avec des banques de premier rang. Toute exposition en dérivés ne peut excéder l'exposition sous-jacente.

Risque de change

Les sociétés du Groupe sont exposées au risque de change sur leurs flux d'exploitation et sur leurs encours de financement libellés en devises autres que leur monnaie locale.

Les sociétés du Groupe opèrent principalement sur leur marché local. En conséquence, la facturation et les coûts d'exploitation sont libellés dans la même monnaie et l'exposition au risque de change sur les flux d'exploitation est peu significative à l'exception des achats de combustibles, de pièces de rechange et des investissements liés à la construction de nouvelles usines.

La politique du Groupe prévoit que les filiales empruntent et placent dans leur devise locale, sauf dans le cas de couverture de flux en devises étrangères. Cependant, le Groupe peut adapter cette règle générale dans des cas particuliers pour tenir compte de la situation spécifique d'un pays (forte inflation, taux d'intérêt élevés, convertibilité, liquidité...).

Dans le cadre de son activité de financement des filiales, Ciments Français peut en outre s'engager dans des contrats de financement dans une devise qui ne correspond pas à celle du prêt à sa filiale.

La politique du Groupe consiste à couvrir ces expositions lorsque les conditions de marché le permettent. L'exposition nette de chaque entité est déterminée sur la base des flux nets d'exploitation prévisionnels à l'horizon d'un à deux ans et des encours de financement ou placement engagés en devises autres que sa monnaie locale.

Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises ou des couvertures à composantes optionnelles conclues avec des banques de premier rang.

Risque sur marchés actions

Le Groupe n'est pas exposé au risque sur marchés actions. Les titres disponibles à la vente ne sont pas cotés.

Risque sur les matières premières et produits énergétiques

Les matières premières nécessaires à la production de ciment et de granulats sont extraites de carrières. Le Groupe dispose de réserves suffisantes pour couvrir ses besoins d'approvisionnement à moyen et long terme.

Le Groupe est exposé au risque de volatilité des prix de certains de ses approvisionnements énergétiques, notamment du charbon, du coke de pétrole, du gaz et de l'électricité. Le Groupe s'efforce de limiter ce risque en développant, lorsque cela est possible, l'utilisation de combustibles de substitution et en améliorant l'efficacité thermique de ses usines.

Risque de variation des cours des quotas d'émission de CO₂

Les sociétés européennes du Groupe sont exposées aux fluctuations du marché des droits d'émission CO₂ sur le différentiel entre émissions réelles et quotas alloués. La politique du Groupe, conformément aux principes de développement durable, est de réduire les émissions spécifiques de CO₂ par l'optimisation des processus industriels et la promotion de l'utilisation de combustibles non fossiles.

Risques de crédit, de contrepartie et de liquidité

Le Groupe est exposé à un risque de crédit en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

Les clients qui souhaitent bénéficier de délais de paiement sont soumis à des procédures de vérification préalable. Par ailleurs, la gestion des encours clients fait l'objet d'un suivi régulier conformément aux procédures du Groupe. La concentration du risque de crédit relatif aux créances clients est limitée dans la mesure où la base de la clientèle du Groupe est large et sans dépendance.

Les instruments de change et de taux sont exclusivement mis en place avec des contreparties présentant un « rating » élevé. Les contreparties sont choisies en fonction de différents critères : notation attribuée par les agences spécialisées, actifs, capitaux propres, nature et échéances des transactions en respectant des règles de diversification des risques par contrepartie, sans concentration. Ce sont généralement des banques internationales de premier plan. Aucun instrument financier n'est contracté avec des contreparties situées dans une zone géographique à risque politique ou financier (toutes les contreparties sont établies en Europe occidentale ou aux États-Unis d'Amérique).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de placements court terme très liquides à risque négligeable de variation de valeur (dépôts à terme, certificats de dépôt, OPCVM monétaires).

La politique financière centralisée est qu'à tout moment, les lignes de crédit confirmées disponibles doivent être suffisantes pour couvrir les échéances de la dette sur un horizon de deux ans.

Certains financements signés en 2015 pour des filiales étrangères (Inde et Kazakhstan) contiennent des clauses d'exigibilité anticipée ou d'annulation liées au non-respect des ratios financiers (cf. section 19.3 "Covenants" des Notes aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2015, Ciments Français respecte l'ensemble de ses engagements contractuels.

Risques juridiques

La direction juridique suit l'ensemble des litiges du Groupe en y apportant support et contrôle, si nécessaire avec le concours des conseils du Groupe. Dans le cadre normal des activités du Groupe et de ses filiales, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont déterminées en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier, lorsqu'une estimation du coût est possible. Des informations détaillées sont fournies en section 2 dans les Notes explicatives aux comptes consolidés (note 21).

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire, arbitrale ou de fait exceptionnel susceptible d'avoir, ou d'avoir eu au cours des 12 derniers mois, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

Risques de conformité

Le Groupe est soumis à des réglementations particulières concernant la qualité des produits qu'il commercialise, ses carrières, ses licences d'exploitation, l'environnement, ainsi que la restauration des sites industriels en fin de vie. Un suivi spécifique est mis en place de façon à garantir le respect des normes et standards locaux de chaque pays.

De même, le programme Risque et Conformité a permis de développer des actions ciblées de formation et de diffusion de procédures et recommandations qui visent à garantir l'application par les collaborateurs et employés des législations fiscales, sociales, administratives et environnementales auxquelles le Groupe est soumis dans tous ses pays d'activité. Ce programme est actualisé chaque année en fonction de l'évolution réglementaire.

Rétention du personnel

Le développement des activités du Groupe dépend fortement de sa capacité à attirer et à retenir un personnel qualifié, en particulier dans le domaine technique. La concurrence a augmenté sensiblement pour cette population ces dernières années.

Protection de la propriété intellectuelle

Le Groupe développe également des produits et technologies grâce aux droits de propriété intellectuelle protégés (brevets, marques). Pour autant, cela n'écarte pas le risque d'être confronté à une concurrence dans les mêmes domaines, sans impact important sur les activités du Groupe. Il est à noter que les droits de propriété intellectuelle deviennent obsolètes avec le temps.

Risques informatiques

L'efficacité et la continuité des systèmes d'information du Groupe sont essentielles à l'activité des unités de production, de vente et tous les autres services généraux, y compris la comptabilité, la planification et les activités financières. Le dysfonctionnement des systèmes informatiques, tels que les virus, les pannes et les accidents, peuvent affecter considérablement le résultat d'exploitation. Le Groupe estime avoir activé toute la sécurité nécessaire pour limiter les dommages, tout en optimisant les coûts de gestion du risque.

1.4 Ressources humaines

Au 31 décembre 2015, les effectifs du Groupe s'élèvent à 14 336 (14 442 au 31 décembre 2014).

Effectifs par zone géographique au 31 décembre ⁽¹⁾

	2015	2014
France	3 444	3 472
Belgique	438	510
Espagne	433	433
Grèce	138	145
Bulgarie	331	339
Amérique du Nord	1 441	1 396
Égypte	4 435	4 420
Maroc	913	932
Koweït	336	375
Arabie saoudite	88	59
Thaïlande	935	907
Inde	880	888
Kazakhstan	297	297
Négoce	176	207
Autres ⁽²⁾	51	62
TOTAL	14 336	14 442

(1) Par entité juridique.

(2) Comprend notamment les effectifs du siège.

Effectifs par métier au 31 décembre

	2015	2014
Ciment et clinker	8 503	8 526
Matériaux de construction	3 743	3 802
Autres *	2 090	2 114
TOTAL	14 336	14 442

* Y compris les fonctions siège et effectifs affectés à plusieurs métiers.

1.5 Rapport de gestion

Événements significatifs

Depuis le 15 juillet 2014, à la suite du succès de l'offre publique d'achat d'Italcementi S.p.A., la société Ciments Français n'est plus cotée en bourse. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2014, elle a été transformée en société par actions simplifiée (SAS).

Le 28 juillet 2015, Italmobiliare et Heidelberg Cement ont annoncé la signature d'un accord pour l'achat de 45 % des actions d'Italcementi S.p.A. à un prix de 10,60 euros par action, sous réserve de l'accord des autorités de la concurrence compétentes. Cette acquisition sera suivie d'une offre publique d'achat. L'examen des autorités de la concurrence porte notamment sur les actifs du nouvel ensemble situés aux Etats-Unis et en Europe.

Au cours de l'exercice, le Groupe Ciments Français a acquis par l'intermédiaire de sa filiale Essroc un centre de broyage de laitier à Camden dans le New Jersey, et a cédé sa participation de 5,24 % dans la société West China Cement, cotée à Hong Kong.

Principes comptables appliqués

Les états financiers consolidés de Ciments Français SAS sont préparés conformément au référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standards*), tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2015. Les changements intervenus dans les principes et normes de référence par rapport à 2014 sont détaillés dans les Notes explicatives aux comptes consolidés (note 1 de la section 2.6).

Résultats

Le **chiffre d'affaires consolidé** pour l'année 2015 augmente de 4,6 % par rapport à l'exercice précédent, à 3 750,8 millions d'euros.

Le **résultat brut d'exploitation courant** diminue de 6,2 % à 585,0 millions d'euros.

Le **résultat brut d'exploitation** à 555,2 millions d'euros recule de 10,1 %.

Le **résultat d'exploitation** s'élève à 214,7 millions d'euros, en recul de 27,4 %.

Le **résultat net** s'élève à 75,6 millions d'euros (108,4 millions d'euros en 2014).

L'**endettement net** au 31 décembre 2015 est en hausse à 878,8 millions d'euros.

Chiffres clés consolidés

(en millions d'euros)	2015	2014	Variation 2015 / 2014
Chiffre d'affaires	3 750,8	3 584,5	4,6 %
Résultat brut d'exploitation courant	585,0	623,5	-6,2 %
Résultat brut d'exploitation	555,2	617,3	-10,1 %
Résultat d'exploitation	214,7	295,7	-27,4 %
Résultat net de l'ensemble consolidé	75,6	108,4	-30,3 %
Dont part attribuable aux :			
propriétaires de la société mère	27,1	43,8	
participations ne donnant pas le contrôle	48,4	64,6	

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Capitaux propres	3 672,3	3 700,1
Dont part attribuable aux :		
propriétaires de la société mère du Groupe	2 872,5	2 883,6
participations ne donnant pas le contrôle	799,7	816,6
Endettement net	878,8	825,4
Flux d'investissements	(238,7)	(385,0)

Résultats trimestriels

(en millions d'euros)	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre		TOTAL	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Chiffre d'affaires	863,6	807,2	1 032,9	954,8	918,2	926,8	936,1	895,8	3 750,8	3 584,5
Résultat brut d'exploitation courant	80,6	94,6	203,4	188,6	157,4	167,2	143,7	173,2	585,0	623,5
Résultat brut d'exploitation	77,9	95,1	193,5	187,6	152,7	166,8	131,1	167,7	555,2	617,3
Résultat d'exploitation	(3,0)	18,0	111,6	100,6	83,2	82,6	23,0	94,5	214,7	295,7
Résultat net de l'ensemble consolidé	(39,9)	(13,5)	73,6	7,9	33,9	52,0	7,9	62,0	75,6	108,4
Dont part attribuable aux :										
propriétaires de la société mère	(57,5)	(31,0)	54,9	(10,3)	23,3	40,1	6,4	45,0	27,1	43,8
participations ne donnant pas le contrôle	17,6	17,5	18,7	18,2	10,6	11,9	1,5	17,0	48,4	64,6
Endettement financier net - fin de trimestre	1 036,3	845,5	943,9	847,5	1 012,2	906,4	878,8	825,4		

Chiffres clés par zone géographique

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		RBE courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Europe	1 453,8	1 541,8	202,1	252,2	196,2	250,4	78,7	142,0
Amérique du Nord	583,9	454,5	71,3	51,0	71,4	51,4	(4,8)	(16,1)
Afrique du Nord & Moyen-Orient	1 007,5	964,5	200,1	245,3	193,4	242,2	98,6	146,4
Asie	616,6	538,3	108,1	85,4	113,8	84,6	66,3	41,4
Négoce ciment / clinker	168,3	202,3	16,1	10,4	14,5	10,1	10,5	3,9
Autres *	211,6	206,8	(12,6)	(20,9)	(34,2)	(21,4)	(34,5)	(21,8)
Éliminations	(290,8)	(323,7)	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 750,8	3 584,5	585,0	623,5	555,2	617,3	214,7	295,7

* Siège, holdings et négoce de combustibles.

Volumes vendus par zone géographique et par activité

Les chiffres exprimés sont relatifs aux volumes vendus par les sociétés consolidées par intégration globale et par les sociétés consolidées par la méthode proportionnelle à concurrence de la quote-part du Groupe.

	Ciment et clinker <i>en millions de tonnes</i>				Granulats <i>en millions de tonnes</i>				Béton prêt à l'emploi <i>en millions de mètres cubes</i>			
	2015	2014	2015 / 2014 %		2015	2014	2015 / 2014 %		2015	2014	2015 / 2014 %	
			(1)	(2)			(1)	(2)			(1)	(2)
Europe	9,9	10,0	-1,3	-1,3	26,1	25,5	-0,1	+2,1	4,7	4,9	-5,8	-5,8
Amérique du Nord	4,6	4,5	+1,4	+1,4	1,4	1,3	+7,9	+7,9	0,8	0,8	-0,3	-0,3
Afrique du Nord & Moyen-Orient	12,7	12,5	+1,7	+1,7	1,8	1,4	+29,2	+30,8	2,9	2,5	+15,7	+15,7
Asie	10,8	11,0	-1,5	-1,5	1,0	-	n.s.	n.s.	1,1	1,0	+2,5	+2,5
Négoce	3,2	3,8	-15,3	-15,3	-	-	-	-	n.s.	n.s.	-	-
Éliminations	(2,7)	(3,5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	38,5	38,3	+0,3	+0,3	30,3	28,3	+5,2	+7,3	9,4	9,3	+1,4	+1,4

(1) À périmètre comparable au périmètre 2015.

(2) À périmètre historique.

n.s. non significatif

Les volumes de ciment et clinker vendus en 2015 sont globalement en légère hausse par rapport à 2014. Les progressions, principalement en Bulgarie, Thaïlande, Egypte, Amérique du Nord et Koweït ont compensé les baisses, notamment en Inde, France -Belgique, en Grèce et dans le négoce.

Dans les granulats, les volumes vendus sont en hausse dans tous les pays, à l'exception de la France-Belgique.

Dans le secteur du béton prêt à l'emploi, la hausse globale des volumes vendus provient principalement de l'Egypte et du Maroc, compensant les diminutions dans d'autres pays, France-Belgique principalement.

Contribution au chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires pour l'année 2015 s'élève à 3 750,8 millions d'euros, en progression de 4,6 % par rapport à 2014 (- 2,9 % à périmètre et taux de change comparables).

Chiffres d'affaires par activité

<i>(en millions d'euros)</i>	2015		2014		% variation 2015 / 2014	
	Montant	%	Montant	%	Apparent	À périmètre et taux de change comparables
Ciment et clinker	2 570,3	68,5	2 440,3	68,1	+5,3	-3,6
Matériaux de construction	1 025,1	27,3	1 004,3	28,0	+2,1	-1,9
Autres	155,4	4,1	140,0	3,9	+11,0	2,2
TOTAL	3 750,8	100,0	3 584,5	100,0	+4,6	-2,9

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	2015		2014		% variation 2015 / 2014	
	Montant	%	Montant	%	Apparent	À périmètre et taux de change comparables
Europe	1 405,9	37,5	1 495,4	41,7	-6,0	-6,3
Amérique du Nord	583,5	15,6	454,2	12,7	+28,4	+4,9
Afrique du Nord & Moyen-Orient	994,3	26,5	936,0	26,1	+6,2	-1,6
Asie	602,5	16,1	529,2	14,8	13,9	+1,3
Négoce ciment/clinker	130,4	3,5	132,9	3,7	-1,9	-12,7
Autres *	34,2	0,9	36,9	1,0	-7,2	-17,8
TOTAL	3 750,8	100,0	3 584,5	100,0	4,6	-2,9

* Négoce combustible, siège et holding.

Résultats opérationnels

Le résultat brut d'exploitation courant à 585,0 millions d'euros est en retrait de 6,2 % par rapport à 2014.

Après des charges nettes non courantes de 29,8 millions d'euros (contre des charges nettes non courantes de 6,2 millions d'euros en 2014), le résultat brut d'exploitation à 555,2 millions d'euros est en baisse de 10,1 % par rapport à 2014. Le résultat d'exploitation s'établit à 214,7 millions d'euros en baisse de 27,4% par rapport à 2014 après prise en compte d'amortissements pour 333,0 millions d'euros (325,6 millions d'euros en 2014) et d'une dotation nette de dépréciations d'actifs de 7,5 millions d'euros (contre une reprise nette de 4,1 millions d'euros en 2014).

Résultat financier

Les frais financiers liés à l'endettement net s'élèvent à 50,1 millions d'euros (contre 44,3 millions d'euros en 2014).

Le total des charges financières nettes s'élève à 68,5 millions d'euros contre 93,8 millions d'euros en 2014, compte tenu notamment de pertes de change pour 19,1 millions d'euros.

Résultat net

Le résultat des entreprises associées s'élève à 14,6 millions d'euros contre 12,2 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Après une charge d'impôt de 85,3 millions d'euros (105,8 millions d'euros en 2014), le résultat net s'établit à 75,6 millions d'euros (contre 108,4 millions d'euros en 2014).

La part attribuable aux propriétaires de la société mère est en baisse à 27,1 millions d'euros (contre 43,8 millions d'euros en 2014). La part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'élève à 48,4 millions d'euros (contre 64,6 millions d'euros en 2014).

Autres éléments du résultat global

L'impact des autres éléments du résultat global est un profit de 82,7 millions d'euros (contre un profit de 206,2 millions d'euros en 2014), essentiellement lié à une augmentation de la réserve de conversion pour 80,6 millions d'euros due à l'appréciation du dollar américain, de la roupie indienne, du dirham marocain et de la livre égyptienne par rapport à l'euro.

Capitaux propres

Après distribution de dividendes pour un montant de 182,4 millions d'euros, les capitaux propres diminuent de 27,9 millions d'euros pour s'établir à 3 672,3 millions d'euros. Les capitaux propres - Part des propriétaires de la société mère diminuent de 11,0 millions d'euros à 2 872,5 millions d'euros. La part des participations ne donnant pas le contrôle est en baisse de 16,8 millions d'euros à 799,7 millions d'euros.

Le résultat de l'année 2015 s'élève à 75,6 millions d'euros (dont 27,1 millions d'euros pour la part des propriétaires de la société mère).

Ratio d'endettement et couverture de la dette

Le ratio d'endettement (endettement net / capitaux propres) est de 23,9 % (22,3 % au 31 décembre 2014).

Le ratio de couverture de l'endettement net (endettement net / RBE courant 12 mois glissants) est de 1,50 (1,32 au 31 décembre 2014).

Investissements

Les investissements s'élèvent à 238,7 millions d'euros en 2015 contre 385,0 millions d'euros en 2014.

Les investissements industriels (corporels et incorporels) avant variation des fournisseurs d'immobilisations s'élèvent à 251,1 millions d'euros (380,3 millions d'euros en 2014).

Les investissements corporels de l'exercice ont été réalisés essentiellement en France/Belgique (72,7 millions d'euros), en Amérique du Nord (43,5 millions d'euros), en Inde (33,1 millions d'euros), en Égypte (29,4 millions d'euros), et au Kazakhstan (29,1 millions d'euros).

Chiffres clés par pays

Europe

	Cimenteries	Centre de broyage	Carrières	Centrales à béton
France / Belgique	10	1	72	185
Espagne	3	-	4	5
Grèce	1	-	1	1
Bulgarie	1	1	-	-
TOTAL	15	2	77	191

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Résultat brut d'exploitation courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation		Investissements corporels	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
France / Belgique	1 271,8	1 362,5	176,3	230,8	172,8	229,9	83,3	136,9	72,7	81,3
Espagne	101,0	107,6	0,2	10,0	(1,0)	9,3	(11,7)	(4,0)	3,1	5,6
Grèce	25,4	29,3	(1,4)	0,1	(2,2)	(1,1)	(6,8)	9,3	1,7	1,4
Bulgarie	68,6	57,1	27,0	11,3	26,7	12,3	13,9	(0,2)	5,7	57,3
Éliminations	(13,0)	(14,7)	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 453,8	1 541,8	202,1	252,2	196,2	250,4	78,7	142,0	83,2	145,7

Amérique du Nord

	Cimenteries				Carrières		Centrales à béton			
Amérique du Nord	6				3		25			
<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires*		Résultat brut d'exploitation courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation		Investissements corporels	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
TOTAL	583,9	454,5	71,3	51,0	71,4	51,4	(4,8)	(16,1)	43,5	37,7

* Avant éliminations intra-Groupe.

Afrique du Nord & Moyen-Orient

	Cimenteries	Centres de broyage	Carrières	Centrales à béton	Terminaux
Égypte	5	-	-	20	-
Maroc	3	2	3	25	-
Autres pays *	-	-	-	11	2
TOTAL	8	2	3	56	2

* Koweït et Arabie saoudite.

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires		Résultat brut d'exploitation courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation		Investissements corporels	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Égypte	580,7	588,8	43,5	105,5	36,9	105,8	(14,1)	55,8	29,4	65,1
Maroc	345,3	309,3	151,1	136,9	151,1	133,3	114,6	93,4	13,9	25,5
Autres pays *	81,5	66,4	5,4	2,9	5,4	3,0	(1,8)	(2,8)	2,3	5,9
TOTAL	1 007,5	964,5	200,1	245,3	193,4	242,2	98,6	146,4	45,6	96,5

* Koweït et Arabie saoudite.

Asie

	Cimenteries	Centre de broyage	Carrières	Centrales à béton	Terminaux
Thaïlande	3	-	1	35	-
Inde – Sri Lanka	2	2	-	-	1
Kazakhstan	1	-	-	3	-
TOTAL	6	2	1	38	1

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Résultat brut d'exploitation courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation		Investissements corporels	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Thaïlande	303,6	271,1	67,9	64,1	72,6	64,2	49,9	43,8	12,9	14,6
Inde	276,0	228,4	44,9	18,3	45,9	17,5	25,9	0,2	33,1	59,1
Kazakhstan	37,0	38,8	(4,6)	3,1	(4,6)	2,9	(9,5)	(2,7)	29,1	24,1
TOTAL	616,6	538,3	108,1	85,4	113,8	84,6	66,3	41,4	75,2	97,9

Négoce ciment/clinker

	Centre de broyage	Centrales à béton	Terminaux
Négoce	1	2	3

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires *		Résultat brut d'exploitation courant		Résultat brut d'exploitation		Résultat d'exploitation		Investissements corporels	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Négoce	168,3	202,3	16,1	10,4	14,5	10,1	10,5	3,9	1,8	2,1

* Avant éliminations intra-Groupe.

Perspectives

Dans les régions où le Groupe est présent, l'évolution attendue des conditions macroéconomiques permet d'envisager une amélioration de l'activité dans les pays développés, à l'exception de France/Belgique où on prévoit une stabilité globale. Une amélioration est également attendue en Egypte. Dans les autres pays, l'activité devrait globalement se maintenir à un niveau voisin de celui de l'année écoulée.

2. Comptes consolidés

- 2.1 Etat de la situation financière
- 2.2 Compte de résultat
- 2.3 Etat du résultat global
- 2.4 Etat des variations des capitaux propres
- 2.5 Etat des flux de trésorerie
- 2.6 Notes explicatives aux comptes consolidés
- 2.7 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

2.1. Etat de la situation financière

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Immobilisations corporelles	5	3 426,3	3 406,5
Immeubles de placement		7,0	7,0
Écarts d'acquisition	6	1 201,7	1 174,9
Immobilisations incorporelles	7	62,1	59,4
Participations dans les entreprises associées	8	198,3	202,4
Autres titres de participation	9	6,4	32,1
Impôts différés actif	22	26,4	12,7
Autres actifs non courants	10	85,0	81,0
Total actifs non courants		5 013,2	4 976,1
Stocks	11	610,6	622,9
Clients	12	312,6	341,1
Autres débiteurs courants	13	184,0	194,6
Créances d'impôt		18,4	11,5
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers		25,9	24,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35	515,2	496,3
Total actifs courants		1 666,6	1 690,5
Total actif		6 679,8	6 666,5

Voir les Notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capital	14	142,4	142,4
Primes		957,1	957,1
Réserves	15	101,4	46,4
Actions propres	16	-	-
Résultats accumulés		1 671,6	1 737,7
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		2 872,5	2 883,6
Participations ne donnant pas le contrôle	18	799,7	816,6
Capitaux propres		3 672,3	3 700,1
Dettes financières	19	1 234,6	1 227,3
Provisions pour avantages du personnel	20	233,1	231,1
Autres provisions	21	148,1	137,3
Impôts différés passif	22	196,5	179,9
Autres dettes et passifs non courants		35,8	19,3
Total passifs non courants		1 848,2	1 795,0
Dettes court terme et découverts bancaires	19	56,2	39,2
Dettes financières	19	129,8	76,1
Fournisseurs et autres créiteurs		498,5	498,2
Provisions	21	1,4	1,1
Dettes d'impôt		19,9	36,1
Autres passifs courants	23	453,5	520,8
Total passifs courants		1 159,4	1 171,4
Total capitaux propres et passifs		6 679,8	6 666,5

Voir les Notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

2.2 Compte de résultat

(en millions d'euros)	Notes	2015		2014*		Variation 2015 / 2014
		Montants	%	Montants	%	%
Chiffre d'affaires	4	3 750,8	100,0 %	3 584,5	100,0 %	4,6 %
Autres produits de l'activité		11,0		10,9		
Production stockée		(10,6)		36,5		
Production immobilisée		24,9		25,2		
Achats et consommations	25	(1 512,8)		(1 452,9)		
Services extérieurs	26	(1 010,3)		(955,0)		
Charges de personnel	27	(618,2)		(592,3)		
Autres produits (charges) d'exploitation	28	(49,8)		(33,4)		
Résultat brut d'exploitation courant	4	585,0	15,6 %	623,5	17,4 %	-6,2 %
Plus (moins) valeurs de cession	29	9,1		1,7		
Autres produits et charges non courants	29	(38,9)		(7,9)		
Résultat brut d'exploitation	4	555,2	14,8 %	617,3	17,2 %	-10,1 %
Amortissements	5	(333,0)		(325,6)		
Dépréciations d'actifs	5, 6 & 7	(7,5)		4,1		
Résultat d'exploitation	4	214,7	5,7 %	295,7	8,3 %	-27,4 %
Produits financiers	30	37,4		16,1		
Charges financières	30	(86,8)		(81,8)		
Gains (pertes) de change et variations de juste valeur des instruments dérivés	30	(19,1)		0,3		
Dépréciations de titres de participation	30	(0,1)		(28,3)		
Résultat financier	30	(68,5)		(93,8)		
Quote-part de résultat des entreprises associées	8	14,6		12,2		
Résultat avant impôts		160,8	4,3 %	214,1	6,0 %	-24,9 %
Impôts	31	(85,3)		(105,8)		
Résultat net		75,6	2,0 %	108,4	3,0 %	-30,3 %
Dont part attribuable aux :						
- Propriétaires de la société mère du Groupe		27,1		43,8		
- Participations ne donnant pas le contrôle		48,4		64,6		
Résultat net par action (en euros)	33					
- Résultat de base		0,76		1,23		
- Résultat dilué		0,76		1,23		

Voir les Notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

* Chiffres ajustés du reclassement de la CVAE (voir note 1.1)

2.3 Etat du résultat global (Note 32)

(en millions d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Résultat net	75,6	108,4
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	14,8	(47,3)
Impôts sur éléments non recyclables au compte de résultat	(3,7)	8,7
Total des éléments non recyclables au compte de résultat	11,2	(38,7)
Différences de conversion sur activités à l'étranger	80,6	226,8
Variations de valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	(5,5)	(2,1)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(5,6)	19,5
Impôts sur éléments recyclables au compte de résultat	2,0	0,7
Total des éléments recyclables au compte de résultat	71,6	244,9
Total autres éléments du résultat global, nets d'impôts	82,7	206,2
Total du résultat global	158,3	314,6
Attribuable aux :		
- Propriétaires de la société mère	93,6	186,7
- Participations ne donnant pas le contrôle	64,6	127,8

Voir les notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

2.4 Etat des variations des capitaux propres

(en millions d'euros)

	RÉSERVES						Actions propres	Résultats accumulés	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
	Capital	Primes d'émission	Titres disponibles à la vente	Dérivés	Autres réserves	Différences de conversion					
Solde au 1^{er} janvier 2014	143,2	947,0	(14,0)	(1,7)	104,0	(223,0)	(16,5)	1 841,4	2 780,4	735,0	3 515,4
Résultat net de la période								43,8	43,8	64,6	108,4
Autres éléments du résultat global			19,6	(1,5)		162,6		(37,7)	143,0	63,2	206,2
Résultat global 2014			19,6	(1,5)		162,6		6,0	186,7	127,8	314,6
Dividendes								(106,7)	(106,7)	(55,4)	(162,0)
Augmentation de capital	0,6	10,1							10,7		10,7
Annulation d'actions propres	(1,4)						16,5	(15,1)	-		-
Variations de périmètre et autres						0,4		12,1	12,4	9,1	21,5
Solde au 31 décembre 2014	142,4	957,1	5,6	(3,2)	104,0	(60,0)	-	1 737,7	2 883,6	816,6	3 700,1
Résultat net de la période								27,1	27,1	48,4	75,6
Autres éléments du résultat global			(5,6)	(3,4)		64,0		11,5	66,5	16,2	82,7
Résultat global 2015			(5,6)	(3,4)		64,0		38,6	93,6	64,6	158,3
Dividendes								(106,8)	(106,8)	(75,6)	(182,4)
Augmentation de capital									-		-
Annulation d'actions propres									-		-
Variations de périmètre et autres								2,1	2,1	(5,9)	(3,8)
Solde au 31 décembre 2015	142,4	957,1	0,1	(6,6)	104,0	4,0	-	1 671,6	2 872,5	799,7	3 672,3

Voir les Notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

2.5 Etat des flux de trésorerie (Note 35)

(en millions d'euros)	2015	2014 ⁽²⁾
Flux de trésorerie générés par l'activité		
Résultat avant impôts	160,8	214,1
Ajustements pour :		
Amortissements et dépréciations	340,6	350,7
Extourne du résultat non distribué des entreprises associées	2,2	6,2
Plus et moins-values de cession	(27,4)	(1,5)
Variation des engagements de retraite et autres provisions	11,1	(16,8)
Charges financières, nettes	70,5	63,5
Flux avant impôts, frais financiers et variation du besoin en fonds de roulement	557,8	616,3
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	75,6	13,2
Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	633,4	629,5
Frais financiers nets payés	(62,7)	(61,3)
Dividendes reçus	1,7	1,4
Impôts payés	(106,9)	(108,2)
TOTAL ACTIVITÉ	465,5	461,3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Investissements incorporels	(1,8)	(2,2)
Investissements corporels	(278,2)	(379,6)
Investissements financiers nets de la trésorerie des sociétés acquises	1,1	(0,5)
Cessions d'immobilisations nettes de la trésorerie des sociétés cédées	51,9	9,4
(Émissions) remboursements nets de prêts et autres actifs financiers long terme	(11,7)	(12,1)
TOTAL INVESTISSEMENT	(238,7)	(385,0)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Émissions d'emprunts long terme	27,1	105,6
Remboursements d'emprunts long terme	(48,4)	(23,9)
Variation des actifs et passifs financiers courants	45,3	(54,1)
Augmentation de capital	-	10,7
Vente d'actions propres	-	-
Distribution de dividendes	(236,5)	(110,1)
Autres ressources (emplois)	(3,1)	4,3
TOTAL FINANCEMENT	(215,5)	(67,6)

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014 ⁽²⁾
Incidence des variations des devises sur la trésorerie et divers	7,7	40,9
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		
Trésorerie d'ouverture	496,3	446,6
Trésorerie de clôture	515,2	496,3
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	18,9	49,7
(1) Dont amélioration (dégradation) liée aux programmes de cession de créances (cf. note 12).	20,3	(3,2)

(2) *Chiffres ajustés du reclassement de la CVAE (voir note 1.1)*

Voir les Notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

2.6. Notes explicatives aux comptes consolidés

Note 1 - Principales règles et méthodes comptables

Note 2 - Taux de conversion de l'euro

Note 3 - Variations du périmètre de consolidation

Note 4 - Information sectorielle

Note 5 - Immobilisations corporelles

Note 6 - Écarts d'acquisition

Note 7 - Immobilisations incorporelles

Note 8 - Participations dans les entreprises associées, coentreprises et autres participations

Note 9 - Autres titres de participation

Note 10 - Autres actifs non courants

Note 11 - Stocks

Note 12 - Clients

Note 13 - Autres débiteurs courants

Note 14 - Capital social

Note 15 - Réserves (part attribuable aux propriétaires de la société mère)

Note 16 - Actions propres

Note 17 - Dividendes

Note 18 - Participations ne donnant pas le contrôle

Note 19 - Situation financière

Note 20 - Retraites, prévoyance et autres avantages accordés aux salariés

Note 21 - Autres provisions et passifs éventuels

Note 22 - Impôts sur les bénéfices

Note 23 - Autres passifs courants

Note 24 - Engagements hors bilan

Note 25 - Achats et consommations

Note 26 - Services extérieurs

Note 27 - Charges de personnel

Note 28 - Autres produits et autres charges d'exploitation

Note 29 - Autres produits et charges non courants

Note 30 - Résultat financier

Note 31 - Analyse de la charge d'impôt figurant au compte de résultat

Note 32 - Éléments recyclables du résultat global

Note 33 - Résultat par action

Note 34 - Transactions avec les parties liées

Note 35 - Tableau des flux de trésorerie

Note 36 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Note 37 - Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de Ciments Français au 31 décembre 2015 ont été arrêtés par le président de la société le 17 février 2016, qui en a autorisé la publication au 18 février 2016.

Ciments Français est une société par actions simplifiée (SAS) de droit français, filiale à 100% d'Italcementi S.p.A.

Note 1 - Principales règles et méthodes comptables

1.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de Ciments Français reflètent la situation comptable de Ciments Français et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises. Ils sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la clôture de l'exercice. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ils ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2015 mais non encore adoptées par l'Union européenne à cette date.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne mais dont l'application n'est pas obligatoire en 2015.

Les textes d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2015 sont les suivants :

- **IFRIC 21** « Droits ou taxes » sur la date de comptabilisation d'un passif lié au paiement de taxes (autres que l'impôt sur le résultat) dues par une entité à une autorité publique, dans le cas où ce passif entre dans le champ d'application de la norme IAS 37. Cette interprétation a été adoptée par l'Union européenne en juin 2014.
- **Améliorations annuelles des normes**, cycle 2011-2013, adoptées par l'Union européenne en décembre 2014.

La première application de ces textes n'a pas d'impact significatif sur les comptes 2015.

Les nouveaux textes adoptés par l'Union européenne et applicables pour le Groupe aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016 sont les suivants :

- **Amendements à IAS 19 révisé**, concernant les contributions des employés, adoptés par l'Union européenne en décembre 2014.
- **Améliorations annuelles des normes**, cycle 2010-2012, adoptées par l'Union européenne en décembre 2014.
- **Amendements à IAS 16 - Immobilisation corporelles et IAS 38 - Immobilisations incorporelles** « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables », adoptés par l'Union européenne en décembre 2015.
- **Amendements à IFRS 11** « Acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe », adoptés par l'Union européenne en novembre 2015.
- **Amendements à divers IFRS** (processus annuel d'amélioration des normes, cycle 2012-2014), adoptés par l'Union européenne en décembre 2015.
- **Amendements à IAS 27** « Mise en équivalence dans les états financiers individuels » concernant la mise en équivalence des participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées, jusqu'à présent comptabilisées soit au coût soit en application d'IFRS 9, adoptés par l'Union européenne en décembre 2015.
- **Amendements à IAS 1** « Présentation des états financiers », adoptés par l'Union européenne en décembre 2015.

Le Groupe finalise ses travaux relatifs à la mise en œuvre de ces textes, qui ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes 2016.

Les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et, sous réserve de leur adoption par l'Union européenne, d'application obligatoire ultérieure, sont les suivants :

- **IFRS 9** « Instruments financiers », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.
- **IFRS 15** « Produits des activités ordinaires issus des contrats clients », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.
- **IFRS 16** « Contrats de location », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.
- **Amendements à IFRS 10 et à IAS 28** « Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence », dont la date d'entrée en vigueur est reportée *sine die* par l'IASB.

Changements de présentation et d'estimation en 2015 :

Le Groupe a modifié la présentation du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie. Pour des raisons d'homogénéité de présentation avec Italcementi Group et d'autres groupes du secteur, la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) antérieurement classée en "Autres produits (charges) d'exploitation", et dont la base de calcul est similaire à celle de l'IRAP en Italie, figure désormais dans la ligne "Impôts". Cette charge d'impôts s'élève à 6,3 millions d'euros en 2015 et 7,3 millions d'euros en 2014.

Le Groupe a procédé à la révision des durées de vie utile des éléments industriels relatifs à l'activité cimentière, ce qui a conduit à une réduction de la dotation aux amortissements de 10,1 millions d'euros en 2015.

1.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers disponibles à la vente. La valeur comptable des actifs et passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts. Les états financiers consolidés sont présentés en euros arrondis au dixième de million le plus proche.

Les postes du bilan sont présentés suivant la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants. Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent les actifs courants du Groupe. Les autres actifs constituent les actifs non courants. Les dettes dont l'échéance intervient au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent les dettes courantes. Les autres dettes sont non courantes.

Le compte de résultat est présenté par nature.

Le tableau des flux est présenté suivant la méthode indirecte.

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes comptables internationaux, nécessite la prise en compte, par la Direction du Groupe, d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs et sur les charges et produits du compte de résultat, ainsi que sur les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe. Elles sont déterminées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles servent de base à l'exercice du jugement dans l'appréciation des valeurs comptables de certains actifs et passifs. Elles sont revues à chaque clôture. Il est possible que la réalité se révèle différente en raison notamment des difficultés d'appréhension des perspectives économiques. Les estimations et hypothèses sont notamment sensibles en matière de tests de perte de valeur des actifs immobilisés qui sont largement fondés sur les estimations de flux de trésorerie futurs et d'hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance (voir note 6.2), de provisions pour litiges (voir note 21), d'engagements de retraite et autres avantages long terme (voir note 20), de provisions pour réaménagement de site, de valorisation des titres de participation disponibles à la vente (voir note 9), d'instruments dérivés (voir note 19), et de constatation d'actifs d'impôts différés (voir note 31).

Certains pays dans lequel le Groupe est présent via des filiales ou des investissements financiers, notamment l'Égypte et la Syrie, connaissent des événements politiques entraînant des tensions et incertitudes sur l'environnement économique, avec en particulier des augmentations de coûts salariaux, de l'énergie et des combustibles, et de protection des actifs et des personnes, ainsi que parfois des interruptions de la production. Cependant, dans ces pays, les besoins à moyen terme en ciment restent élevés.

1.3 Principes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est utilisée pour la consolidation des états financiers des entités contrôlées par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il bénéficie de retours variables du fait de son implication dans cette entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces retours du fait de son pouvoir sur l'entité. Les états financiers de ces entités sont consolidés ligne à ligne dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

La méthode de la mise en équivalence est utilisée pour comptabiliser dans le bilan consolidé les entreprises associées. Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais qu'il ne contrôle pas. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée. Selon cette méthode, la participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût. La valeur comptable dans les états financiers est ensuite augmentée ou diminuée des changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise détenue et de toute perte de valeur. La quote-part du Groupe dans le résultat

de l'entreprise associée est comptabilisée en résultat sur une ligne spécifique à partir de la date où le Groupe exerce une influence notable et jusqu'à la date où elle cesse.

La méthode de la mise en équivalence est également utilisée pour comptabiliser dans le bilan consolidé les entreprises dont le Groupe est coentrepreneur. Ces coentreprises sont les entreprises sous contrôle conjoint dans lesquelles le Groupe a des droits sur l'actif net.

Les entreprises communes sont les entreprises sous contrôle conjoint dans lesquelles les parties ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs. Les actifs, passifs, produits et charges relatifs aux intérêts du Groupe en tant que coparticipant dans ces entreprises sont comptabilisés ligne à ligne dans le bilan consolidé.

Les soldes et transactions intra-Groupe, y compris les résultats internes provenant des transactions intra-Groupe, sont totalement éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées sont éliminés en déduction de l'investissement.

1.4 Regroupements d'entreprises

Regroupements à compter du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Lors de la première consolidation d'une entité dont le Groupe acquiert le contrôle, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les intérêts minoritaires sont comptabilisés soit à leur juste valeur, soit en proportion de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise, l'option étant possible au cas par cas pour chaque acquisition.

Les coûts liés à l'acquisition sont enregistrés en charges.

Si le regroupement s'effectue par achats successifs, la quote-part détenue antérieurement à la date d'acquisition est réévaluée à sa juste valeur par le compte de résultat.

L'écart d'acquisition est déterminé comme la différence positive entre, d'une part, la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée le cas échéant de la juste valeur de la quote-part détenue antérieurement et du montant des intérêts minoritaires, et d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si cette différence est négative, elle est enregistrée directement en résultat. L'écart d'acquisition est ensuite maintenu à son coût d'origine, diminué le cas échéant des pertes de valeur enregistrées.

Au-delà d'une période d'un an, les éventuels ajustements de valeurs attribuées à la date d'acquisition aux actifs identifiables ou passifs repris sont comptabilisés en résultat ; il en est de même des ajustements du coût d'acquisition quand ils portent sur un passif financier.

En cas d'acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée, l'écart entre le prix d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires est enregistré en variation des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère ; la valeur consolidée des actifs, passifs et écarts d'acquisition de l'entité est inchangée. De même, en cas de cession partielle de titres d'une entité contrôlée sans perte de contrôle, l'écart entre le prix de cession et la quote-part de capitaux propres de l'entité contrôlée est enregistré en variation des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère.

Les engagements de rachat d'intérêts minoritaires dans des sociétés contrôlées sont constatés en dettes pour le montant actualisé du prix d'exercice de l'option de vente, en contrepartie des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère ; les variations ultérieures de la dette suivent le même traitement.

Regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les méthodes comptables appliquées aux regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 différaient des règles ci-dessus, principalement sur les points suivants :

- Les frais directement attribuables aux opérations de regroupement d'entreprise étaient ajoutés au coût d'acquisition. Cependant, les frais d'acquisition engagés en 2009 pour des regroupements d'entreprises postérieurs ont été enregistrés en charges sur l'exercice 2009 ;
- Les intérêts minoritaires étaient comptabilisés en proportion de la juste valeur des actifs nets acquis ;
- En cas de regroupement par achats successifs, chaque transaction importante était traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et de l'écart d'acquisition en résultant. Lorsqu'un achat complémentaire permettait l'obtention du contrôle, la part d'intérêt détenue précédemment était réévaluée sur la base des justes valeurs des actifs et passifs identifiables déterminées lors de cet achat

complémentaire, et la contrepartie de la réévaluation était enregistrée en capitaux propres.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités rétrospectivement.

Par ailleurs, les engagements de rachat d'intérêts minoritaires dans des sociétés contrôlées ont été constatés en dette pour le montant actualisé du prix d'exercice de l'option de vente. Les intérêts minoritaires correspondants ont été annulés, et la différence enregistrée en écart d'acquisition, ainsi que les variations ultérieures de la dette.

1.5 Méthodes de conversion

La monnaie fonctionnelle de Ciments Français SAS et de ses opérations situées dans la zone euro est l'euro. La monnaie fonctionnelle des opérations situées hors de la zone euro est généralement la monnaie locale. La monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe Ciments Français est l'euro.

Transactions en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle

Les opérations en devises étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées en résultat.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devise étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au taux de change à la date de transaction. Ceux évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Conversion des états financiers des opérations situées à l'étranger

À la date de clôture, les actifs et passifs des filiales, entreprises associées et coentreprises dont la monnaie fonctionnelle diffère de l'euro sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les charges et produits sont convertis au taux de change moyen de la période. À compter du 1^{er} janvier 2004, date de transition aux IFRS, les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de cessions ultérieures des investissements nets libellés en devise étrangère, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est constaté en résultat.

En application d'une exemption offerte par la norme IFRS 1, les écarts de conversion cumulés résultant des variations de change des comptes de filiales libellés en monnaies autres que l'euro, antérieurs au 1^{er} janvier 2004, ont été reclassés en report à nouveau à cette date et ne donneront pas lieu à une comptabilisation en résultat lors de la cession ultérieure des investissements nets libellés en devise étrangère.

1.6 Immobilisations corporelles

Coût d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût des immobilisations inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer du bien dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts de production comprennent les coûts de matériels utilisés et la main-d'œuvre directe. Les intérêts des capitaux empruntés par le Groupe pour financer des investissements pendant la période de pré-exploitation sont incorporés au coût de l'immobilisation. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes, ils sont comptabilisés séparément.

Dépenses ultérieures

Les dépenses de maintenance et de réparation sont enregistrées en charges au cours de la période où elles sont encourues. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont capitalisées et enregistrées comme un actif distinct et l'actif remplacé est sorti du bilan.

Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains, à l'exception des terrains de carrières, ne sont pas amortis.

Carrières

Les coûts de découverte et d'aménagement permettant l'exploitation des carrières constituent des composants de la carrière amortis sur la période pendant laquelle les avantages liés aux coûts engagés sont attendus.

Les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits sur l'exercice par rapport à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation.

Lorsqu'il existe une obligation légale ou contractuelle de réaménagement des sites exploités, une provision pour réaménagement des sites est constatée (voir note 21). La sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation étant directement liée au stade d'exploitation du site, la provision est constituée au fur et à mesure de l'exploitation par le résultat.

1.7 Location financement

Les contrats de location de biens immobiliers ou mobiliers dans lesquels le Groupe a conservé en substance la quasi-totalité des risques et avantages sont qualifiés de location financement.

Les biens acquis en location financement sont enregistrés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant.

Les principes d'amortissement et de valorisation ultérieure de l'actif sont similaires à ceux des autres immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est effectivement conservée par le bailleur, sont qualifiés de location simple. Les charges de location sont enregistrées en résultat et réparties de façon linéaire sur la durée du contrat.

1.8 Immeubles de placement

Les biens immobiliers sont classés dans cette catégorie lorsqu'ils sont détenus en vue de percevoir des revenus locatifs ou de valoriser un patrimoine immobilier plutôt que de les utiliser pour la production. Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût d'acquisition ou de production. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti.

1.9 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition constatés lors des regroupements d'entreprises (voir note 1.4) ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004. À compter de la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition en vue de procéder à leur évaluation ultérieure.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une évaluation systématique annuelle ou lorsqu'il survient un indice de perte de valeur selon la procédure de dépréciation d'actifs décrite en note 1.11. Lorsque l'écart d'acquisition a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et qu'une activité a été cédée au sein de cette unité, l'écart d'acquisition imputable à l'activité cédée est inclus dans la valeur comptable de l'unité cédée et évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'activité conservée.

1.10 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût, celles acquises lors de regroupement d'entreprises sont enregistrées à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition. L'amortissement est constaté sur la base de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Le Groupe n'a pas identifié d'immobilisations incorporelles, qui auraient une durée de vie indéfinie, autres que les écarts d'acquisition.

1.11 Dépréciation des actifs non courants

Les actifs qui ont une durée de vie indéfinie (les écarts d'acquisition) et qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique une fois par an et à chaque fois qu'il survient des indicateurs de risque que leur valeur recouvrable puisse être inférieure à leur valeur comptable. Le test de dépréciation est réalisé pour chaque clôture annuelle, de façon systématique sur toutes les unités génératrices de trésorerie sur lesquelles un écart d'acquisition a été affecté.

Les actifs qui font l'objet d'un amortissement sont soumis à un test de dépréciation dès lors qu'il survient des indicateurs de risque que leur valeur recouvrable puisse être inférieure à leur valeur comptable.

Le montant de la dépréciation enregistré correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est notamment appréciée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés sur des périodes allant jusqu'à 9 ans pour tenir compte des caractéristiques de l'activité du Groupe et des spécificités des cycles propres aux différents marchés concernés. Les valeurs terminales sont déterminées en fonction des flux de trésorerie de référence reflétant les rentabilités normales des marchés. Les actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) sur la base d'un découpage opérationnel. Le taux d'actualisation retenu est déterminé pour chaque groupe d'actifs testé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les pertes de valeur comptabilisées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises. Pour les autres actifs, lorsqu'un indice montre que la perte de valeur constatée antérieurement pourrait ne plus être fondée, la perte de valeur est reprise à hauteur du plus petit montant entre la nouvelle valeur et la valeur nette comptable qui aurait été celle de l'actif s'il n'avait pas été déprécié.

1.12 Titres de participation et autres actifs financiers

L'ensemble des titres et actifs financiers est enregistré à l'origine à la juste valeur majorée des frais d'acquisition liés à l'opération. L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés : actifs financiers évalués à la juste valeur en résultat, placements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et actifs disponibles à la vente.

Les « actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat » sont classés en actifs financiers courants et sont évalués à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant des variations de juste valeur sont constatés en résultat financier.

Les placements détenus avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance sont classés en actifs financiers courants si leur maturité est inférieure à un an et en actifs financiers non courants si leur maturité excède un an. Ils sont comptabilisés au coût amorti. Ce dernier est déterminé en fonction du taux d'intérêt effectif à l'origine des placements, diminué des pertes de valeur.

Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont constatés en réserves dans les capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement sauf en cas de dépréciation significative ou prolongée de ces actifs, auquel cas, la perte nette cumulée en capitaux propres est enregistrée en résultat.

1.13 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'achat ou de production (établis suivant la méthode du coût moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

Pour les produits finis ou semi-finis, la valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Lorsqu'une baisse du prix des matières premières implique une baisse de la valeur de réalisation des produits finis en deçà de leur coût de production, les matières premières sont dépréciées pour que leur valeur corresponde au coût de remplacement.

La valeur nette de réalisation tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence et à la rotation lente des stocks.

Les matières premières, les fournitures et les pièces de rechange sont évaluées au coût d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'achat inclut les dépenses encourues pour acheter et acheminer les produits jusqu'au lieu de stockage.

Les coûts de production des produits finis et des produits en-cours comprennent le coût des matières premières et de la main-d'œuvre directe et une quote-part des frais généraux de production, fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des coûts de leur financement.

1.14 Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres créances sont reconnues et comptabilisées à la juste valeur majorée des coûts de transaction, diminuée de la dépréciation correspondant aux montants non recouvrables.

Déconsolidation des actifs financiers :

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque :

- Les droits contractuels constituant cet actif arrivent à expiration ;

- Le Groupe transfère substantiellement la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de l'actif financier.

Lorsque les droits à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier ont été transférés mais que le Groupe n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages, ni transféré le contrôle de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'actif financier transféré à hauteur de son implication continue dans l'actif.

1.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme et les autres placements de trésorerie ayant une échéance inférieure à trois mois à l'origine de la transaction. Dans le Groupe, les découverts bancaires constituent un moyen de financement et non une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les produits de placement en euros sont des OPCVM classés par l'AMF dans la catégorie « monétaire euro » ou qui sont classés comme tels par l'autorité de régulation du pays concerné.

Pour les placements de trésorerie en euros ou autres devises ne répondant pas à la catégorie monétaire euro, ces OPCVM sont conformes à la définition des équivalents de trésorerie donnée par la norme IAS 7 : référence du placement basé sur l'indice du marché monétaire considéré, durée de placement généralement inférieure ou égale à trois mois, valeur liquidative quotidienne ou hebdomadaire, placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie eu égard aux faibles volatilité et sensibilité historiques, montant de cession du produit aisément prévisible, performance principalement liée à l'évolution du marché monétaire.

1.16 Impôts

Les impôts courants sont constatés en conformité avec les règles en vigueur dans chacun des pays.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant l'approche bilancielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces éléments pourront être imputés.

Seules les différences temporelles imposables ou déductibles générées dans les cas suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'un passif d'impôt différé ou d'un actif d'impôt différé :

- les différences temporelles imposables liées à l'écart d'acquisition ;
- les différences temporelles imposables ou déductibles résultant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal ;
- les différences temporelles liées aux participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises :
 - sur les différences temporelles imposables lorsque la société contrôle la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible,
 - sur les différences temporelles déductibles s'il n'est pas probable qu'elles s'inverseront dans un avenir prévisible et qu'elles puissent être imputées sur un bénéfice imposable.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de cet actif d'impôts différés. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

1.17 Engagements de retraite et autres avantages assimilés

Principaux types de régime et traitement comptable

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à une société d'assurance ou à un fonds de pension et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Ces cotisations, versées en contrepartie des services rendus par les salariés, sont constatées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent aux salariés des prestations futures constituant un engagement pour le Groupe. Le risque actuariel et les risques de placement incombent alors à l'entreprise. Le calcul de l'engagement est déterminé suivant un calcul actuariel utilisant la méthode des unités de crédit projetées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice.

Ce calcul actuariel suppose le recours à des hypothèses actuarielles sur les variables démographiques (mortalité, rotation du personnel) et financières (augmentations futures des salaires et des coûts médicaux, taux d'actualisation, rendement attendu des placements financiers).

Lorsque les régimes à prestations définies sont partiellement ou intégralement financés par des cotisations versées à un fonds distinct ou à une compagnie d'assurances, les actifs de ces entités sont évalués à leur juste valeur.

L'obligation est alors enregistrée au bilan, déduction faite de la valeur des actifs du régime qui couvrent cette obligation.

Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues pour les évaluations d'un exercice à l'autre, ainsi que de tout écart constaté sur l'obligation ou sur la valeur des fonds par rapport à l'évolution attendue en début d'exercice.

Ces écarts actuariels sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » non recyclables au compte de résultat.

Les écarts actuariels sur les autres avantages à long terme (médailles du travail) et cessation d'activité (préretraite) sont constatés immédiatement en résultat.

Coût des services passés

Les impacts afférents à une modification de régime sont constatés immédiatement en résultat.

Liquidation et réduction

Les effets de la réduction de droits ou de liquidation de régimes sont constatés en résultat à la date où se produit la réduction ou la liquidation. Le profit ou la perte enregistrée résulte du changement de la valeur actualisée de l'obligation ou du changement de juste valeur de l'actif

L'obligation et la juste valeur des actifs du régime sont réappréciées en tenant compte des hypothèses actuarielles à la date de la réduction ou de la liquidation.

Intérêts nets sur l'obligation

Les intérêts sur le passif net au titre des prestations définies sont enregistrés en « Charges financières ».

1.18 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers. Les provisions sont inscrites à la valeur qui représente la meilleure estimation du montant à payer pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les sorties de trésorerie futures sont actualisées. Le taux d'actualisation reflète les appréciations du marché de la valeur temps de l'argent et de risques spécifiques du passif qui ne seraient pas déjà pris en compte dans l'estimation des sorties de trésorerie. Les variations de provisions actualisées liées à

l'écoulement du temps et aux variations des taux d'actualisation sont enregistrées en résultat financier.

Lorsqu'il existe une obligation de réaménagement des sites exploités, une provision pour réaménagement des sites est constatée. La sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation étant directement liée à l'exploitation du site, la provision est constituée au fur et à mesure de l'exploitation par le résultat. Les coûts de démantèlement d'installation sont provisionnés à l'origine par contrepartie du coût de l'immobilisation.

En matière de comptabilisation des quotas d'émission des gaz à effet de serre, le Groupe applique le traitement suivant :

- Une provision est constituée en cas de dépassement probable des émissions par rapport aux quotas alloués ;
- Les quotas d'émission reçus à titre gratuit dans le cadre de plans nationaux d'allocation ne sont pas enregistrés au bilan (coût nul).

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en œuvre ou que les détails du plan ont fait l'objet d'une annonce publique.

1.19 Prêts et emprunts portant intérêts

Les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à leur juste valeur, ajustée des coûts de transaction directement imputables à l'émission de l'actif ou du passif financier.

Les prêts et emprunts sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. À chaque clôture le caractère recouvrable des prêts est apprécié et une dépréciation est constatée lorsqu'il survient un risque de perte sur l'actif.

1.20 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont initialement comptabilisées à la juste valeur. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les dettes commerciales et autres dettes sont évaluées au coût amorti.

1.21 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats sur des devises étrangères, des swaps et des options de taux d'intérêt pour se couvrir contre la fluctuation des cours des monnaies étrangères, des quotas d'émission des gaz à effet de serre, et les risques de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur. Ils sont présentés à l'actif lorsque leur juste valeur est positive et au passif lorsqu'elle est négative.

La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change actuels pour des contrats avec des conditions d'échéance similaires.

La juste valeur des contrats de taux d'intérêt est déterminée sur la base de flux actualisés en utilisant la courbe zéro coupon.

Comptabilité de couverture

Lorsque les instruments dérivés remplissent les conditions d'application de la comptabilité de couverture et satisfont aux tests d'efficacité, les couvertures sont qualifiées, soit de couverture de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables soit à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé, soit à une transaction future prévue, soit à un engagement ferme.

Les variations de juste valeur des instruments financiers de change et de taux pour la couverture de juste valeur des sous-jacents sont enregistrées en résultat financier. La valeur des dettes et créances couvertes est ajustée des variations de juste valeur attribuables au risque couvert et la contrepartie est également enregistrée en résultat financier.

Les dettes et créances en devises sont évaluées au cours de clôture. La juste valeur des dettes et créances à taux fixe est déterminée en retenant un taux fixe hors marge de crédit. Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats d'achats de devises, contrat de swap de taux payeur taux fixe), les variations de prix au comptant ou de la valeur intrinsèque (option de taux, de change) sont comptabilisées dans une réserve spéciale des capitaux propres. Les variations d'intérêt ou de la valeur temps (option de taux, de change), et la partie inefficace de la couverture sont comptabilisées en résultat financier.

Si la transaction future couverte conduit à la reconnaissance d'un actif ou d'un passif non financier, alors au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits et pertes associés à l'instrument dérivé et précédemment enregistrés en capitaux propres sont intégrés dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition.

Pour les autres couvertures de flux de trésorerie, les profits et pertes comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert (ou la transaction future) affecte le résultat net. Si l'instrument dérivé ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, le résultat cumulé en capitaux propres à cette date reste en capitaux propres jusqu'à la réalisation de l'engagement couvert.

Lorsque les instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, ils sont classés dans la catégorie des instruments dérivés non qualifiés et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

1.22 Chiffre d'affaires, produits d'intérêts et dividendes

Les produits sont constatés lorsqu'il est probable que des avantages économiques associés à la vente des biens et aux prestations de service vont bénéficier au Groupe et que les montants peuvent être mesurés de façon fiable.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté pour la juste valeur des montants reçus ou à recevoir en tenant compte des éventuelles remises et ristournes. En ce qui concerne les ventes de biens, elles sont enregistrées lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Locations

Les produits de location de biens immobiliers sont enregistrés en autres produits.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat financier, prorata temporis sur la base du taux d'intérêt effectif.

Dividendes

Les dividendes sont enregistrés en résultat financier lorsque les droits des actionnaires à recevoir ces dividendes sont acquis conformément aux législations locales en vigueur.

1.23 Subventions

Les subventions sont reconnues à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera versée et que toutes les conditions attachées à son obtention seront réalisées. Les subventions d'investissement sont enregistrées dans un compte de produit différé au passif du bilan et amorties de manière linéaire sur la durée de vie du bien qui a fait l'objet de la subvention.

1.24 Gestion du capital

Le Groupe contrôle le capital selon la méthode du ratio : endettement net/capitaux propres. L'endettement net est le résultat de la dette financière (comme indiqué note 19.1) diminuée des disponibilités et des actifs financiers courants et non courants tels que présentés dans l'état de la situation financière du Groupe. Les capitaux propres comprennent toutes les composantes des capitaux propres tels qu'ils figurent au bilan ; ils regroupent les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Ciments Français) et les détenteurs d'intérêts ne donnant pas le contrôle (actionnaires minoritaires des filiales). Le cas échéant, les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres ; leur cession éventuelle n'affecte pas le résultat, le produit net correspondant étant inscrit en augmentation des capitaux propres.

La stratégie du Groupe est de maintenir ce ratio à un niveau qui permette d'assurer le bon déroulement des activités, le financement de ses investissements dans des conditions optimales et la création maximale de valeur pour son actionnaire. Dans ce cadre, le Groupe peut décider de modifier le montant des dividendes versés, rembourser le capital, procéder à l'émission de nouvelles actions, accroître ou réduire sa participation dans des filiales, de même qu'acquérir ou céder des participations.

Note 2 - Taux de conversion de l'euro

	Taux moyen		Taux à la clôture	
	Exercice 2015	Exercice 2014	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Dollar US	1,10951	1,32850	1,08870	1,21410
Dollar canadien	1,41856	1,46614	1,51160	1,40630
Dirham marocain	10,81397	11,16302	10,78810	10,98020
Franc suisse	1,06786	1,21462	1,08350	1,20240
Baht thaïlandais	38,02781	43,14687	39,24800	39,91000
Roupie indienne	71,19561	81,04062	72,02150	76,71900
Ouguiya mauritanien	360,16988	401,62913	369,86900	380,52300
Lek albanais	139,68217	139,95452	137,02000	140,09500
Roupie sri lankaise	150,93086	173,48069	156,99200	159,34700
Livre égyptienne	8,55177	9,41554	8,52049	8,68519
Tenge kazakh	247,33694	238,15509	370,34900	221,46000
Dinar koweïtien	0,33397	0,37804	0,33052	0,35558
Riyal saoudien	4,16202	4,98307	4,08624	4,55733
Nouveau metical mozambicain	42,32918	40,71317	49,12210	38,43840

Note 3 - Variations du périmètre de consolidation

Aucune variation significative de périmètre n'est intervenue au cours des exercices 2015 et 2014.

La note 37 présente la liste complète par pays des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, avec l'indication des pourcentages de contrôle et d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Les filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives sont celles situées en Egypte, au Maroc et en Thaïlande. Les informations financières relatives aux sous-groupes Suez Cement Company, Ciments du Maroc et Asia Cement Public Co, qui opèrent dans ces pays, sont données en note 4.

Note 4 - Information sectorielle

Les zones géographiques sur lesquelles le Groupe est présent et qui constituent les segments de reporting interne utilisés par la direction opérationnelle sont France/Belgique, Espagne, Grèce, Bulgarie, Amérique du Nord, Égypte, Maroc, Koweït, Arabie saoudite, Thaïlande, Inde, Kazakhstan et Négoce ciment/clinker.

La Grèce, la Bulgarie, le Kazakhstan, l'Arabie saoudite et le Koweït, qui ne satisfont pas aux critères requis pour une présentation séparée, sont regroupés dans des sections intitulées « Autre(s) pays ».

Les métiers du Groupe qui constituent le niveau de reporting interne de second niveau utilisé par la direction opérationnelle sont l'activité ciment et clinker, l'activité matériaux de construction (granulats et béton) et les autres activités (transports, sacherie...). Les activités opérationnelles sont organisées et gérées par pays et par métier.

La direction évalue la performance des unités à partir du chiffre d'affaires, du résultat brut d'exploitation courant, du résultat brut d'exploitation, du résultat d'exploitation et des capitaux investis.

Les segments géographiques du Groupe sont déterminés selon la localisation des actifs. Les unités vendent essentiellement sur leur marché local. Celles qui exportent vendent à d'autres unités du Groupe ou hors Groupe, généralement via la filiale de négoce (segment international). Le segment international regroupe l'activité de vente de ciment et de clinker via les terminaux de Gambie, de Mauritanie et d'Albanie, ainsi que les ventes via la filiale de négoce vers des pays où le Groupe n'est pas présent.

Par ailleurs, l'achat de combustibles et leur vente aux filiales sont également effectués par l'activité négoce.

Les chiffres d'affaires après élimination intra-Groupe correspondent donc essentiellement aux ventes réalisées sur les zones de localisation des actifs. Les activités ciment et granulats vendent une partie de leur production à l'activité béton prêt à l'emploi. Les prix de transfert entre les segments géographiques ou entre activités correspondent aux conditions normales de marché.

L'origine des revenus des différents secteurs est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

	Ciment & clinker	Matériaux de construction		Autres activités			
		Granulats	Béton prêt à l'emploi	Transport	Sacherie	Combustibles	Holding
Europe							
France / Belgique	•	•	•	•			
Espagne	•	•	•	•			
Autres pays ⁽¹⁾	•	•	•				
Amérique du Nord	•	•	•				
Afrique du Nord & Moyen-Orient							
Égypte	•		•		•		
Maroc	•	•	•				
Autres pays ⁽²⁾	•		•				
Asie							
Thaïlande	•	•	•				
Inde	•						
Autre pays ⁽³⁾	•		•				
Négoce ciment/clinker	•		•				
Autres ⁽⁴⁾						•	•

(1) Grèce, Bulgarie

(2) Koweït et Arabie saoudite.

(3) Kazakhstan.

(4) Négoce de combustibles, siège et holding.

L'information sectorielle reflète la structure organisationnelle et directionnelle du Groupe.

Il n'existe pas de client représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

La présentation des tableaux ci-dessous a été modifiée en 2015. Les regroupements de pays « Europe de l'Ouest » et « Europe émergente, Afrique du Nord et Moyen-Orient » sont remplacés par les regroupements « Europe » et « Afrique du Nord et Moyen-Orient ». La Bulgarie, antérieurement classée en « Europe émergente, Afrique du Nord et Moyen-Orient », figure désormais dans le regroupement de pays « Europe ».

Les résultats par pays au 31 décembre 2015 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Ventes intra-Groupe	Chiffre d'affaires contributif	Résultat brut d'exploitation courant	Résultat brut d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Part de résultat des sociétés mises en équivalence	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net
France / Belgique	1 271,8	(2,0)	1 269,8	176,3	172,8	83,3		(1,0)			
Espagne	101,0	(42,7)	58,2	0,2	(1,0)	(11,7)					
Autres pays ⁽¹⁾	94,0	(16,2)	77,9	25,6	24,5	7,1		2,1			
Éliminations intra-zone	(13,0)	13,0									
Europe	1 453,8	(47,9)	1 405,9	202,1	196,2	78,7		1,1			
Amérique du Nord	583,9	(0,5)	583,5	71,3	71,4	(4,8)		4,2			
Égypte ⁽²⁾	580,7	(9,1)	571,6	43,5	36,9	(14,1)		0,3			
Maroc ⁽²⁾	345,3	(4,1)	341,2	151,1	151,1	114,6		10,5			
Autres pays ⁽³⁾	81,5		81,5	5,4	5,4	(1,8)					
Afrique du Nord & Moyen-Orient	1 007,5	(13,2)	994,3	200,1	193,4	98,6		10,8			
Thaïlande ⁽²⁾	303,6	(13,9)	289,7	67,9	72,6	49,9					
Inde	276,0	(0,1)	275,8	44,9	45,9	25,9					
Autre pays ⁽⁴⁾	37,0		37,0	(4,6)	(4,8)	(9,5)					
Asie	616,6	(14,1)	602,5	108,1	113,8	66,3					
Négoce ciment/clinker	168,3	(37,9)	130,4	16,1	14,5	10,5		(1,5)			
Non affecté ⁽⁵⁾	211,6	(177,3)	34,2	(12,6)	(34,2)	(34,5)					
Éliminations interzones	(290,8)	290,8									
Postes non affectés par secteurs							(68,5)			(85,3)	
TOTAL GROUPE	3 750,8		3 750,8	585,0	555,2	214,7	(68,5)	14,6	160,8	(85,3)	75,6

(1) Grèce, Bulgarie

(2) Secteurs dans lesquels les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives.

(3) Koweït et Arabie saoudite.

(4) Kazakhstan.

(5) Négoce de combustibles, siège et sociétés holding.

Les résultats par pays au 31 décembre 2014 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Ventes intra-Groupe	Chiffre d'affaires contributif	Résultat brut d'exploitation courant	Résultat brut d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Part de résultat des sociétés mises en équivalence	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net
France / Belgique	1 362,5	(4,5)	1 358,0	230,8	229,9	136,9					
Espagne	107,6	(46,2)	61,4	10,0	9,3	(4,0)					
Autres pays ⁽¹⁾	86,4	(10,4)	76,0	11,4	11,2	9,1					
Éliminations intra-zone	(14,7)	14,7									
Europe	1 541,8	(46,4)	1 495,4	252,2	250,4	142,0					
Amérique du Nord	454,5	(0,3)	454,2	51,0	51,4	(16,1)		4,3			
Égypte ⁽²⁾	588,8	(20,7)	568,0	105,5	105,8	55,8		0,3			
Maroc ⁽²⁾	309,3	(7,8)	301,5	136,9	133,3	93,4		8,0			
Autres pays ⁽³⁾	66,4		66,4	2,9	3,0	(2,8)					
Afrique du Nord & Moyen-Orient	964,5	(28,5)	936,0	245,3	242,2	146,4					
Thaïlande ⁽²⁾	271,1	(6,3)	264,8	64,1	64,2	43,8					
Inde	228,4	(2,8)	225,6	18,3	17,5	0,2					
Autre pays ⁽⁴⁾	38,8	-	38,8	3,1	2,9	(2,7)					
Asie	538,3	(9,2)	529,2	85,4	84,6	41,4					
Négoce ciment/clinker	202,3	(69,4)	132,9	10,4	10,1	3,9		(0,4)			
Non affecté ⁽⁵⁾	206,8	(169,9)	36,9	(20,9)	(21,4)	(21,8)					
Éliminations interzones	(323,7)	323,7									
Postes non affectés par secteurs							(93,8)			(105,8)	
TOTAL GROUPE	3 584,5		3 584,5	623,5	617,3	295,7	(93,8)	12,2	214,1	(105,8)	108,4

(1) Grèce, Bulgarie

(2) Secteurs dans lesquels les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives.

(3) Koweït et Arabie saoudite.

(4) Kazakhstan.

(5) Négoce de combustibles, siège et sociétés holding.

Les autres informations sectorielles au 31 décembre 2015 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2015				2015		
	Actifs opérationnels non courants	Actifs opérationnels courants	Passifs opérationnels	Capitaux investis	Investissements corporels et incorporels	Amortissements corporels et incorporels	Dépréciations d'actifs
France / Belgique	1 076,9	372,4	468,5	1 116,4	73,8	88,7	0,8
Espagne	184,4	41,6	42,5	195,8	3,0	10,5	0,2
Autres pays ⁽¹⁾	304,0	29,2	30,3	311,4	7,6	13,3	4,1
Europe	1 565,3	443,1	541,3	1 623,5	84,4	112,4	5,1
Amérique du Nord	931,2	142,1	213,2	961,0	43,7	76,0	0,2
Égypte ⁽²⁾	887,1	147,6	219,3	852,5	29,4	50,7	0,4
Maroc ⁽²⁾	455,6	110,3	81,3	501,0	13,9	36,6	-
Autres pays ⁽³⁾	79,0	23,1	15,7	89,0	2,3	7,3	-
Afrique du Nord & Moyen-Orient	1 421,8	281,0	316,3	1 442,5	45,6	94,5	0,4
Thaïlande ⁽²⁾	261,0	91,6	59,2	301,9	12,9	22,8	(0,1)
Inde	455,3	49,4	68,6	442,1	33,5	20,0	-
Autre pays ⁽⁴⁾	44,0	11,3	9,9	46,0	29,1	4,2	0,5
Asie	760,3	152,3	137,8	790,0	75,5	47,1	0,5
Négoce ciment / clinker	12,4	45,3	32,0	26,3	1,9	2,7	1,3
Autres ⁽⁵⁾	0,2	38,7	54,7	1,9	-	0,2	-
TOTAL GROUPE	4 691,2	1 102,5	1 295,2	4 845,2	251,1	333,0	7,5

(1) Grèce et Bulgarie.

(2) Secteurs dans lesquels les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives.

(3) Koweït et Arabie saoudite.

(4) Kazakhstan.

(5) Négoce de combustibles, siège et sociétés holding.

Les autres informations sectorielles au 31 décembre 2014 sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2014				2014		
	Actifs opérationnels non courants	Actifs opérationnels courants	Passifs opérationnels	Capitaux investis	Investissements corporels et incorporels	Amortissements corporels et incorporels	Dépréciations d'actifs
France / Belgique	1 091,6	402,7	480,1	1 157,0	82,2	(92,7)	(0,2)
Espagne	192,4	41,3	41,3	205,2	5,7	(13,3)	-
Autres pays ⁽¹⁾	313,9	33,8	38,0	317,8	58,8	(9,4)	7,3
Europe	1 597,9	477,9	559,4	1 679,9	146,7	(115,4)	7,0
Amérique du Nord	872,3	136,0	182,6	924,8	37,8	(67,5)	-
Égypte ⁽²⁾	886,7	161,2	235,8	846,7	65,1	(50,0)	-
Maroc ⁽²⁾	470,0	110,2	83,2	514,0	24,2	(39,9)	-
Autres pays ⁽³⁾	72,0	21,1	12,6	82,7	5,9	(6,4)	0,6
Afrique du Nord & Moyen-Orient	1 428,8	292,6	331,6	1 443,4	95,2	(96,4)	0,6
Thaïlande ⁽²⁾	266,4	99,2	55,1	318,3	14,6	(20,4)	0,1
Inde	415,4	59,2	69,2	411,0	59,4	(17,3)	-
Autre pays ⁽⁴⁾	46,4	12,4	16,7	42,9	24,1	(5,6)	-
Asie	728,2	170,8	141,0	772,2	98,1	(43,4)	0,1
Négoce ciment / clinker	14,3	46,0	24,8	35,7	2,5	(2,6)	(3,7)
Autres ⁽⁵⁾	0,5	31,1	100,2	(61,5)	-	(0,4)	-
TOTAL GROUPE	4 642,0	1 154,3	1 339,6	4 794,6	380,3	(325,6)	4,1

(1) Grèce et Bulgarie.

(2) Secteurs dans lesquels les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives.

(3) Koweït et Arabie saoudite.

(4) Kazakhstan.

(5) Négoce de combustibles, siège et sociétés holding.

Les chiffres d'affaires et résultats bruts d'exploitation courants des « Autres pays » sont détaillés ci-après :

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires		Résultat brut d'exploitation courant	
	2015	2014	2015	2014
Grèce	25,4	29,3	(1,4)	0,1
Bulgarie	68,6	57,1	27,0	11,3
Europe	94,0	86,4	25,6	11,4
Koweït	72,5	58,8	4,9	2,7
Arabie saoudite	9,0	7,7	0,6	0,2
Afrique du Nord & Moyen-Orient	81,5	66,4	5,4	2,9
Kazakhstan	37,0	38,8	(4,6)	3,1
Asie	37,0	38,8	(4,6)	3,1

Les filiales significatives dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont importantes se trouvent en Égypte, au Maroc et en Thaïlande. Elles sont répertoriées dans la note 37 « Périmètre de consolidation » sous la rubrique des pays correspondants. Les informations financières par secteur géographique (actifs, passifs) de la présente note sont données avant éliminations intra-Groupe. Le tableau ci-dessous présente pour ces trois secteurs les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle dans les résultats, capitaux propres et distributions de dividendes.

(en millions d'euros)

	Égypte		Maroc		Thaïlande	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Résultat net	(13,0)	35,9	120,9	84,0	43,5	39,0
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(7,5)	18,3	42,9	29,1	20,6	18,4
Total du résultat global	4,2	126,2	131,8	99,6	48,4	83,5
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,2	59,2	46,1	33,8	22,2	34,1
Capitaux propres	912,8	964,8	734,4	726,1	427,7	399,8
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	351,3	380,2	232,8	233,7	156,5	143,7
Distribution de dividendes	56,1	53,5	103,8	82,6	20,5	10,3
Dont distribution aux participations ne donnant pas le contrôle	27,9	27,8	39,7	22,7	9,4	4,7

Note 5 - Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)

	Terrains et constructions	Carrières et aménagement de carrières	Installations techniques, matériels et outillage	Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2014					
Coût	1 455,0	498,4	5 083,3	700,8	7 737,4
Amortissements cumulés et dépréciations	(736,8)	(179,5)	(3 402,4)	(277,5)	(4 596,4)
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2014	718,2	318,8	1 680,8	423,2	3 141,0
Investissements	10,0	8,5	57,2	302,4	378,1
Variations de périmètre	5,1	-	7,5	3,3	16,0
Cessions	(3,1)	-	(2,3)	(1,4)	(6,9)
Amortissements et dépréciations	(29,0)	(11,3)	(246,6)	(26,3)	(313,2)
Effets des variations de change	42,9	7,4	106,3	34,8	191,3
Reclassements et autres	33,6	0,8	166,1	(200,4)	0,1
Au 31 décembre 2014					
Coût	1 580,2	517,8	5 573,0	851,1	8 522,2
Amortissements cumulés et dépréciations	(802,6)	(193,6)	(3 804,0)	(315,5)	(5 115,7)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2014	777,6	324,2	1 769,0	535,6	3 406,5
Investissements	20,0	9,9	71,1	148,4	249,3
Variations de périmètre	3,6	-	21,0	0,1	24,6
Cessions	(3,0)	-	(2,0)	(1,7)	(6,7)
Amortissements et dépréciations	(44,3)	(10,6)	(258,4)	(19,6)	(332,9)
Effets des variations de change	17,9	5,2	73,9	(9,8)	87,2
Reclassements et autres	27,3	(9,2)	266,2	(286,1)	(1,7)
Au 31 décembre 2015					
Coût	1 637,2	520,7	6 031,0	678,3	8 867,3
Amortissements cumulés et dépréciations	(838,0)	(201,3)	(4 090,3)	(311,4)	(5 440,9)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	799,1	319,4	1 940,8	367,0	3 426,3

Autres informations

En 2015, les investissements corporels concernent principalement la France/Belgique, l'Amérique du Nord, l'Inde, l'Égypte et le Kazakhstan.

En 2014, les investissements corporels concernaient principalement la France/Belgique, l'Égypte, l'Inde, la Bulgarie, l'Amérique du Nord et le Kazakhstan.

En 2015, la ligne « Variations de périmètre » comprend la valeur d'entrée des immobilisations corporelles d'un terminal situé à Camden dans le New Jersey acquis en juillet 2015 pour 22,3 millions d'euros. Cette acquisition réalisée à des conditions avantageuses a conduit à constater un profit de 15,3 millions d'euros inclus dans la ligne

« dépréciation d'actifs » du compte de résultat.

En 2015, la ligne « Amortissements et dépréciations » comprend une dépréciation nette d'immobilisations corporelles de 7,2 millions d'euros, dont une dotation de 4,1 millions d'euros en Bulgarie.

En 2014, la ligne « Amortissements et dépréciations » comprenait une reprise de dépréciation nette d'immobilisations corporelles de 3,7 millions d'euros, dont une reprise de 15,0 millions d'euros en Grèce et une dotation de 7,7 millions d'euros en Bulgarie.

Les coûts de production incorporés dans la valeur des immobilisations corporelles s'élèvent à 24,9 millions d'euros en 2015 (25,2 millions d'euros en 2014).

Le montant des coûts d'emprunts capitalisés sur l'exercice 2015 s'élève à 4,8 millions d'euros (1,1 million d'euros en 2014).

La valeur nette comptable des immobilisations en location financement s'élève à 7,0 millions d'euros au 31 décembre 2015 (7,6 millions d'euros en 2014).

Les durées d'utilité estimées par catégorie d'immobilisations sont les suivantes :

	Durées en années
Constructions	10 – 33
Installations techniques et machines	5 – 30
Autres immobilisations corporelles	3 – 10

Note 6 - Ecarts d'acquisition

6.1 Évolution des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition comptabilisés aux dates d'acquisition portent notamment sur les synergies attendues de l'intégration des sociétés acquises au sein du Groupe.

Les variations s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)

Montants nets au 1^{er} janvier 2014	1 102,1
Acquisitions	1,6
Cessions	-
Dépréciation	-
Écarts de conversion et autres	71,1
Montants nets au 31 décembre 2014	1 174,9
Acquisitions	2,7
Cessions	-
Dépréciation	(15,4)
Écarts de conversion et autres	39,5
Montants nets au 31 décembre 2015	1 201,7

6.2 Tests de perte de valeur

Les actifs non courants font l'objet de tests de perte de valeur conformément à la méthode décrite en note 1.11.

Les flux futurs retenus pour ces tests ont été déterminés sur la base du budget 2016 et, pour les années suivantes, à partir des dernières projections validées par le management.

Pour les pays de l'Union européenne et d'Amérique du Nord, une prévision de neuf ans a été retenue afin de prendre en compte les tendances à long terme de consommation de ciment. Pour les pays émergents, dont la consommation de ciment dépend fortement de facteurs exogènes liés à des événements macroéconomiques ponctuels, les prévisions ont été limitées à cinq ans. La valeur terminale a été estimée sur la base d'une activité de milieu de cycle, en tenant compte pour chaque pays des risques de marché et de l'orientation prévisible ultérieure. Les projections retenues représentent la meilleure estimation des tendances et conditions économiques futures des pays dans lesquels le Groupe est présent.

En 2015, les valeurs recouvrables correspondent aux valeurs d'utilité pour toutes les unités génératrices de trésorerie.

Les taux d'actualisation sont déterminés pays par pays. Ils correspondent au coût moyen pondéré du capital (WACC), auquel on applique un taux d'inflation estimé à long terme et, le cas échéant, une prime de risque pays. Les WACC sont calculés à partir du coût de marché des fonds propres (basé sur le taux des obligations d'État à 10 ans et d'une prime de risque marché actions ajustée d'un coefficient de sensibilité beta du secteur cimentier européen) et du coût de la dette financière du secteur (basé sur le taux moyen d'emprunt à 7 ans), pondérés par le ratio moyen du secteur Dette financière / Valeur boursière des fonds propres calculé sur la base d'un panel de grands groupes cimentiers européens.

Les hypothèses retenues sur les principales unités génératrices de trésorerie pour effectuer les calculs sont les suivantes :

(en %)	Taux d'actualisation avant impôts		Taux de croissance à long terme inflation incluse	
	2015	2014	2015	2014
Unités génératrices de trésorerie				
France / Belgique	6,9	8,3	1,7	1,7
Espagne	7,5	8,3	1,8	1,8
Grèce	13,0	11,1	1,8	1,9
Bulgarie	7,8	9,4	2,1	2,5
Amérique du Nord	8,5	9,0	2,2	2,1
Égypte	16,5	19,4	6,2	5,7
Maroc	9,6	10,7	2,3	2,1
Koweït	7,8	8,4	3,0	2,9
Thaïlande	9,6	10,5	3,6	3,4
Inde	12,7	15,4	5,3	6,8
Kazakhstan	12,6	12,5	6,5	5,3

Le taux de croissance à long terme est égal à la seule inflation à long terme, le taux de croissance réel retenu étant de zéro.

La source utilisée pour définir les taux d'inflation est la base de données *Global Insight*.

Les analyses effectuées fin 2015 ont conduit à déprécier l'écart d'acquisition affecté à la cimenterie de Porto Rico pour 15,3 millions d'euros. A fin 2015, les valeurs nettes des écarts d'acquisition affectés aux principales unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

(en millions d'euros)

Unités génératrices de trésorerie	Montant des écarts d'acquisition	
	31 décembre 2015	31 décembre 2014
France / Belgique	276,7	274,1
Espagne	14,1	14,1
Bulgarie	59,8	59,8
Amérique du Nord	110,1	114,0
Égypte	449,5	436,1
Maroc	93,8	92,1
Koweït	20,5	13,7
Thaïlande	92,4	90,9
Inde	84,0	78,8
Autres	0,8	1,2
TOTAL	1 201,7	1 174,9

Par ailleurs, pour tenir compte des coûts non alloués à des UGT spécifiques, le Groupe a effectué un test sur la valeur recouvrable d'ensemble, qui n'a pas conduit à enregistrer une dépréciation complémentaire.

Analyse de sensibilité :

Des analyses de la sensibilité des valeurs recouvrables aux principales hypothèses économiques au 31 décembre 2015 ont été effectuées.

Une augmentation de 1 % du coût moyen pondéré du capital entraînerait une dépréciation de la valeur comptable des immobilisations de Porto Rico de 3 millions d'euros.

Une détérioration de 10 % de la demande sur la période et sur la valeur terminale entraînerait une dépréciation de la valeur comptable des immobilisations de 245 millions d'euros en France-Belgique, de 122 millions d'euros en Amérique du Nord hors Porto Rico, et de 21 millions d'euros à Porto Rico.

Une détérioration de 10% des flux de trésorerie sur la période et sur la valeur terminale n'entraînerait pas de dépréciation de la valeur comptable des immobilisations.

Une augmentation de 1 % du coût moyen pondéré du capital et une détérioration de 10 % des flux de trésorerie sur la période et sur la valeur terminale entraînerait une dépréciation de la valeur comptable des immobilisations de Porto Rico de 6 millions d'euros.

Le taux d'actualisation avant impôt qui rendrait la valeur recouvrable égale à la valeur comptable est de 10,2 % en France-Belgique, 16,0 % en Grèce, 10,8 % en Amérique du Nord, 18,9 % en Égypte, 16,6 % au Kazakhstan.

Au Kazakhstan, le test de perte de valeur, réalisé en intégrant les impacts de la mise en service de la nouvelle ligne de production en 2016, est sensible aux fluctuations importantes de la monnaie locale.

6.3 Valeur boursière des filiales et entreprises associées cotées

Au 31 décembre 2015, les valeurs boursières de certaines filiales cotées (notamment Suez Cement Company et Ciments du Maroc) ainsi que de la société Vassiliko Cement Works sont significativement différentes de la valeur des actifs correspondants dans les comptes du Groupe.

Le Groupe considère que les valeurs boursières à la clôture ne sont pas nécessairement représentatives de la juste valeur de ces actifs, compte tenu notamment de la faible profondeur des marchés et de la volatilité des cours concernés.

Note 7 - Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente les autres immobilisations incorporelles par nature :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Concessions et autres	49,4	43,2
Brevets et développements informatiques	12,7	16,1
TOTAL	62,1	59,4

Note 8 – Participations dans les entreprises associées, coentreprises et autres participations

Sous cette rubrique figurent les quotes-parts détenues par le Groupe dans les capitaux propres des principales sociétés mises en équivalence, y compris écarts d'acquisition pour 26,0 millions d'euros en 2015 et 25,8 millions d'euros en 2014.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs des titres		Quote-part de résultat	
	31 décembre 2015	31 décembre 2014	2015	2014
Entreprises associées :				
Ciment Québec (Canada)	78,4	84,1	4,1	4,1
Vassiliko Cement Works* (Chypre)	52,5	50,5	2,1	-
Asment Temara (Maroc)	41,3	39,4	10,5	8,0
Autres entreprises associées	9,8	9,2	0,1	0,1
Sous-total	181,9	183,3	16,8	12,1
Coentreprises	16,3	19,1	(2,2)	0,1
TOTAL	198,3	202,4	14,6	12,2

* Société cotée.

Les principales données financières relatives aux entreprises associées sont présentées ci-après :

(en millions d'euros)

	Ciment Québec		Vassiliko Cement Works		Asment Temara	
	2015	2014	2015*	2014	2015	2014
Chiffre d'affaires	120,9	112,2	66,3	84,1	116,8	110,1
Résultat net de la période	8,5	6,7	7,2	5,2	28,3	23,9
Autres éléments du résultat global	-	-	-	0,3	-	-
Résultat global	8,5	6,7	7,2	5,5	28,3	23,9
Total actifs non courants	125,8	125,0	265,7	275,4	48,6	49,8
Total actifs courants	55,4	65,8	31,6	31,5	74,7	60,9
Total passifs non courants	21,4	23,0	63,4	72,2	0,8	0,6
Total passifs courants	14,0	11,0	10,4	14,0	33,6	25,5
Capitaux propres	145,8	156,8	223,5	220,7	88,8	84,7
Pourcentage d'intérêts	50,0 %	50,0 %	26,0 %	24,7 %	37,0 %	37,0 %
Capitaux propres part du Groupe	72,9	78,4	58,1	54,5	32,9	31,3
Écarts d'acquisition	-	-	11,5	11,5	9,3	9,2
Ajustements d'homogénéisation	5,5	5,7	(17,1)	(15,5)	(0,9)	(1,1)
Titres mis en équivalence	78,4	84,1	52,5	50,5	41,3	39,4
Dividendes reçus au titre de la période	4,2	6,5	2,2	0,6	9,2	10,3
Valeur boursière part du Groupe	-	-	24,7	16,1	-	-

* Données au 30 septembre 2015.

Note 9 - Autres titres de participation

La rubrique titres de participation comprise dans les actifs non courants ne comprend que des titres classés en titres disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39.

(en millions d'euros)

Au 1^{er} janvier 2014	39,7
Variation de périmètre	-
Acquisitions	1,0
Cessions	-
Dépréciation enregistrée en résultat de l'année	(28,3)
Variation de valeur enregistrée en capitaux propres	19,5
Différence de conversion	0,2
Au 31 décembre 2014	32,1
Variation de périmètre	(0,9)
Acquisitions	0,1
Cessions	(19,3)
Dépréciation enregistrée en résultat de l'année	(0,1)
Variation de valeur enregistrée en capitaux propres	(5,6)
Différence de conversion	0,1
Au 31 décembre 2015	6,4

En 2015, la participation dans West China Cement a été cédée pour 37,6 millions d'euros. Le résultat de cession est enregistré en produits financiers au compte de résultat (cf. note 30) pour 18,4 millions d'euros, après recyclage de la variation de valeur enregistrée en capitaux propres de 5,6 millions d'euros.

La dépréciation de 28,3 millions d'euros enregistrée en résultat en 2014 concernait les titres West China Cement à hauteur de 24,7 millions d'euros. La valeur de cette participation au 31 décembre 2014 était de 24,8 millions d'euros.

Note 10 - Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros et en valeur nette)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Instruments dérivés*	9,9	16,1
Foretages payés d'avance	1,1	1,2
Prêts à plus d'un an	22,6	21,1
Actifs liés aux engagements de retraite	0,2	0,2
Dépôts et autres	51,1	42,4
TOTAL	85,0	81,0

* Voir note 19.

Note 11 - Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros et en valeur nette)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Matières premières et consommables	176,1	172,6
Produits intermédiaires et encours	169,7	181,1
Produits finis et marchandises	101,6	95,5
Pièces de rechange	139,5	135,3
Avances et acomptes	23,7	38,4
TOTAL	610,6	622,9

Au 31 décembre 2015, les dépréciations de stocks s'élèvent à 74,4 millions d'euros contre 73,0 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Note 12 - Clients

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Montants bruts	359,9	389,0
Provisions	(47,4)	(48,0)
Montants nets	312,6	341,1

Le 20 décembre 2012, les filiales opérationnelles françaises et belge de Ciments Français ont conclu un programme international de cession de créances pour une durée de cinq ans, ayant pour objet la cession de créances commerciales éligibles auprès d'un établissement financier. L'enveloppe de ce programme, initialement d'un montant de 70 millions d'euros, s'élève à compter d'août 2015 à 170 millions d'euros. Au 31 décembre 2015, les créances cédées au travers de ce programme s'élèvent à 167,8 millions d'euros (158,5 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Par contrat en date du 25 juin 2013, le Groupe a étendu ce programme à sa filiale américaine pour un montant maximum de 35 millions de dollars US. Ce programme a une échéance identique à celui signé le 20 décembre 2012. A compter de novembre 2015, le plafond de ce programme est de 55 millions de dollars US. Au 31 décembre 2015, les créances commerciales américaines cédées s'élèvent à 39,2 millions de dollars (30,4 millions de dollars au 31 décembre 2014).

Dans le cadre de ces deux programmes, et au titre des contrats respectifs *Receivables Transfer Servicing Agreement* (RTSA), les cédants conservent la responsabilité du recouvrement des créances pour le compte de l'établissement financier.

Au titre de cette transaction, des créances ont été cédées en garantie de certaines obligations du cédant et conservées au bilan pour un total de 37,8 millions d'euros au 31 décembre 2015, étant précisé que cette cession en garantie ne couvre pas le risque de crédit sur les créances cédées.

Les critères définis par IAS 39 permettent de considérer que les risques et avantages ont été transférés à 100 %.

La charge financière correspondant aux cessions de créances opérées au cours de l'exercice 2015 s'élève à 4,3 millions d'euros.

Dépréciations

Le provisionnement des créances douteuses résulte d'analyses détaillées effectuées par chaque filiale, à partir des balances âgées, client par client, et prend en compte les garanties bancaires et les sûretés réelles reçues. Le montant

des créances échues présentant des risques et non provisionnées n'est pas significatif.

Note 13 - Autres débiteurs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Créances fiscales et sociales	75,1	75,5
Créances sur cessions d'actifs immobilisés	1,9	0,2
Foretage	60,4	54,6
Instruments dérivés	4,6	4,3
Autres créances diverses	25,1	44,3
Charges payées d'avance	16,8	15,8
TOTAL	184,0	194,6

Note 14 - Capital social

Au cours des exercices 2015 et 2014, le nombre d'actions constituant le capital social a évolué comme suit :

Nombre d'actions	31 décembre 2015	31 décembre 2014
En début de période	35 598 349	35 798 136
Levées d'options de souscription d'actions	-	150 400
Annulation d'actions propres	-	(350 187)
En fin de période	35 598 349	35 598 349

Au 31 décembre 2015, le capital social de Ciments Français SAS s'élève à 142 393 396 euros (4 euros par action).

Note 15 - Réserves (Part attribuable aux propriétaires de la société mère)

Réserve de conversion

Écarts de conversion <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014	Variation 2015 / 2014
Amérique du Nord (dollars US et canadien)	65,6	41,7	23,9
Égypte (livre)	(97,1)	(105,1)	8,0
Maroc (dirham)	15,8	7,5	8,4
Thaïlande (baht)	56,6	53,1	3,3
Inde (roupie)	(44,2)	(62,3)	18,1
Autres	7,3	5,2	2,3
TOTAL	4,0	(60,0)	64,0

Autres réserves

(en millions d'euros)

	Couverture de flux futurs *	Juste valeur actifs disponibles à la vente	Autres réserves
Au 31 décembre 2013	(1,7)	(14,0)	104,0
Gain (perte) net reconnu en réserve	-	5,6	-
Gain (perte) net transféré en résultat	(2,1)	14,0	-
Impôt différé reconnu en réserve	0,7	-	-
Au 31 décembre 2014	(3,2)	5,6	104,0
Gain (perte) net reconnu en réserve	-	-	-
Gain (perte) net transféré en résultat	(5,5)	(5,6)	-
Impôt différé reconnu en réserve	2,0	-	-
Au 31 décembre 2015	(6,6)	0,1	104,0

* Voir note 19.6.

Note 16 - Actions propres

Au 31 décembre 2015, Ciments Français ne détient plus aucune action propre.

Note 17 - Dividendes

Les dividendes payés par Ciments Français depuis 2013 sont les suivants :

Date de distribution	Montant par action	Nature	Total (en millions d'euros)
30 septembre 2015	1,50 euro	Acompte 2015	53,4
5 mai 2015	1,50 euro	Solde 2014	53,4
19 janvier 2015	1,50 euro	Acompte 2014	53,4
5 mai 2014	1,50 euro	Solde 2013	53,2
7 août 2013	1,50 euro	Acompte 2013	53,2
2 mai 2013	1,50 euro	Solde 2012	53,2

Note 18 - Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle s'élèvent à 799,7 millions d'euros en 2015 contre 816,6 millions d'euros en 2014. Le résultat de 2015 est en baisse à 48,4 millions d'euros en 2015 contre 64,6 millions d'euros en 2014. La variation du cours des devises par rapport à l'euro entraîne une augmentation des participations ne donnant pas le contrôle de 16,6 millions d'euros.

Note 19 - Situation financière

19.1 Endettement net

Les natures d'actifs et de passifs financiers qui entrent dans le calcul de l'endettement net sont les suivantes :

(en millions d'euros)

Natures d'actifs et de passifs financiers	Rubriques de bilan	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Instruments dérivés actifs	Autres actifs non courants	10,0	16,1
Autres actifs financiers non courants	Autres actifs non courants	-	1,0
Actifs financiers non courants		10,0	17,1
Disponibilités	Trésorerie et équivalents de trésorerie	515,2	496,3
Instruments dérivés actifs	Autres débiteurs courants	4,6	4,3
Autres actifs financiers courants	Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	25,9	24,1
Disponibilités et actifs financiers courants		545,7	524,7
Actifs financiers		555,7	541,8
Emprunts portant intérêts	Dettes financières	1 234,6	1 227,3
Instruments dérivés passifs	Autres dettes et passifs non courants	10,4	7,3
Dettes financières non courantes		1 245,0	1 234,6
Dettes court terme et découverts bancaires	Dettes court terme et découverts bancaires	56,2	39,2
Dettes financières courantes	Dettes financières	129,8	76,1
Instruments dérivés passifs	Autres passifs courants	3,5	17,4
Dettes financières courantes		189,5	132,7
Dettes financières		1 434,5	1 367,2
Endettement net		878,8	825,4

19.2 Dettes financières

Répartition de la dette brute par catégorie

<i>(en millions d'euros)</i>	Taux d'intérêts effectifs	Échéances	31 décembre 2015	31 décembre 2014
EMTN Emprunt obligataire 500 MEUR	4,75 %	2017	509,7	515,5
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit (0 % - 10,55 %)			96,1	96,0
Autres dettes portant intérêts (0 % - 12,0 %)			18,4	24,1
Emprunt envers Italcementi Finance	3,659 %	2020	538,5	538,2
Emprunt envers Italcementi Finance - 65 MUSD	3,286%	2019	59,7	53,5
Emprunt envers Italcementi S.p.A.	3,568%	2017	12,2	-
EMPRUNTS PORTANT INTERETS, NON COURANTS			1 234,6	1 227,3
Instruments dérivés			10,4	7,3
Dettes financières non courantes (A)			1 245,0	1 234,6
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit			48,2	38,5
Dettes sur immobilisations en location financement			-	0,7
Autres dettes financières			8,4	18,1
Emprunts envers Italcementi Finance et Italcementi S.p.A.			60,8	6,5
Concours bancaires			56,2	39,2
Intérêts courus non échus			12,4	12,3
EMPRUNTS PORTANT INTERETS, COURANTS			186,0	115,3
Instruments dérivés			3,5	17,4
Dettes financières courantes (B)			189,5	132,7
Dettes financières (A + B)			1 434,5	1 367,2

Répartition par devise de la dette à plus d'un an

Emprunts portant intérêts, non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Euro	1 066,6	1 060,0
Dollars US et canadien	59,7	53,5
Roupie indienne	89,2	108,0
Autres devises	19,1	5,8
TOTAL	1 234,6	1 227,3

Répartition par année d'échéance de la dette à plus d'un an

Emprunts portant intérêts, non courants

(en millions d'euros)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
2016	-	30,0
2017	567,8	553,8
2018	38,1	31,7
2019	65,8	55,4
2020	546,4	542,1
Au-delà	16,5	14,3
TOTAL	1 234,6	1 227,3

Autres informations

Principaux emprunts obligataires

Ciments Français assure ses besoins de financement à long terme principalement auprès d'Italcementi Finance, en charge de la coordination et de la mise en place directe des programmes de financement pour l'ensemble d'Italcementi Group. Par ailleurs, au 31 décembre 2015, les titres émis et encore en cours dans le cadre de son ancien programme d'émission de titres de créances négociables à moyen et long terme (EMTN) s'élevaient à 499,6 millions d'euros. Ils ont été émis le 21 mars 2007 pour une durée de 10 ans et portent intérêt au taux fixe de 4,75 %.

Principaux emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit

Inde

Zuari Cement Ltd a contracté le 9 mai 2012 une ligne de crédit de 600 millions de roupies à 4,5 ans, faisant l'objet d'une garantie de Ciments Français SAS.

Le 25 octobre 2013, Zuari Cement Ltd a mis en place une nouvelle ligne de crédit bilatérale court terme de 5 milliards de roupies garantie par Ciments Français SAS avec une banque internationale. Le 23 juillet 2014, cette ligne a été convertie en un prêt à terme de même montant à échéance janvier 2019. Le 23 juillet 2015, ce prêt est remboursé pour moitié, refinancé par la mise en place d'un prêt à moyen terme à 4,6 ans à taux variable, auprès d'une banque locale.

Le 15 novembre 2014, Zuari a négocié un prêt garanti par Ciments Français SAS à 2 ans à taux variable pour un montant de 1 milliard de roupies auprès d'une banque internationale.

Le 30 mars 2015, Zuari Cement Ltd a signé la mise en place d'un prêt à moyen terme de 1.800 milliards de roupies garanti par Ciments Français SAS auprès d'une banque locale à échéance avril 2021.

L'ensemble de ces prêts à long terme sont utilisés à hauteur de 7 milliards de roupies à fin décembre 2015, soit un équivalent de 98,8 millions d'euros.

Kazakhstan

Shymkent Cement a contracté un prêt à terme garanti par Ciments Français SAS de 6 ans de 5 milliards de tenge avec une institution financière internationale le 3 décembre 2014. Ce prêt à échéance aout 2021 est utilisé à fin décembre 2015 dans sa totalité et a pour objet le financement de la nouvelle ligne à voie sèche en cours de construction à Shymkent.

Principaux prêts et lignes de crédit interentreprises

Au cours du premier semestre 2010, Ciments Français a contracté un prêt interentreprises à long terme de 540 millions d'euros à 10 ans à taux variable auprès d'Italcementi Finance. Ce prêt est adossé directement à l'emprunt obligataire de 750 millions d'euros émis par Italcementi Finance en 2010. En date du 15 décembre 2011, Moody's a baissé la notation de l'emprunt obligataire d'Italcementi Finance de Baa3 à Ba1, et donc déclenché la clause dite de « step up » de cet emprunt, avec une hausse du coupon de 125 points de base, applicable à compter du coupon annuel en paiement le 19 mars 2013. Le contrat de prêt auprès d'Italcementi Finance SA prévoit que le taux applicable soit ajusté dans la même mesure.

Depuis le troisième trimestre 2014, Ciments Français dispose d'une ligne de crédit confirmée à cinq ans de 450 millions d'euros auprès d'Italcementi Finance, se substituant à la ligne de crédit de 700 millions d'euros, non utilisée au 31 décembre 2015.

Tous les prêts et lignes de crédit mis en place entre Ciments Français et Italcementi Finance sont contractés à des conditions normales de marché.

19.3 Risques de liquidité, de crédit et de contrepartie

Risque de liquidité

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de placements court terme très liquides à risque négligeable de variation de valeur ; ils sont en partie localisés dans des pays ne permettant pas une disponibilité des fonds immédiate au niveau de la holding Ciments Français (voir note 35.1).

Aucune des contreparties ne représente plus de 20 % du total des liquidités au 31 décembre 2015.

La politique financière centralisée est qu'à tout moment, les lignes de crédit confirmées disponibles doivent être suffisantes pour couvrir les échéances de la dette sur un horizon de deux ans.

La ligne de crédit confirmée de 450 millions d'euros auprès d'Italcementi Finance, totalement disponible au 31 décembre 2015, est adossée à des lignes bancaires de même durée contractées par Italcementi Finance, soumises à des covenants, actuellement respectés, liés aux ratios d'endettement d'Italcementi Group.

Le tableau ci-dessous présente les maturités de l'endettement net comparées aux lignes de crédit disponibles à la fin de chaque période.

Maturité de l'endettement et des lignes de crédit au 31 décembre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts portant intérêts, non courants	-	567,8	38,1	65,8	546,4	16,5	1 234,6
Passifs financiers et autres dettes courants	129,8	-	-	-	-	-	129,8
Concours bancaires courants	56,2	-	-	-	-	-	56,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(515,2)	-	-	-	-	-	(515,2)
Endettement net (échéances)	(329,2)	567,8	38,1	65,8	546,4	16,5	905,4
	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2017	Fin 2018	Fin 2019		
Lignes de crédit confirmées disponibles à la fin de chaque période	534,2	456,9	450,0	450,0	-		

Maturité de l'endettement et des lignes de crédit au 31 décembre 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts portant intérêts, non courants	-	30	553,8	31,7	55,4	556,4	1 227,3
Passifs financiers et autres dettes courants	76,1	-	-	-	-	-	76,1
Concours bancaires courants	39,2	-	-	-	-	-	39,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(496,3)	-	-	-	-	-	(496,3)
Endettement net (échéances)	(381,0)	30	553,8	31,7	55,4	556,4	846,3

	Fin 2014	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2017	Fin 2018
Lignes de crédit confirmées disponibles à la fin de chaque période	554,3	522,6	472,6	472,6	472,6

- Au 31 décembre 2015, la durée de vie moyenne de l'endettement brut (hors dérivés) du Groupe est de 2 ans et 5 mois (3 ans et 7 mois au 31 décembre 2014).
- Au 31 décembre 2015, la durée de vie moyenne des lignes de crédit confirmées disponibles est de 3 ans (4 ans et 4 mois au 31 décembre 2014).

Par ailleurs, le programme de cession de créances commerciales (cf §12) à échéance le 20 décembre 2017 comporte des clauses d'interruption anticipées. L'interruption ou le non-renouvellement de ce programme impacterait négativement le flux de trésorerie généré par l'activité.

Covenants

Certains financements pour des filiales étrangères (Inde et Kazakhstan) contiennent des clauses d'exigibilité anticipée ou d'annulation liées au non respect des ratios financiers. Au 31 décembre 2015, le total des emprunts soumis à « covenants » s'élève à 108.7 millions d'euros, et le total des lignes de crédit confirmées et disponibles soumises à « covenants » s'élève à 463.1 millions d'euros.

En décembre 2015, l'institution financière internationale prêteuse de Shymkent Cement a accepté de renoncer à l'application d'une clause d'exigibilité anticipée relative à la situation nette de la société au 31 décembre 2015.

En effet depuis fin août 2015, à la suite de la décision des autorités kazakhes de laisser flotter leur monnaie, le tenge a subi une dépréciation vis-à-vis du dollar US d'environ 45%. Il en est résulté pour Shymkent Cement, qui est principalement financé par des prêts en dollars US, une perte de change dans ses comptes sociaux d'environ 9 milliards de tenge (environ 36 millions d'euros), détériorant fortement sa situation nette. Afin de respecter ces engagements financiers, le Groupe procédera à une recapitalisation de sa filiale par tout moyen approprié notamment par conversion de dettes intra-groupe tout en respectant les règles locales en vigueur.

Au 31 décembre 2015, Ciments Français respecte l'ensemble de ses engagements contractuels.

Risque de crédit

Les clients qui souhaitent bénéficier de délais de paiement sont soumis à des procédures de vérification préalable. Par ailleurs, la gestion des encours clients fait l'objet d'un suivi régulier conformément aux procédures du Groupe.

La concentration du risque de crédit relatif aux créances clients est limitée dans la mesure où la base de la clientèle du Groupe est large et sans dépendance.

Risque de contrepartie sur instruments dérivés

Les instruments de change et de taux sont exclusivement mis en place avec des contreparties présentant un « rating » élevé. Les contreparties sont choisies en fonction de différents critères : notation attribuée par les agences spécialisées, actifs, capitaux propres, nature et échéances des transactions en respectant des règles de diversification des risques par contrepartie sans concentration. Ce sont généralement des banques internationales de premier plan. Toutes les contreparties sont établies en Europe Occidentale ou aux États-Unis d'Amérique.

L'adoption de l'IFRS 13 entraîne la valorisation du risque de crédit notamment sur les instruments dérivés (voir note 19.4).

19.4 Instruments financiers

Le tableau ci-dessous donne la comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur de tous les types d'instruments financiers tels que définis dans la norme IAS 39 aux 31 décembre 2015 et 2014.

Au 31 décembre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur
Actifs financiers											
Titres de participation	-	-	-	6,4	-	-	6,4	-	-	6,4	6,4
Prêts et créances financières non courants	-	-	-	-	74,0	-	74,0	-	74,0	-	74,0
Instruments dérivés actif	-	14,5	-	-	-	-	14,5	-	14,5	-	14,5
Clients	-	-	-	-	312,6	-	312,6	-	312,6	-	312,6
Autres débiteurs courants	-	-	-	-	27,0	-	27,0	-	27,0	-	27,0
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	25,9	-	25,9	-	25,9	-	25,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	515,2	-	-	-	515,2	267,1	248,1	-	515,2
Total actif	-	14,5	515,2	6,4	439,5	-	975,6	267,1	702,1	6,4	975,6
Passifs financiers											
Emprunts à taux variable	-	-	-	-	-	827,8	827,8	-	827,8	-	827,8
Emprunts à taux fixe	-	-	-	-	-	524,3	524,3	556,4	-	-	556,4
Dettes liées aux contrats de location-financement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés passif	2,3	11,5	-	-	-	-	13,8	-	13,8	-	13,8
Fournisseurs	-	-	-	-	-	498,5	498,5	-	498,5	-	498,5
Autres passifs courants	-	-	-	-	-	257,4	257,4	-	208,8	48,6	257,4
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-	56,2	56,2	-	56,2	-	56,2
Dettes financières courantes	-	-	-	-	-	12,4	12,4	-	12,4	-	12,4
Total passif	2,3	11,5	-	-	-	2 176,5	2 190,3	556,4	1 617,5	48,6	2 222,4

Au 31 décembre 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur
Actifs financiers											
Titres de participation	-	-	-	32,1	-	-	32,1	24,8	-	7,3	32,1
Prêts et créances financières non courants	-	-	-	-	63,7	-	63,7	-	63,7	-	63,7
Instruments dérivés actif	1,3	19,1	-	-	-	-	20,4	-	20,4	-	20,4
Clients	-	-	-	-	341,1	-	341,1	-	341,1	-	341,1
Autres débiteurs courants	-	-	-	-	44,5	-	44,5	-	44,5	-	44,5
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	24,1	-	24,1	-	24,1	-	24,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	496,3	-	-	-	496,3	243,1	253,2	-	496,3
Total actif	1,3	19,1	496,3	32,1	473,4	-	1 022,2	267,9	747,0	7,3	1 022,2
Passifs financiers											
Emprunts à taux variable	-	-	-	-	-	755,6	755,6	-	755,6	-	755,6
Emprunts à taux fixe	-	-	-	-	-	534,8	534,8	581,0	-	-	581,0
Dettes liées aux contrats de location-financement	-	-	-	-	-	0,7	0,7	-	0,7	-	0,7
Instruments dérivés passif	0,7	23,9	-	-	-	-	24,6	-	24,6	-	24,6
Fournisseurs	-	-	-	-	-	498,2	498,2	-	498,2	-	498,2
Autres passifs courants	-	-	-	-	-	316,8	316,8	-	294,9	21,9	316,8
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-	39,2	39,2	-	39,2	-	39,2
Dettes financières courantes	-	-	-	-	-	12,3	12,3	-	12,3	-	12,3
Total passif	0,7	23,9	-	-	-	2 159,0	2 182,2	581,0	1 625,5	21,9	2 228,4

Les créances clients et les fournisseurs et autres créditeurs sont à court terme et leur valeur comptable représente une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur. La juste valeur des contrats de taux d'intérêt est déterminée sur la base de flux actualisés en utilisant la courbe zéro coupon.

La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change actuels pour des contrats avec des conditions d'échéance similaires.

La juste valeur des dettes et créances en devises est évaluée au cours de clôture. La juste valeur des dettes et créances à taux fixe est déterminée par rapport à un taux fixe hors marge de crédit, ajustée des coûts de transaction directement imputables à l'actif et au passif financier.

Valeur de marché des instruments dérivés de change et de taux

(en millions d'euros)	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Dérivés - Taux d'intérêt				
Couverture des flux futurs	0,1	10,1	0,1	7,1
Couverture de juste valeur	9,9	0,1	16,0	0,1
Instruments dérivés non qualifiés	-	-	-	-
Dérivés - Devises étrangères				
Couverture des flux futurs	-	-	-	-
Couverture de juste valeur	-	-	-	-
Instruments dérivés non qualifiés	-	-	-	-
Non courant	10,0	10,2	16,1	7,2
Dérivés - Taux d'intérêt				
Couverture des flux futurs	-	-	-	-
Couverture de juste valeur	-	-	-	-
Instruments dérivés non qualifiés	-	2,1	1,3	0,1
Dérivés - Devises étrangères				
Couverture des flux futurs	0,9	0,3	3,0	0,2
Couverture de juste valeur	3,6	1,0	-	16,6
Instruments dérivés non qualifiés	-	0,2	-	0,6
Courant	4,6	3,6	4,3	17,5
TOTAL	14,5	13,8	20,4	24,7

L'évaluation des instruments dérivés au 31 décembre 2015 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement lié au risque de contrepartie (CVA) et l'ajustement lié au risque de crédit propre (DVA) introduits par IFRS 13.

La méthodologie retenue pour calculer l'impact du risque de crédit sur les valorisations (exposition au défaut), à la date de clôture consiste donc à appliquer à chaque date de flux de la valorisation une probabilité de défaut afin d'obtenir, par différence avec la valorisation sans risque de crédit, une évaluation de l'ajustement de valeur liée à la prise en compte du risque de contrepartie.

Lorsque la valorisation est positive pour Ciments Français, l'ajustement de crédit de valeur nommé *Credit Value Adjustment (CVA)* est basé sur la probabilité de défaut de la contrepartie bancaire et correspond à une décote sur la valorisation du dérivé que Ciments Français subit en raison du risque de contrepartie.

Symétriquement, lorsque la valorisation est négative l'ajustement de débit de valeur nommé *Debit Value Adjustment (DVA)* est basé principalement sur la probabilité de défaut de Ciments Français et correspond à une surcote sur la valorisation du dérivé reconnue par Ciments Français en raison du risque de crédit qu'elle fait subir à la contrepartie.

Les probabilités de défaut sont calculées à partir des données du marché secondaire par le calcul des *Credit Default Swaps (CDS)* implicites.

Le pourcentage de perte en cas de défaut nommé *Loss Given Default (LGD)* est établi à 60 % selon le standard de marché.

Les deux tableaux ci-dessous donnent l'impact des accords de compensation relatifs aux instruments dérivés actifs et des instruments dérivés passifs tel que définis par l'amendement de la norme IFRS 7 aux 31 décembre 2015 et 2014.

Les instruments dérivés sont exprimés ci-après à leur juste valeur, y compris l'impact IFRS 13 relatif au risque de crédit pour l'année 2015.

Netting des actifs financiers et passifs financiers au 31 décembre 2015

(en millions d'euros)	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants non compensés au bilan		Montants nets selon IFRS 7
				Instruments dérivés	Cash collatéral	
Instruments financiers dérivés actifs	14,5	-	14,5	2,1	-	12,4
Instruments financiers dérivés passifs	13,8	-	13,8	2,1	-	11,8

Netting des actifs financiers et passifs financiers au 31 décembre 2014

(en millions d'euros)	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants non compensés au bilan		Montants nets selon IFRS 7
				Instruments dérivés	Cash collatéral	
Instruments financiers dérivés actifs	20,4	-	20,4	1,4	-	19,0
Instruments financiers dérivés passifs	24,7	-	24,7	1,4	-	23,3

19.5 Politique de gestion des risques financiers

Le Groupe utilise certains instruments financiers pour réduire les risques de taux d'intérêt ainsi que les risques de change résultant de la nature de sa dette et de son activité internationale.

Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à minimiser le coût de l'endettement net du Groupe et à réduire l'exposition à ce risque. Deux natures de risque sont couvertes :

- Le risque de variation de la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe.
Le Groupe est exposé à un risque de coût d'opportunité en cas de baisse des taux dans le cas d'un endettement à taux fixe. Une variation des taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe et affectera le résultat consolidé en cas de liquidation ou remboursement anticipé de ces instruments.
- Le risque de variation des flux futurs des actifs et passifs financiers à taux variable.
Une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux variable, mais affectera l'évolution des frais financiers et en conséquence, les résultats futurs de l'entreprise.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, de ses objectifs de performance et de réduction du risque, arbitre entre ces deux risques, en privilégiant la couverture des flux futurs sur les court et moyen termes et la couverture du risque de variation sur la valeur de marché sur le long terme, dans le cadre de limites définies.

La couverture du risque de taux est principalement réalisée par la négociation de contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps), de FRA (accords de taux futurs) et d'options de taux d'intérêt négociés sur le marché de gré à gré avec des banques de premier rang. Toute exposition en dérivés ne peut excéder l'exposition sous-jacente.

Instruments dérivés de taux par échéance

La répartition par maturité dans le temps des différentes opérations de couverture de taux est la suivante :

(valeurs nominales - en millions d'euros)

	Maturité				TOTAL
	à moins d'1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Couverture juste valeur					
Swaps receveur fixe / payeur variable					
165 MILLIONS D'EUROS 4,75 % / Euribor 3 mois + 0,6260 %	-	165,0	-	-	165,0
Total couverture juste valeur	-	165,0	-	-	165,0
Couverture flux de trésorerie					
Swaps receveur variable / payeur fixe					
250 MILLIONS D'EUROS Euribor 3 mois / 0,9126 %	-	-	250,0	-	250,0
300 MILLIONS D'EUROS Euribor 3 mois / 0,6121 %	-	-	-	300,0*	300,0
4,3 MILLIONS D'EUROS Euribor 3 mois / 1,164 %	-	-	-	4,3	4,3
Total couverture flux de trésorerie	-	-	250,0	304,3	554,3
Instruments dérivés non qualifiés					
Swaps receveur variable / payeur fixe					
50 M\$ Libor 3 mois / 0,8225 %	-	45,9	-	-	45,9
260 M\$ Libor 3 mois / 1,5090%	-	-	238,8	-	238,8
130 M\$ Libor 3 mois / 2,0376 %	-	-	-	119,4	119,4
Total instruments dérivés non qualifiés	-	45,9	238,8	119,4	404,2
TOTAL	-	210,9	488,8	423,7	1 123,4

* Dont swap de taux d'intérêts à départ différé en 2017 pour 150 millions d'euros.

Les instruments financiers sont exprimés en valeur nominale du contrat de couverture; sont exclus, le cas échéant, les instruments désactivés à la date de clôture.

Exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant donne la valeur historique, par échéance, des instruments financiers du Groupe exposés au risque de taux d'intérêt.

Endettement net après couverture

(en millions d'euros)	Total	à moins d'1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 5 ans	à plus de 5 ans
Taux fixe					
Passifs financiers à taux fixe ⁽¹⁾	524,3	2,1	510,9	3,3	8,0
Actifs financiers à taux fixe	-	-	-	-	-
Passif financier net à taux fixe avant couverture	524,3	2,1	510,9	3,3	8,0
Couvertures taux fixe / taux variable	(165,0)	-	(165,0)	-	-
Couvertures taux variable / taux fixe	808,4	-	45,9	488,8	273,7 ⁽²⁾
Passif financier net à taux fixe après couverture	1 167,7	2,1	391,8	492,1	281,6
Taux variable					
Passifs financiers à taux variable ⁽¹⁾	896,4	183,9	56,9	647,0	8,5
Actifs financiers à taux variable	(541,1)	(541,1)	-	-	-
Passif financier net à taux variable avant couverture	355,2	(357,2)	56,9	647,0	8,5
Couvertures taux fixe / taux variable	165,0	-	165,0	-	-
Couvertures taux variable / taux fixe	(808,4)	-	(45,9)	(488,8)	(273,7)
Passif financier net à taux variable après couverture	(288,1)	(357,2)	176,0	158,1	(265,1)

(1) Hors instruments dérivés.

(2) hors swap de taux d'intérêts à départ différé en 2017 pour 150 millions d'euros.

Au 31 décembre 2015, en cas d'une translation de la courbe des taux de +0,5 %, la revalorisation du portefeuille de dérivés de taux aurait un impact avant impôt de 10.9 millions d'euros sur les capitaux propres et 6.6 millions d'euros sur le résultat avant impôt; l'effet positif sur le résultat provient principalement des instruments dérivés non qualifiés en comptabilité de couverture couvrant le risque de taux sur la dette intra-Groupe de la filiale des États-Unis. La revalorisation des dettes à taux fixe couvertes en juste valeur aurait un impact avant impôt de 3.3 millions d'euros sur le résultat.

Inversement, en cas d'une translation de la courbe des taux de -0,5 %, la revalorisation du portefeuille de dérivés de taux aurait un impact avant impôt de -11.2 millions d'euros sur les capitaux propres et de -6.8 millions d'euros sur le résultat avant impôt. La revalorisation des dettes à taux fixe couvertes en juste valeur aurait un impact avant impôt de -3.3 millions d'euros sur le résultat.

Risque de change

Les sociétés du Groupe sont exposées au risque de change sur leurs flux d'exploitation et sur leurs encours de financement libellés en devises autres que leur monnaie locale.

Les sociétés du Groupe opèrent principalement sur leur marché local. En conséquence, la facturation et les coûts d'exploitation sont libellés dans la même monnaie et l'exposition au risque de change sur les flux d'exploitation est peu significative à l'exception des achats de combustibles, de pièces de rechange et des investissements liés à la construction de nouvelles usines.

La politique du Groupe prévoit que les filiales empruntent et placent dans leur devise locale, sauf dans le cas de couverture de flux en devises étrangères. Cependant, le Groupe peut adapter cette règle générale dans des cas particuliers pour tenir compte de la situation spécifique d'un pays (forte inflation, taux d'intérêt élevés, convertibilité, liquidité...).

Dans le cadre de son activité de financement des filiales, Ciments Français peut en outre s'engager dans des

contrats de financement dans une devise qui ne correspond pas à celle du prêt à sa filiale.

La politique du Groupe consiste à couvrir ces expositions lorsque les conditions de marché le permettent. L'exposition nette de chaque entité est déterminée sur la base des flux nets d'exploitation prévisionnels à l'horizon d'un à deux ans et des encours de financement ou placement engagés en devises autres que sa monnaie locale.

Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises ou des couvertures à composantes optionnelles conclues avec des banques de premier rang.

Le tableau ci-dessous donne le montant au 31 décembre 2015 des passifs et actifs financiers contractés dans une devise autre que la devise locale de la société. L'exposition nette résulte principalement du placement de la trésorerie des filiales égyptiennes en dollars américains afin de se prémunir des effets des fluctuations de la monnaie locale.

<i>(en équivalent millions d'euros)</i>	Euro	USD	Autres
Actifs financiers ⁽¹⁾	2,8	480,2	41,9
Passifs financiers ⁽¹⁾	(12,2)	(62,9)	(62,8)
Instruments dérivés ⁽²⁾	-	(435,5)	62,8
Exposition nette par devise	(9,4)	(18,3)	41,9

(1) Hors dettes et créances commerciales.

(2) En valeur nominale.

L'exposition des capitaux propres au risque de change est due principalement au dollar américain, au baht thaïlandais, au dirham marocain, à la livre égyptienne et à la roupie indienne. Les investissements nets dans ces devises ne sont pas couverts. Une variation de 1 % des taux de conversion des devises étrangères par rapport à l'euro aurait au 31 décembre 2015 un impact de 34,0 millions d'euros sur les capitaux propres dont 7,8 millions d'euros sur les participations ne donnant pas le contrôle.

Au 31 décembre 2015, une appréciation de 10 % des cours de change sur le portefeuille de dérivés de change aurait un impact de 1,9 millions d'euros sur les capitaux propres et de -40,8 millions d'euros sur le résultat avant impôt. Une dépréciation de 10 % des cours de change aurait un impact de -1,9 millions d'euros sur les capitaux propres et de 40,8 millions d'euros sur le résultat avant impôt.

Instruments dérivés de change par échéance

Les instruments de change sont présentés en valeur nominale et exprimés en euros au cours de clôture. Leur maturité est inférieure à deux ans.

(valeurs nominales - en millions d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Achats à terme		
Couverture de flux de trésorerie		
Dollar US	34,8	36,3
Autres	0,1	-
Couverture de juste valeur		
Dollar US	20,1	47,9
Franc suisse	62,8	44,3
Autres	0,2	-
Instruments dérivés non qualifiés		
Dollar US	1,5	-
Total achats à terme	119,5	128,5
Ventes à terme		
Couverture de flux de trésorerie		
Dollar US	12,5	5,8
Couverture de juste valeur		
Dollar US	458,6	310,5
Autres	-	10,3
Instruments dérivés non qualifiés		
Dollar US	14,7	6,6
Total ventes à terme	485,8	327,4
Options	-	-
Couverture de flux de trésorerie		
Dollar US	-	-
Total options	-	-
Contrats d'échange de devises et de taux*		
Couverture de juste valeur	-	-

* Les contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt correspondent à la couverture d'emprunts libellés en dollar US avec une maturité supérieure à un an (2016).

Risque sur les instruments dérivés sur matières premières

Le Groupe ne négocie pas d'instruments dérivés sur matières premières et n'est donc pas exposé à ce type de risque.

Risque de variation des cours de quotas d'émission de CO₂

Les sociétés européennes du Groupe sont exposées aux fluctuations du marché des droits d'émission de CO₂. En 2013, elles ont renouvelé le mandat à Italcementi S.p.A. pour acheter et vendre des droits d'émission de CO₂ (EUA) et des crédits de réduction des émissions (CER) jusqu'en 2021.

Au cours de l'exercice 2015, compte-tenu du scénario macroéconomique du secteur et des surplus échus, le Groupe a vendu comptant des droits EUA (*European Union Allowances*) générant un impact économique de 10 millions d'euros, enregistré en « autres produits d'exploitation » (5,1 millions d'euros en 2014, à travers l'optimisation du

portefeuille EUA-CER).

Aucun instrument dérivé sur droit d'émission n'est inscrit au bilan au 31 décembre 2015.

Risque marchés actions

Ciments Français est peu exposé au risque sur marchés actions. Les titres disponibles à la vente ne sont pas cotés.

19.6 Comptabilité de couverture

Les impacts des opérations de couverture de la période peuvent être résumés comme suit :

La réserve des capitaux propres enregistre les variations de juste valeur, la perte ou le profit sur l'instrument de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie qui est considérée comme efficace.

Les montants enregistrés en capitaux propres au 31 décembre 2015 au titre des nouveaux instruments dérivés s'élèvent à -2,9 million d'euros (-0,3 million d'euros au 31 décembre 2014). La réserve correspondant aux instruments échus en 2015 et sortis des capitaux propres est de -2,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 (2,1 millions d'euros au 31 décembre 2014). La variation des capitaux propres liée aux instruments dérivés souscrits au cours des exercices antérieurs et toujours en portefeuille au 31 décembre 2015 est de 0,4 millions d'euros (-3,6 millions d'euros au 31 décembre 2014). L'inefficacité découlant des couvertures de flux de trésorerie en portefeuille fin 2015 et fin 2014 comptabilisée dans le compte de résultat n'est pas significative.

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur en portefeuille, les montants comptabilisés dans le compte de résultat s'élèvent à 12,6 millions d'euros au 31 décembre 2015 (0,6 million d'euros au 31 décembre 2014). Les montants comptabilisés attribuables au risque couvert sur le sous-jacent s'élèvent à -12,9 millions d'euros au 31 décembre 2015 (0,3 million d'euros au 31 décembre 2014). Ces éléments sont comptabilisés en résultat dans la juste valeur des instruments dérivés de taux et de change (note 30).

Note 20 - Retraites, prévoyance et autres avantages accordés aux salariés

20.1 Régimes à prestations définies

Au 31 décembre 2015, les provisions liées aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, net des actifs associés, s'élèvent à 226,5 millions d'euros contre 226,8 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Ces provisions correspondent à la couverture de frais médicaux pour 112,5 millions d'euros (115,1 millions d'euros en 2014) et à d'autres engagements, principalement de retraite, préretraite, indemnités de fin de carrière et médailles du travail, pour 114,0 millions d'euros (111,7 millions d'euros en 2014).

Les engagements relatifs aux frais médicaux concernent principalement la France (pour 55,6 millions d'euros), les États-Unis (43,2 millions d'euros) et le Maroc (7,9 millions d'euros). En France, l'employeur prend partiellement en charge la cotisation versée à une mutuelle assurant le remboursement d'une partie des dépenses de frais médicaux après le départ en retraite. L'engagement concerne des employés actifs à hauteur de 37 % et d'anciens employés retraités pour les 63 % restants. Aux États-Unis, les régimes couvrent généralement un certain pourcentage des frais nets engagés après couverture sociale. L'engagement concerne des employés actifs pour 58 % et des retraités pour 42 %.

Les autres engagements relatifs à des avantages postérieurs à l'emploi s'élèvent à 220,2 millions d'euros. Les plus significatifs sont aux États-Unis (144,5 millions d'euros) et en France (35,4 millions d'euros). Ils sont financés partiellement ou en totalité au travers de fonds de pension indépendants ou de contrats d'assurance (96,9 millions d'euros aux États-Unis et 4,7 millions d'euros en France). Aux États-Unis, 22 % de ces engagements concernent des employés en activité, 10 % d'anciens employés détenant un droit de retraite différé et 68 % d'anciens employés à la retraite.

Avantages postérieurs à l'emploi - Régimes de retraite et assimilés

La variation de l'obligation s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme		Couverture médicale postérieure à l'emploi		TOTAL	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Obligation à l'ouverture	216,2	171,1	115,1	90,3	331,3	261,4
Coûts des services rendus au cours de la période	4,9	3,6	2,6	1,8	7,5	5,4
Coûts des services passés	2,1	1,6	0,6	-	2,7	1,6
(Gains) pertes sur liquidations de régimes	-	(1,2)	-	-	-	(1,2)
Charge d'intérêt	7,3	7,2	2,8	3,3	10,1	10,5
Prestations versées par les fonds	(10,1)	(8,0)	-	-	(10,1)	(8,0)
Prestations versées par l'employeur	(4,3)	(3,7)	(4,1)	(3,7)	(8,5)	(7,3)
Versements des fonds pour liquidations de régimes	(0,2)	(2,8)	-	-	(0,2)	(2,8)
Cotisations des salariés	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	0,4	-	-	-	0,4
Pertes (gains) actuariels reconnus en autres éléments du résultat global :						
- Impact des changements d'hypothèses démographiques	(3,0)	7,5	(0,8)	3,8	(3,8)	11,4
- Impact des changements d'hypothèses financières	(6,3)	20,4	(6,9)	17,1	(13,1)	37,4
- Gains et pertes d'expérience	(2,7)	2,5	(1,6)	(2,5)	(4,3)	-
Écarts de conversion	16,3	17,6	4,8	5,0	21,1	22,6
Obligation à la clôture	220,2	216,2	112,5	115,1	332,7	331,3

La variation de la juste valeur des actifs de couverture des régimes de retraites s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme	
	2015	2014
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	104,5	91,5
Produits d'intérêts	3,9	4,1
Cotisations de l'employeur	4,4	5,4
Cotisations des salariés	-	-
Prestations payées par les fonds	(10,1)	(8,0)
Versements des fonds pour liquidations de régimes	(0,2)	(2,8)
Frais administratifs	(0,5)	(0,5)
Écart sur rendement des actifs de couverture reconnu en autres éléments du résultat global	(6,6)	3,5
Écart de conversion	10,8	11,3
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	106,2	104,5

Les montants nets comptabilisés au bilan au 31 décembre sont les suivants :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme		Couverture médicale postérieure à l'emploi		TOTAL	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Valeur actualisée de l'obligation	220,2	216,2	112,5	115,1	332,7	331,3
Juste valeur des actifs du régime	(106,2)	(104,5)	-	-	(106,2)	(104,5)
Valeur nette de l'obligation	114,0	111,7	112,5	115,1	226,5	226,8

Le détail de la charge se présente comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme		Couverture médicale postérieure à l'emploi		TOTAL	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Charges comptabilisées au compte de résultat :						
Coût des services rendus au cours de la période	(4,7)	(3,6)	(2,6)	(1,8)	(7,2)	(5,4)
Coût des services passés	(2,1)	(1,6)	(0,6)	-	(2,7)	(1,6)
(Gains) pertes sur liquidations de régimes	-	1,2	-	-	-	1,2
Coût d'actualisation de la dette actuarielle	(7,3)	(7,2)	(2,8)	(3,3)	(10,1)	(10,5)
Produits d'intérêts sur actifs du régime	3,9	4,1	-	-	3,9	4,1
Pertes et gains actuariels sur autres avantages à long terme	(0,3)	-	-	-	(0,3)	-
Frais administratifs	(0,5)	(0,5)	-	-	(0,5)	(0,5)
TOTAL enregistré au compte de résultat	(11,0)	(7,6)	(6,0)	(5,0)	(16,9)	(12,7)
Pertes et gains actuariels comptabilisés au compte de résultat global :						
Impact des changements d'hypothèses démographiques	3,0	(7,5)	0,8	(3,8)	3,8	(11,4)
Impact des changements d'hypothèses financières	6,2	(19,9)	6,9	(17,1)	13,0	(36,9)
Gains et pertes d'expérience	3,1	(3,1)	1,6	2,5	4,7	(0,6)
Écart sur rendement des actifs de couverture	(6,6)	3,5	-	-	(6,6)	3,5
TOTAL enregistré au compte de résultat global	5,7	(26,9)	9,3	(18,4)	14,9	(45,3)

Les variations du passif net comptabilisé au bilan s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme		Couverture médicale postérieure à l'emploi		TOTAL	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Passif net à l'ouverture	111,7	79,5	115,1	90,3	226,8	169,8
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	11,2	7,6	6,0	5,0	17,1	12,7
Pertes et (gains) actuariels enregistrés au compte de résultat global	(5,7)	26,9	(9,2)	18,4	(14,9)	45,3
Variations de périmètre	-	0,4	-	-	-	0,4
Cotisations versées par l'employeur	(4,4)	(5,4)	-	-	(4,4)	(5,4)
Paiement de prestations par l'employeur	(4,3)	(3,7)	(4,1)	(3,7)	(8,5)	(7,3)
Écarts de conversion	5,6	6,3	4,8	5,0	10,4	11,3
Passif net à la clôture	114,0	111,7	112,5	115,1	226,5	226,8

La répartition de l'obligation selon le statut des bénéficiaires au 31 décembre 2015 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de retraite et autres avantages long terme	Couverture médicale postérieure à l'emploi	TOTAL
Employés en activité	107,1	55,1	162,6
Anciens employés détenant un droit de retraite différé	13,9	-	13,9
Anciens employés à la retraite	99,3	57,3	156,6
Obligation à la clôture	220,2	112,5	332,7

La composition des placements destinés à couvrir les engagements de retraite est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014
Placements monétaires	3,5	5,0
Actions	54,4	51,8
Obligations	43,2	42,8
Assurances	4,2	4,1
Autres	0,8	0,7
TOTAL	106,2	104,5

Le Groupe s'attend à payer au titre des cotisations employeurs en 2016 les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagements de retraite	Frais de santé et autres avantages sociaux	TOTAL
2016	7,5	5,8	13,3

Les prestations à verser au titre des régimes à prestation définie au cours des dix prochaines années peuvent être estimées comme suit au 31 décembre 2015 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagements de retraite	Frais de santé et autres avantages sociaux	TOTAL
2016	14,1	5,8	19,9
2017	15,0	5,7	20,7
2018	15,2	5,7	20,8
2019	15,8	5,8	21,6
2020	17,1	5,9	23,0
2021 – 2025	87,2	30,1	117,3

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation des engagements du Groupe sont les suivantes :

(en %)

	Europe		Amérique du Nord		Autres pays	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Taux d'inflation	2,0	2,0	n/a	n/a	2,0 – 8,0	2,0 – 8,0
Taux d'augmentation des salaires	1,0 – 3,5	1,0 – 3,5	n/a	n/a	3,5 – 8,5	3,5 – 9,0

(en %)

	Taux d'actualisation 2015	Taux d'actualisation 2014
Europe		
Belgique	1,15 – 2,00	0,70 – 1,50
Espagne	2,00	1,50
France	1,50 – 2,00	0,90 – 1,50
Grèce	2,00	1,50
Bulgarie	2,35	2,90
Amérique du Nord		
États-Unis	1,60 – 3,95	1,55 – 3,70
Canada	3,85	3,80
Autres pays		
Égypte	14,60	16,00
Maroc	3,50	4,00
Koweït	4,00	3,60
Thaïlande	3,00	2,75
Inde	8,00	7,80
Kazakhstan	7,10	6,75

Les taux d'actualisation ont été déterminés de façon harmonisée en tenant compte de la maturité propre aux différents engagements, l'indice de référence étant pour les pays de la zone Euro l'indice *Iboxx Corporate AA* et pour les États-Unis le *Citigroup Pension Discount Curve* ; pour les autres pays, divers indices de référence, à 10 ans et plus, ont été utilisés.

Une variation de +0,25 % ou -0,25 % des principales hypothèses actuarielles modifierait l'évaluation des engagements comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme		Couverture médicale postérieure à l'emploi	
	-0,25 %	+0,25 %	-0,25 %	+0,25 %
Taux d'actualisation	226,9	215,5	116,7	108,5
Taux d'inflation	219,7	222,5	109,8	115,2
Taux d'augmentation des salaires	219,6	222,4	-	-
Taux d'évolution des coûts médicaux	-	-	108,9	116,3

20.2 Régimes à cotisations définies

Au sein du Groupe, les régimes à cotisations définies correspondent essentiellement à des régimes de retraite, de couverture médicale et de prévoyance. Le montant des contributions relatives à ces régimes enregistrées dans l'exercice s'élève à 41,3 millions d'euros (contre 40,3 millions d'euros en 2014).

20.3 Indemnités de fin de contrat de travail

Les provisions pour indemnités de fin de contrat de travail s'élèvent à 6,5 millions d'euros au 31 décembre 2015 (4,1 millions d'euros en 2014).

Note 21 - Autres provisions et passifs éventuels

21.1 Autres provisions

Des provisions pour réaménagement de sites, litiges ou autres risques sont constituées conformément aux principes décrits en note 1.18.

Les variations de ces provisions s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2014	Dotation	Reprise (montant utilisé)	Reprise (montant non utilisé)	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Reclassement	31 décembre 2015
Réaménagement des sites et environnement	52,1	5,3	(5,8)	(0,1)	0,4	1,0	(0,2)	52,7
Litiges*	47,8	9,9	(6,5)	(1,4)	-	1,1	-	51,0
Autres risques et charges*	38,4	19,3	(4,4)	(7,2)	-	0,4	(0,8)	45,8
TOTAL	138,4	34,5	(16,8)	(8,6)	-	2,5	(0,9)	149,5
Part non courante	137,3	34,2	(16,8)	(8,6)	0,4	2,5	(0,9)	148,1
Part courante	1,1	0,3	-	-	-	-	-	1,4

* Les provisions pour litiges et autres risques et charges sont destinées à couvrir des risques comme des litiges avec les tiers et des différends avec les administrations, notamment en matière fiscale. Les reprises, montants non utilisés, correspondent pour l'essentiel à des excédents de provisions et des extinctions de risque sur des litiges fiscaux provisionnés.

L'impact net des variations de provisions au compte de résultat s'analyse comme suit en 2015 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dotation	Reprise montants non utilisés	TOTAL (net)
Résultat d'exploitation	30,2	(8,6)	21,6
Impôts	4,3	-	4,3
TOTAL	34,5	(8,6)	25,9

21.2 Passifs éventuels

Les principaux risques et litiges en cours au 31 décembre 2015 et n'ayant pas donné lieu à provision sont indiqués ci-après. À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

Europe

Une enquête initiée par la Commission européenne en novembre 2008 à l'encontre de plusieurs groupes cimentiers parmi lesquels Italcementi S.p.A. et ses filiales, notamment Ciments Français, Ciments Calcia et la Compagnie des Ciments Belges avait conduit la Commission à ouvrir en décembre 2010 une procédure pour ententes et/ou pratiques anticoncurrentielles à l'encontre d'Italmobiliare S.p.A. (société contrôlant Italcementi S.p.A.) et à élargir son enquête à la filiale espagnole Financiera y Minera (FyM). Cette procédure a été clôturée en juillet 2015 sans

conséquences financières pour le Groupe.

Belgique

En août 2013, le Conseil de la concurrence belge a condamné la Compagnie des Ciments Belges (CCB), parmi divers autres opérateurs, à une amende de 1,8 million d'euros pour pratiques anticoncurrentielles. CCB a fait appel de cette décision et a posé une question préjudicielle devant les tribunaux européens. Par ailleurs, suite à cette décision, Orcem a demandé à être indemnisé du préjudice subi à raison de ces pratiques anticoncurrentielles. Son action est suspendue dans l'attente d'une décision de la Cour d'appel.

France

En juillet 2015, après une tentative de renégociation infructueuse, un contrat de fourniture de laitier conclu en 2005 avec Arcelor-Mittal pour une durée de 15 ans a donné lieu à un litige entre Calcia et Arcelor Mittal. Calcia a été condamné par le tribunal de commerce de Dunkerque à payer 3,3 millions d'euros en règlement de factures en litige. Une autre réclamation de 6,5 millions d'euros d'Arcelor-Mittal au titre des économies de CO₂ n'est pas encore jugée dans l'attente d'une expertise. Calcia a fait appel de la condamnation et a demandé la résiliation de ce contrat. Une décision de la Cour d'appel est attendue prochainement.

Espagne

Le 14 mai 2014, suite à une procédure lancée par une association locale, le tribunal de Malaga a annulé le permis environnemental intégré accordé en 2007 à la société Financiera y Minera (FyM) dans le cadre de la rénovation de la cimenterie de Malaga, sous prétexte de l'absence d'évaluation préalable de l'impact environnemental. FyM a fait appel de la décision et a demandé un nouveau permis après avoir fait procéder à une évaluation de l'impact environnemental.

Turquie / Russie

- Suite à l'échec des accords de 2008 pour la cession des activités turques (Set Group) à Sibcem (filiale de Sibconcord), les actions intentées par Sibconcord à l'encontre de Ciments Français se poursuivent en Russie. Le tribunal de Kemerovo (Russie) a rendu un jugement favorable à Ciments Français le 10 juillet 2013 rejetant les demandes de Sibconcord. En mars 2014, la cour d'appel a rejeté la demande d'annulation du contrat déposée par Sibconcord, confirmant la décision en faveur de Ciments Français. Sibconcord a alors interjeté appel devant la cour régionale de cassation. La cour suprême a annulé la décision de première instance et renvoyé l'affaire devant le tribunal de Kemerovo. Ciments Français a obtenu une décision favorable devant les deux premiers degrés de juridiction mais a été déboutée devant la cour régionale de cassation le 15 décembre 2015. Cette décision est exécutoire mais n'est pas définitive. Ciments Français a formé un pourvoi devant la Cour Suprême.
- En ce qui concerne la procédure d'arbitrage suivant le règlement CCI, le tribunal de commerce d'Istanbul a confirmé (cette décision étant devenue définitive) le 26 janvier 2015 que la sentence arbitrale finale en faveur de Ciments Français était exécutoire.
- Parallèlement, Ciments Français poursuit ses procédures de reconnaissance de la sentence arbitrale dans différents pays, y compris en Russie. L'exequatur a été obtenu en Belgique, en France, en Italie, en Bulgarie, aux Etats-Unis et au Kazakhstan.

Égypte

Des particuliers ont initié des procédures tendant à remettre en cause les privatisations des sociétés Helwan Cement Company (Helwan) et Tourah Portland Cement Company (TPCC) - aujourd'hui filiales de Suez Cement - intervenues avant toute prise de participation directe ou indirecte de Ciments Français. Suez Cement n'est au stade actuel partie prenante que de la procédure visant TPCC. Ces procédures restent à un stade trop préliminaire pour en tirer quelque conclusion que ce soit. Une loi venant encadrer l'intérêt à agir dans le cadre des procédures de privatisation est actuellement à l'examen devant le juge constitutionnel.

En 2011, la société Globe Corporation ("Globe"), une société établie en Californie (USA) a engagé une action devant les tribunaux du Caire (Egypte) à l'encontre de Helwan Cement Company ("HCC") en paiement de commissions pour 17 millions de dollars US et intérêts de retard dus au titre d'un contrat d'agent conclu en 2002 prévoyant le paiement de commissions en fonction de la quantité de ciment exportée. La procédure n'a pas été examinée au fond car HCC a saisi la Cour de Cassation égyptienne d'un recours en incompétence, les tribunaux compétents aux termes du contrat étant les tribunaux californiens. Tahaya Misr Investment Inc. (venant aux droits de Globe) a engagé en décembre 2015 une action devant les tribunaux de Californie à l'encontre de HCC, Suez Cement et Italcementi.

Inde

Zuari Cement Limited fait l'objet de redressements fiscaux, portant notamment sur les prix de transfert.

- La procédure concernant l'exercice 2007-2008 est close, la cour suprême ayant tranché en faveur de Zuari Cement Limited et les autorités fiscales indiennes n'ayant pas relancé la procédure avant la date limite du 31 mars 2015.
- Concernant l'exercice 2008-2009, la cour d'appel a tranché en mai 2015 en faveur de Zuari Cement Limited et a annulé le redressement. Les autorités fiscales indiennes ont la possibilité de relancer la procédure.
- Les exercices 2009-2010 et 2010-2011 ont également fait l'objet de redressements en 2014 et 2015. Ces redressements, aux motifs voisins des deux précédents et qui conduiraient à des paiements complémentaires d'impôts estimés à 6,4 millions d'euros et 8,0 millions d'euros, sont contestés par Zuari Cement Limited. Les procédures sont en cours.

Note 22 - Impôts sur les bénéfices

Analyse des actifs et passifs d'impôts différés

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2014	Résultat	Autres mouvements*	Au 31 décembre 2015
Déficits reportables	42,7	(7,7)	5,2	40,2
Immobilisations	(304,8)	3,7	(12,6)	(313,7)
Provisions	110,2	0,5	2,3	113,0
Autres	(15,3)	5,6	0,1	(9,6)
Passif net d'impôts différés	(167,2)	2,1	(5,0)	(170,1)
Dont				
Impôts différés actifs	12,7			26,4
Impôts différés passifs	(179,9)			(196,5)

* Les autres mouvements sont constitués des impôts différés sur les profits et charges comptabilisés en capitaux propres, de l'impact des variations de périmètre et des écarts de conversion.

Au 31 décembre 2015, le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élève à 197,3 millions d'euros. Ils proviennent de déficits fiscaux à hauteur de 194,1 millions d'euros, principalement en Amérique du Nord (164,7 millions d'euros), en Espagne (13,1 millions d'euros), en Grèce (8,9 millions d'euros) et au Kazakhstan (5,6 millions d'euros).

Note 23 - Autres passifs courants

Le poste « Autres passifs courants » se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dettes fiscales et sociales	176,4	170,1
Fournisseurs d'immobilisations	66,6	97,0
Engagements de rachats d'intérêts minoritaires	36,9	21,9
Avances clients	90,3	96,4
Instruments dérivés	3,5	17,4
Dividendes à payer	0,5	53,8
Autres dettes diverses	68,7	47,7
Produits constatés d'avance	10,6	16,5
TOTAL	453,5	520,8

Les engagements de rachats d'intérêts minoritaires concernent les sociétés Ready Mix Concrete Alalamia en Égypte et Hilal Cement au Koweït.

Il n'existe pas d'autre engagement inconditionnel de rachat d'actions détenues par des minoritaires.

Note 24 - Engagements hors bilan

24.1 Engagements liés au financement du Groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Endettement bénéficiant de sûretés réelles sous forme d'hypothèques	123,6	137,8
Cautions, garanties et autres	126,9	117,9
TOTAL	250,5	255,7

Échéancier des engagements liés au financement au 31 décembre 2015 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Indéterminée
Endettement (figurant au bilan)	1 420,6	186,0	1 218,1	16,5	-
dont endettement bénéficiant de sûretés réelles sous forme d'hypothèques* :	123,6	33,2	88,8	1,6	-
Cautions, garanties et autres	126,9	48,8	32,7	1,4	44,0

* Au 31 décembre 2015, les sûretés réelles garantissent principalement des dettes des filiales indiennes. La valeur nette comptable des actifs faisant l'objet d'hypothèques était de 273,3 millions d'euros fin 2015.

24.2 Engagements liés aux activités opérationnelles du Groupe

Au 31 décembre 2015, les engagements relatifs aux contrats de locations non résiliables ou faisant l'objet d'indemnité en cas de résiliation s'élevaient à 77,6 millions d'euros (80,6 millions d'euros en 2014).

Au 31 décembre 2015, les engagements contractuels pris au titre des droits de foretage ou de contrats d'achats de matières premières et combustibles s'élevaient à 199,2 millions d'euros (206,1 millions d'euros en 2014).

Les contrats et commandes fermes d'investissement s'élevaient à 57,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 (129,5 millions d'euros en 2014).

La filiale belge CCB a souscrit un contrat avec un tiers visant à lui garantir un accès à long terme à des réserves de calcaire pour ses activités. Dans ce cadre, CCB achète du calcaire à ce tiers à un prix défini, et en contrepartie s'est engagé à lui en vendre dans le futur une quantité équivalente à des conditions similaires s'il le demande. Le Groupe prévoit de servir cet engagement à partir d'une carrière dont la mise en exploitation est en cours.

Echéancier des engagements liés aux activités opérationnelles :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Contrats de location	77,6	24,4	44,7	8,6
Foretages et achats de matières premières et combustibles	199,2	118,0	53,6	27,6
Investissements	57,3	47,0	10,4	-

Note 25 - Achats et consommations

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014
Achats de matières premières et de produits semi-finis	(412,0)	(416,0)
Achats de combustibles	(437,8)	(427,4)
Achats d'emballages, matériels, pièces de rechange	(227,9)	(205,5)
Achats de produits finis et marchandises	(125,9)	(150,1)
Énergie électrique, eau	(279,7)	(249,0)
Variation des stocks et autres	(29,4)	(4,9)
TOTAL	(1 512,8)	(1 452,9)

Note 26 - Services extérieurs

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014
Sous-traitance	(307,9)	(275,0)
Transport sur vente	(438,3)	(425,0)
Frais de conseils juridiques et consultants	(28,1)	(25,1)
Loyers	(66,2)	(60,6)
Assurances	(29,4)	(31,0)
Autres services extérieurs	(140,3)	(138,2)
TOTAL	(1 010,3)	(955,0)

Note 27 - Charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014
Salaires, intéressement et participation	(438,2)	(416,4)
Charges sociales	(112,5)	(112,1)
Charges des régimes à prestations définies	(3,7)	(4,8)
Autres charges de personnel	(63,9)	(59,1)
TOTAL	(618,2)	(592,3)

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2015 s'élèvent à 14 336 personnes (14 442 au 31 décembre 2014).

Plans d'options

Les mouvements sur les plans d'option au cours des années 2015 et 2014 sont les suivants :

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Nombre	Prix d'exercice moyen (en euros)	Nombre	Prix d'exercice moyen (en euros)
Options de souscription et d'achat en cours au 1^{er} janvier	-	-	585 700	109,2
Options levées dans l'exercice	-	-	(150 400)	70,88
Options annulées dans l'exercice	-	-	(435 300)	122,44
Options attribuées dans l'exercice	-	-	-	-
Options de souscription en cours en fin de période	-	-	-	-

Tous les plans d'options ont été liquidés en juillet 2014 dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée lancée par Italcementi S.p.A., qui est désormais l'actionnaire unique de Ciments Français SAS.

Note 28 - Autres produits et autres charges d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	2015	2014
Autres impôts et taxes	(62,0)	(59,0)
Dépréciation de créances, net	(6,5)	(1,7)
Réaménagement des sites, net	(5,8)	0,7
Autres charges d'exploitation	(24,4)	(16,9)
Total autres charges d'exploitation	(98,7)	(76,9)
Autres produits d'exploitation	48,9	43,5
Total autres produits (charges) d'exploitation	(49,8)	(33,4)

Note 29 - Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges comprennent principalement des coûts de restructuration et les plus et moins-values de cessions d'actifs.

(en millions d'euros)	2015	2014
Plus (moins) values de cessions nettes ⁽¹⁾	9,1	1,7
Coûts de restructuration ⁽²⁾	(33,3)	(6,4)
Autres coûts non récurrents ⁽³⁾	(5,6)	(1,5)
TOTAL	(29,8)	(6,2)

(1) Comprend principalement une plus-value de cession d'un terrain en Thaïlande pour 5,3 millions d'euros.

(2) Constitués principalement d'indemnités de départ. Dont en 2015 : 21,6 millions d'euros au Siège et 7,9 millions d'euros en France-Belgique. En 2014 : 3,5 millions d'euros au Maroc et 1,2 million d'euros en Grèce.

(3) Dont charge des régimes à prestations définies : 5,4 millions d'euros en 2015 et 1,6 million d'euros en 2014.

Note 30 - Résultat financier

(en millions d'euros)	2015		2014	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits d'intérêts	-	16,2	-	13,9
Charges d'intérêts	(66,4)	-	(58,2)	-
Charge nette d'intérêts sur l'endettement net portant intérêts	(50,1)	-	(44,3)	-
Dividendes nets	-	1,6	-	1,1
Plus-values de cession de titres	-	18,4	-	-
Autres produits financiers	-	1,3	-	1,0
Autres charges financières *	(20,4)	-	(23,6)	-
Sous-totaux (a)	(86,8)	37,5	(81,8)	16,1
Dépréciation de titres de participation (b)	(0,1)	-	(28,3)	-
Juste valeur des instruments dérivés de taux	(3,3)	-	(0,2)	-
Gain (pertes) de change **	(35,3)	-	-	33,7
Juste valeur des instruments dérivés de change	-	19,5	(33,2)	-
Sous-total net (c)	(19,1)	-	-	0,3
Résultat financier (a) + (b) + (c)	(68,5)	-	(93,8)	-

* Nettes des intérêts capitalisés selon la norme IAS 23 (4,8 millions d'euros en 2015 et 1,1 million d'euros en 2014).

** Dont une perte de 19,3 millions d'euros au Kazakhstan en 2015. Depuis octobre 2015, les effets de change liés au financement en devises de la filiale Shymkent, soit une perte de 16,6 millions d'euros, sont classés en « Autres éléments du résultat global ».

Note 31 - Analyse de la charge d'impôt figurant au compte de résultat

(en millions d'euros)	2015	2014
Impôts courants	(84,2)	(120,6)
Ajustement de l'impôt courant relatif à des périodes antérieures	(3,7)	(2,5)
Impôts différés	(1,5)	21,6
Impôts résultant de changements de taux	4,2	(4,3)
TOTAL	(85,3)	(105,8)

Analyse du taux effectif d'imposition

En 2015 comme en 2014, une contribution exceptionnelle de 10,7 %, supprimée à compter de 2016, porte le taux d'imposition théorique en France à 38 %.

(en millions d'euros)	2015		2014	
	Montants	%	Montants	%
Résultat avant impôts et résultat des sociétés en équivalence	146,2		201,9	
Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France	55,5	38,0	76,7	38,0
Écart de taux France/étranger ⁽¹⁾	(15,5)		(18,9)	
Effets des changements de taux d'imposition ⁽²⁾	(4,4)		4,3	
Actifs d'impôts non constatés sur pertes fiscales de l'exercice ⁽³⁾	28,9		14,7	
Modification des perspectives de récupération de l'actif d'impôts différés nette des utilisations de déficits non activés	(1,9)		(2,4)	
Non-déductibilité des dépréciations de goodwill et de titres de participations	-		9,4	
Différences permanentes et autres ⁽⁴⁾	18,8		19,7	
Impôt sur exercices antérieurs	3,7		2,5	
Impôt effectif du Groupe	85,3		105,8	

(1) En 2015 et en 2014, l'Égypte, le Maroc et la Thaïlande sont les pays pour lesquels l'impact des différences de taux avec celui de la France est le plus significatif

(2) En 2015 et en 2014, des changements de taux d'imposition sont intervenus en Égypte.

(3) En 2015 et en 2014, les déficits reportables non activés ont été générés principalement par les États-Unis.

(4) Dont CVAE (cf. note 1.1) : 6,3 millions d'euros en 2015 et 7,3 millions d'euros en 2014.

Note 32 - Éléments recyclables du résultat global

(en millions d'euros)	Montant avant effets d'impôt	Impôt	Montant après effets d'impôt
Éléments recyclables du résultat global au 31 décembre 2014	(107,3)	1,6	(105,7)
Différences de conversion sur activités à l'étranger	80,6		80,6
Variations de valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	(5,5)	2,0	(3,4)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(5,6)		(5,6)
Éléments recyclables du résultat global au 31 décembre 2015	(37,7)	3,6	(34,1)

Note 33 - Résultat par action

Résultat de base et résultat dilué

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré des actions propres.

Le résultat dilué par action prend en compte l'effet dilutif des stock-options.

La détermination des résultats de base et dilué par action est présentée ci-dessous :

<i>(en milliers d'actions)</i>	2015	2014
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier	35 598	35 798
Actions propres détenues au 1 ^{er} janvier	-	(350)
Acquisition pondérée d'actions propres sur la période	-	-
Affectation pondérée d'actions propres sur la période	-	-
Nombre pondéré d'actions émises sur la période	-	80
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	35 598	35 528
Effet dilutif des options de souscription et d'achat d'actions	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions (résultat dilué) au 31 décembre	35 598	35 528
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère <i>(en millions d'euros)</i>	27,1	43,8
Résultat de base par action <i>(en euros)</i>	0,76	1,23
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i>	0,76	1,23

Note 34 - Transactions avec les parties liées

Termes et conditions des transactions avec les parties liées

Le Groupe Ciments Français achète et vend des biens et services à Italcementi S.p.A., ses filiales, et des entreprises associées.

Ainsi, Ciments Français vend à Italcementi S.p.A. et à ses filiales des combustibles et des produits semi-finis et finis. C.T.G. S.p.A., filiale commune de Ciments Français SAS et Italcementi S.p.A., facture des prestations d'assistance technique et de développement technologique à Ciments Français.

Des refacturations de personnel interviennent également entre Italcementi S.p.A. et Ciments Français SAS ou ses filiales, ainsi que des refacturations de frais engagés par Italcementi S.p.A. pour le développement de projets d'organisation, d'assurance, d'informatique et de marketing.

Les frais communs entre Italcementi S.p.A. et Ciments Français font l'objet de facturations réciproques. Ils concernent les coûts des fonctions relatives aux activités d'Italcementi Group en faveur de l'une ou l'autre société, ou indistinctement en faveur du Groupe ainsi que l'affectation des dépenses liées à des projets d'acquisition et de développement international.

Ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances ou dettes sur les parties liées. En 2015 et 2014, le Groupe n'a pas enregistré de provision pour créances douteuses relatives aux montants dus par les parties liées.

Par ailleurs, Ciments Français assure ses besoins de financement principalement auprès d'Italcementi Finance, et a également donné mandat à Italcementi S.p.A. pour la gestion de ses droits d'émission (cf. note 19).

Les transactions de Ciments Français avec les sociétés liées sont les suivantes :

(en millions d'euros)

	Italcementi S.p.A.		Sociétés contrôlées par Italcementi S.p.A.		Coentreprises		Entreprises associées	
	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Ventes de marchandises	33,9	33,4	-	-	6,5	5,8	18,0	17,9
Achats de marchandises	(7,2)	(10,2)	-	-	(8,9)	(8,1)	(1,4)	-
Ventes de prestations de service	2,4	5,4	0,8	0,7	0,7	1,2	-	-
Achats de prestations de service	(60,6)	(56,8)	(25,4)	(33,2)	-	(2,0)	-	-
Autres produits	0,1	0,1	1,6	3,1	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais financiers	(0,5)	(0,6)	(34,5)	(28,0)	-	-	-	-

(en millions d'euros)

	Italcementi S.p.A.		Sociétés contrôlées par Italcementi S.p.A.		Coentreprises		Entreprises associées	
	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Créances commerciales	1,8	6,2	0,5	1,1	0,3	1,2	8,8	10,5
Dettes commerciales	(25,6)	(79,5)	(11,2)	(12,9)	(1,5)	(1,3)	-	-
Créances financières	-	-	-	0,8	0,1	11,9	7,5	6,5
Dettes financières	(14,6)	(12,8)	(658,1)	(597,8)	(0,2)	(0,2)	-	-

Au 31 décembre 2015, Ciments Français a couvert auprès d'Italcementi Finance ses risques de taux à hauteur de 857,9 millions d'euros et de change à hauteur de 47,5 millions d'euros (574,2 millions d'euros et 42,1 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Par ailleurs, les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 9,0 millions d'euros au cours de l'année 2015 (9,5 millions d'euros en 2014).

Société mère ultime

La société Italcementi S.p.A. est une société italienne cotée au marché réglementé géré par Borsa Italiana S.p.A. Elle est majoritairement détenue par Italmobiliare S.p.A.

Il n'y a pas eu de transaction entre Italmobiliare S.p.A. et Ciments Français.

Entreprises associées

Les principales entreprises associées avec lesquelles le Groupe effectue des ventes, des prestations et des achats sont les sociétés Ciment Québec et Innocon en Amérique du Nord et Vassiliko à Chypre.

Sociétés contrôlées par Italcementi S.p.A.

Les opérations refacturées à Ciments Français ou à ses filiales concernent principalement une quote-part des coûts de recherche et développement et des prestations de services engagés par C.T.G. S.p.A. détenu à parts égales par Italcementi et Ciments Français.

Principaux dirigeants

Le président, le directeur général et le directeur général délégué sont considérés comme principaux dirigeants au sens de la norme IAS 24.

Les effets des transactions avec les principaux dirigeants sur les comptes de Ciments Français sont les suivants :

Transactions avec les principaux dirigeants (en millions d'euros)	Charges 2015	Bilan 31 décembre 2015	Charges 2014	Bilan 31 décembre 2014
Avantages à court terme, hors jetons de présence	(2,6)	-	(2,2)	(0,7)
Jetons de présence	-	-	(0,6)	-
Sous-total avantages à court terme	(2,6)	-	(2,8)	(0,7)
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
TOTAL	(2,6)	-	(2,8)	(0,7)

Les avantages à court terme hors jetons de présence comprennent les rémunérations hors charges patronales versées par Ciments Français (salaires de base, primes et avantages en nature) au président, au directeur général et au directeur général délégué, hors rémunération variable pluriannuelle 2014-2017 à verser en 2018.

Note 35 - Tableau des flux de trésorerie

35.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	31 décembre 2015				31 décembre 2014			
	Europe	Amérique du Nord	Autres pays	Total	Europe	Amérique du Nord	Autres pays	Total
Banques et caisses	58,0	9,4	99,3	166,7	46,8	5,4	92,3	144,6
OPCVM et dépôts à moins de 3 mois	28,7	-	319,9	348,5	2,1	-	349,7	351,7
TOTAL	86,7	9,4	419,1	515,2	48,9	5,4	442,0	496,3

Les placements OPCVM répondent aux conditions de classement en trésorerie et équivalents de trésorerie telles que précisées en note 1.15.

Les réglementations en vigueur et, le cas échéant, la présence d'intérêts minoritaires restreignent la disponibilité immédiate au niveau de la holding Ciments Français des fonds détenus dans la plupart des « autres pays », notamment en Égypte (106,2 millions d'euros), Maroc (109,8 millions d'euros), Thaïlande (141,7 millions d'euros) et Inde (23,1 millions d'euros).

35.2 Besoin en fonds de roulement (BFR)

(en millions d'euros)	2015	2014
Variation stocks	28,3	(78,5)
Variation clients	54,6	36,5
Variation fournisseurs	(7,7)	36,4
Variation BFR exploitation	75,1	(5,6)
Variation autres actifs et passifs d'exploitation	0,4	18,8
Total variation besoin en fonds de roulement	75,6	13,2

Note 36 – Événements postérieurs à la clôture

À la connaissance de la société, il n'existe aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation économique, le patrimoine et la situation financière du Groupe au 31 décembre 2015.

Note 37 - Périmètre de consolidation

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2015	% contrôle au 31 déc. 2014	% intérêts au 31 déc. 2015	% intérêts au 31 déc. 2014	Méthode de consolidation au 31 déc. 2015
CIMENT FRANCE						
SCE La Grange d'Etaule	Beaujeu St Vallier - 70100 Gray	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SOCLI	2 Quartier Castans - Izaourt - 65370 Loures Barousse	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
IMMOBILIÈRE DES TECHNODES	Rue des Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMALIT	Zone portuaire - Hangar 42, quai François - 33530 Bassens	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SRT Société Rouennaise de Transformation	Chez Ciments Calcia, Boulevard Maritime - 76350 Grand Couronne	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMENTS CALCIA	Rue des Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SZG	AM Zementwerk - 66130 Saarbrucken Gudingén (Allemagne)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
PARCIB	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TECHNODES SA	Rue du Château - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TRANSPORT (TRATEL)						
TRATEL AFFRETEMENT	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TRABEL TRANSPORTS	Grand Route 260 - 7530 Gaurain Ramecroix (Belgique)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TRABEL AFFRETEMENT	Grand Route 260 - 7530 Gaurain Ramecroix (Belgique)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TRATEL (ex XINPRO)	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
MATERIAUX DE CONSTRUCTION FRANCE						
B.C. DE L'ADOUR	Lieu-dit «Castera» - Rue du Moulin de Castera - 64100 Bayonne	60,0	60,0	36,0	36,0	GLOB
DTM Dragages, Transports & Travaux Maritimes	30 & 36 bis rue Saint Claude, 29 rue du Duc, Port de la Pallice - 17000 La Rochelle	50,0	50,0	50,0	50,0	GLOB
SABLIMARIS*	Z.I. Portuaire du Rohu - 56600 Lanester	50,0	50,0	50,0	50,0	GLOB
UNIWERBETON	Z.I. des Érables, BP 13 - 54181 Heillecourt	70,0	70,0	70,0	70,0	GLOB
LES GRAVES DE L'ESTUAIRE	Route du Port Pétrolier, Terre-plein Sud - 76600 Le Havre	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
LES SABLIERES DE L'ODET *	Port de Corniguel - 29000 Quimper	50,0	50,0	50,0	50,0	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2015	% contrôle au 31 déc. 2014	% intérêts au 31 déc. 2015	% intérêts au 31 déc. 2014	Méthode de consolidation au 31 déc. 2015
CALCAIRES DE SOUPPES SUR LOING	Lieu-dit «Le Coudray» - 77460 Souppes sur Loing	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
CARRIERES BRESSE BOURGOGNE *	Port fluvial Sud de Chalon - 71380 Epervans	33,3	33,3	33,3	33,3	EQUI
DIJON BETON	Route de Gray - 21850 St Apollinaire	15,0	15,0	15,0	15,0	EQUI
DRAGAGES ET CARRIERES	Port fluvial Sud de Chalon - 71380 Epervans	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
B.C. DES ABERS	11 rue de la roche - BP 6 - 29870 Lannilis	34,0	34,0	34,0	34,0	EQUI
B.C. DU PAYS BASQUE	Lieu-dit «Castera» Rue du Moulin de Castera - 64100 Bayonne	60,0	60,0	60,0	60,0	GLOB
GSM	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
UNIBETON	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
STÉ PARISIENNE DE SABLIERES	«Le Catelier» - Martot - 27340 Pont de l'Arche	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
EURARCO FRANCE	Chemin de Barre Mer - St Firmin les Crotoy - 80550 Le Crotoy	65,0	65,0	65,0	65,0	GLOB
FRAIMBOIS GRANULATS	Pont de Fraimbois - 54300 Moncel les Luneville	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
UNIBETON-VAR	Z.A. du Berthoire - 13410 Lambesc	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SAS DES GRESILLONS	2 avenue du Général de Gaule - 92140 Clamart	35,0	35,0	35,0	35,0	PROP
STINKAL	Hameau Beaulieu - 62250 Ferques	35,0	35,0	35,0	35,0	EQUI
LES CALCAIRES GIRONDINS	18/20 avenue René Cassagne - 33150 Cenon	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
FONCIERE PETITE SEINE	Route de Donnermarie en Montois – 77480 Saint-Sauveur les Bray	42,2	42,2	42,2	42,2	PROP
SCI DU COLOMBIER	SILIC, 2 rue du Verseau – 94150 Rungis	63,0	63,0	63,0	63,0	PROP
LES SABLES DE MEZIERES	La Ballastière - 37705 St-Pierre des Corps	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
GRANULATS DE LA DROME	Parc St Jean - ZAC du Mas de Grille - 34437 St Jean de Vedas	51,0	51,0	51,0	51,0	GLOB
CALCAIRES LORRAINS	ZI. avenue des Érables - 54181 Heillecourt	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
SCI Balloy	49 bis avenue F. Roosevelt - 77215 Avon	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
VALOISE	13 route de Conflans - 95480 Pierrelaye	60,0	60,0	60,0	60,0	EQUI
SEAPM	49 bis avenue F. Roosevelt - 77215 Avon	56,4	56,4	56,4	56,4	PROP
GRANULATS OUEST	3 rue du Charron - 44800 Saint Herblain	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
LES QUATRE TERMES	Chemin St Jean - 13000 Salon de Provence	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2015	% contrôle au 31 déc. 2014	% intérêts au 31 déc. 2015	% intérêts au 31 déc. 2014	Méthode de consolidation au 31 déc. 2015
SODRAMARIS	30 & 36 bis rue Saint Claude, 29 rue du Duc, Port de la Pallice - 17000 La Rochelle	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
DRAGAGES DU PONT SAINT LEGER	47160 Saint Leger	60,0	-	60,0	-	GLOB
GARONNE LABO	Monican 47160 Damazan	66,7	-	40,0	-	GLOB
BELGIQUE						
CCB	Grand Route 260 - 7530 Tournai	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DE PAEPE BETON	Kennedylaan - Afrit Moervaart Noord - 9042 Gent	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SOCIETE DES CARRIERES DU TOURNAISIS	Grand-Route 19 – 7530 Tournai (Gaurain Ramecroix)	65,0	65,0	65,0	65,0	PROP
MIXERS AT YOUR SERVICE	25 Vandendriesschestraat 9620 Zottegem	18,0	-	18,0	-	EQUI
ESPAGNE						
C. G. CANTERAS	Carretera de Almeria - Km 8, apdo 189 - Malaga	99,4	99,4	99,3	99,3	GLOB
FINANCIERA y MINERA	Carretera de Almeria - Km 8, apdo 189 - 29080 Malaga	99,9	99,9	99,9	99,9	GLOB
HORMIGONES Y MINAS	Carretera de Almeria - Km 8, apdo 189 - 29080 Malaga	100,0	100,0	99,9	99,9	GLOB
ATLANTICA DE GRANELES	Sestao-Galindo, Via Galindo – Vizcaya	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
VENTORE	Carretera de Almeria - Km 8, apdo 189 - Malaga	100,0	100,0	99,9	99,9	GLOB
C.A.S. MALAGA	Carretera de Almeria - Km 8, apdo 189 - Malaga	100,0	100,0	99,9	99,9	GLOB
CONGLOMERANTES HIDRAULICOS ESPECIALES	Carretera de Almeria - Km 8, apdo 189 - Malaga	85,0	85,0	85,0	85,0	GLOB
GRÈCE - CHYPRE						
HALYPS BUILDING MATERIALS	Km 17 National Rd Athens-Korinth - 19300 Aspropyrgos - Attika	99,9	99,9	99,9	99,9	GLOB
VASSILIKO CEMENT WORKS Ltd	1A Kyriakos Matsis Avenue - 1519 Nicosia - Chypre	26,0	24,7	26,0	24,7	EQUI
ITALMED CEMENT COMPANY	284 Arch Makarios C ave Fortuna Blg Block B, 3105 Limassol Chypre	100,0	100,0	99,9	99,9	GLOB
AMÉRIQUE DU NORD						
ESSROC CANADA Inc. (Canada)	2000 Argentia Rd-Plaza 3-Suite 270 L5N 1P7 Mississauga (Ontario) Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ESSROC SAN JUAN Inc.	Road No. 2 km 26.7 Bo. Espinosa - 00646 Dorado - Puerto Rico	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2015	% contrôle au 31 déc. 2014	% intérêts au 31 déc. 2015	% intérêts au 31 déc. 2014	Méthode de consolidation au 31 déc. 2015
GREYROCK Inc.	3251 Bath Pike - Nazareth, PA 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TOMAHAWK Inc.	c/o Delaware Corporate Management Inc. 1105 N. Market St - Suite 1300 - 19899 Wilmington DL (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
GROUPE CIMENT QUEBEC Inc.	145 bd du Centenaire - GOA 3GO St Basile de Portneuf (Québec) Canada	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
CIMENT QUEBEC Inc.*	145 bd du Centenaire - GOA 3GO St Basile de Portneuf (Québec) Canada	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
3092-0631 QUEBEC *	145 bd du Centenaire - GOA 3GO St Basile de Portneuf (Québec) Canada	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
ST-BASILE TRANSPORT *	184 bd du Centenaire - GOA 3GO St Basile de Portneuf (Québec) Canada	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
INNOCON Inc.	50 Newkirk Road - L4C 3G3 Richmond Hill (Ontario) Canada	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
ESSROC CEMENT Corp.	3251 Bath Pike - Nazareth PA 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ESSROC Corp.	3251 Bath Pike - Nazareth PA 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
INNOCON PARTNERSHIP	50 Newkirk Road - L4C 3G3 Richmond Hill (Ontario) Canada	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
ESSROC READY MIX Corp.	3251 Bath Pike - Nazareth PA 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CAMBRIDGE AGGREGATES Inc.	1182 Alps road RR#2 - N1R 5S5 Cambridge (Ontario) Canada	60,0	60,0	60,0	60,0	GLOB
NATIONAL EAST READY MIX Corp. *	2695 14th avenue - L3R 0H9 Markham (Ontario) Canada	30,0	30,0	30,0	30,0	EQUI
BOLTON READY MIX *	10 Cadetta road, L6P 0X4 Brampton (Ontario) Canada	30,0	30,0	30,0	30,0	EQUI
TESKEY CONCRETE COMPANY *	20 Murray road - M3K 1T2 Toronto (Ontario) Canada	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
2346401 ONTARIO Inc.	21 Murray road - Toronto (Ontario) M3K 1T2 Canada	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
ÉGYPTE						
SUEZ CEMENT COMPANY	Nile City Towers, South Tower, Corniche El Nil - Cairo	55,1	55,1	50,7	50,7	GLOB
TOURAH PORTLAND CEMENT	Nile Korniche, Helwan Road - Tourah PO Box 269 - Cairo	71,9	71,9	39,3	39,3	GLOB
SUEZ BAG COMPANY	Quattamia, Ein Sokhna Rd (km 30), PO Box 1022 Maadi - Cairo	57,8	57,8	28,8	28,8	GLOB
HELWAN CEMENT CO	Kafr El Elw, Helwan	99,5	99,5	50,4	50,4	GLOB
TECNO GRAVEL EGYPT	39 Kasr El Nile Street - Cairo	45,0	45,0	22,8	22,8	EQUI

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2015	% contrôle au 31 déc. 2014	% intérêts au 31 déc. 2015	% intérêts au 31 déc. 2014	Méthode de consolidation au 31 déc. 2015
DECOM	About City - Il Saber Amin St.-Cairo, I Ibn Afan Sq. Dokki - Cairo, West of Suez Golf	100,0	100,0	26,3	26,3	GLOB
AXIM FOR INDUSTRIALS	35 Ramses st., Marouf, Office n° 10, Cairo	100,0	100,0	50,1	50,1	GLOB
DEVELOPMENT FOR INDUSTRIES	35 Ramses st., Marouf, Office n° 6, Cairo	100,0	100,0	50,1	50,1	GLOB
SUEZ LIME	Nile Office Building Southern, Cairo	50,0	50,0	25,2	25,2	EQUI
SUEZ FOR TRANSPORTATION	Nile Office Building Southern, Cairo	100,0	100,0	49,4	49,4	GLOB
SUEZ FOR IMPORT & EXPORT	35 Ramsis str. Kaser El Nile, Cairo	100,0	100,0	50,0	50,0	GLOB
READY MIX CONCRETE ALALAMIA SAE	108, Anabib El-Petrol Street, End of Gesr El-Suez, The industrial Area, Cairo	52,0	52,0	26,3	26,3	GLOB
MAROC						
PROCIMAR	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ASMENT TEMARA	Ain Attig, Route de Casablanca, Temara	37,0	37,0	37,0	37,0	EQUI
CIMENTS DU MAROC	621 boulevard Panoramique, Casablanca	62,3	62,3	62,3	62,3	GLOB
INDUSAHA SA	Immeuble Chiâa, route de Mekka km 18 route de la ville du port - Laayoune	91,0	91,0	56,7	56,7	GLOB
AFRICIM	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0%	-	62,3%	-	GLOB
BULGARIE						
DEVNYA CEMENT AD	Varna District - 9160 Devnya	100,0	100,0	99,9	99,9	GLOB
LYULYAKA	1 Suvorovsko Shose - 9160 Devnya	100,0	100,0	99,9	99,9	GLOB
VULKAN AD	Vulkan Quarter - Dimitrovgrad	98,6	98,6	98,6	98,5	GLOB
DEVNYA FINANCE	Varna District - 9160 Devnya	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
DEVNYA BUSINESS CENTER	Suvorovsko Shose N°3 - 9160 Devnya	100,0	100,0	99,9	99,9	GLOB
KOWEÏT						
HILAL CEMENT	PO Box 20732, 143068 Safat, Koweït	51,0	51,0	25,8	25,8	GLOB
KUGEMIX	1 bd Al-Tayeba, Industrial Area, Koweït	100,0	100,0	13,3	13,3	GLOB
AL MAHALIYA	Po Box 5146, 13052 Safat, Koweït	51,0	51,0	13,2	13,2	GLOB
GULF READY MIX CONCRETE	Al Mirqab Plot 1, building 1, Office 5, floor 6, Koweït	100,0	100,0	13,2	13,2	GLOB
TAMEER BETON	Po Box 236624 - Doha, Qatar	49,0	49,0	12,7	12,7	EQUI

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2015	% contrôle au 31 déc. 2014	% intérêts au 31 déc. 2015	% intérêts au 31 déc. 2014	Méthode de consolidation au 31 déc. 2015
ARABIE SAOUDITE						
INTERNATIONAL CITY FOR CONCRETE	King Road, PO Box 11282, 221453 Jeddah, Arabie saoudite	50,0	50,0	25,3	25,3	GLOB
THAÏLANDE						
JALAPRATHAN CEMENT PUBLIC	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - Kwaeng Bangkapi Khet Huay Kwang - 10310 Bangkok	22,6	22,6	35,1	35,1	GLOB
JALAPRATHAN CONCRETE	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - Kwaeng Bangkapi Khet Huay Kwang - 10310 Bangkok	22,6	22,6	35,1	35,1	GLOB
ASIA CEMENT (ACC)	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - Kwaeng Bangkapi Khet Huay Kwang - 10320 Bangkok	25,4	25,4	39,5	39,5	GLOB
ASIA CEMENT PRODUCTS	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - Kwaeng Bangkapi Khet Huay Kwang - 10320 Bangkok	25,4	25,4	39,5	39,5	GLOB
NAGA PROPERTY	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - Kwaeng Bangkapi Khet Huay Kwang - 10310 Bangkok	22,6	22,6	35,1	35,1	GLOB
ASIA CEMENT ENERGY CONSERVATION	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - Kwaeng Bangkapi Khet Huay Kwang - 10310 Bangkok	25,4	25,4	39,5	39,5	GLOB
INDE						
ZUARI CEMENT LTD	Krishna Nagar - Yerraguntla 516311, Kadapa district, Andra Pradesh	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SINGHA CEMENT (PRIVATE)	44/1 New Nuge road, Colombo 03, Sri Lanka	99,9	80,2	99,9	80,2	GLOB
SITAPURAM POWER Ltd	431/A Road n°22, Jubilee Hills - 500 033 Hyderabad	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
GULBARGA CEMENT Ltd	Adventz Centre 2 nd & 3 rd floors n°28, Cubbon Road , 560 001 Bangalore	100,0	89,9	100,0	89,9	GLOB
KAZAKHSTAN						
SHYMKENT CEMENT	22 Koikeldy batyr street – 160009 Shymkent	99,8	99,8	99,8	99,8	GLOB
BETON ATA LLP	264 Kazybaev Street, Zhetysuskyi region 050014 Almaty	75,5	75,5	75,3	75,3	GLOB
NEGOCE						
INTERCOM	124, via G. Camozzi - 24121 Bergame, Italie	94,7	94,7	80,5	80,5	GLOB
GACEM	Kanifing Industrial Estate, PO Box 2973, Serrekunda, Gambie	80,0	80,0	80,0	80,0	GLOB
INTERBULK TRADING	Via Bagutti 5, CH-6904 Lugano, Suisse	85,0	85,0	85,0	85,0	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2015	% contrôle au 31 déc. 2014	% intérêts au 31 déc. 2015	% intérêts au 31 déc. 2014	Méthode de consolidation au 31 déc. 2015
MAFCI	BP n° 5291, Nouakchott, Mauritanie	57,0	57,0	57,0	57,0	GLOB
EUROTECH CEMENT	Rruga Unazes Shkozet, Durres, Albanie	84,0	84,0	83,9	83,9	GLOB
MEDCEM	39 via Santa Brigida - 80133 Naples, Italie	50,0	50,0	40,2	40,2	EQUI
MARITIME TRADE & BROKERAGE	Via Paolo Imperiale, Edificio Caffa int. 8 e 9 - Genova, Italie	33,0	33,0	28,3	28,3	EQUI
INTERBULK EGYPT	35 St. Ramsis, United Bank Building 6th floor - Cairo - Égypte	100,0	100,0	85,3	85,3	GLOB
INTERCOM LIBYA F.Z.C.	Free Trade Zone de Misurata, Libye	100,0	100,0	80,5	80,5	GLOB
TERACEM	1B Quartey Papafio Avenue PO Box 410 Accra Ghana	100,0	-	100,0	-	GLOB
TERRA CIMENTOS LDA	466, rua Damiao de Gois, Sommershield Block, Maputo, Mozambique	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SIÈGE & HOLDINGS						
SAX	Les Technodes - Rue du Château - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TERCIM	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMENTS FRANÇAIS	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	MERE
COFIPAR	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
INVESTCIM	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
VESPRAPAT HOLDING CO LTD	N°540 Mercury Tower 22nd fl. Ploenchit Road Lumpiee Subdistrict - Bangkok, Thaïlande	49,0	49,0	49,0	49,0	GLOB
VANIYUTH CO LTD	Sukhumvit Rd, Klongtoey subdistrict, Wattana district, 10110 Bangkok Metropolis, Thaïlande	48,8	48,8	48,8	48,8	GLOB
ITC FOR CEMENT MANUFACTURING	Bashir El Ibrahim Street, Al Dhara Tripoli, Libye	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
COCIMAR	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMFRA China	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ESSROC INTERNATIONAL	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	-	100,0	-	100,0	GLOB
AL MANAR CEMENT	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
MENAF	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2015	% contrôle au 31 déc. 2014	% intérêts au 31 déc. 2015	% intérêts au 31 déc. 2014	Méthode de consolidation au 31 déc. 2015
SUEZ BOSPHORUS	Kordon Yolu Sokak n° 6 Daire 1, Kalamis 34726 Istanbul – Turquie	100,0	100,0	50,7	50,7	GLOB
CIFI	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CODESIB	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMINTER SA	44 avenue JF Kennedy - 1855 Luxembourg	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SEAS Co Ltd	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok – Thaïlande	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB

* Filiales de sociétés consolidées par intégration proportionnelle ou par mise en équivalence.

2.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

KPMG Audit
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie
Paris-La Défense 1

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Ciments Français S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. *Opinion sur les comptes consolidés*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe "Changement de présentation et d'estimation en 2015" de la note 1 de l'annexe qui expose les modalités et les impacts du reclassement de la CVAE et de la révision de la durée de vie des éléments industriels relatifs à l'activité cimentière.

2. *Justification des appréciations*

Les estimations comptables concourant à la présentation des états financiers au 31 décembre 2015 ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. Ces conditions sont décrites dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Estimations comptables :

Actifs non courants

Votre groupe procède systématiquement, à chaque clôture annuelle, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs non courants, selon les modalités décrites dans les notes 1-11 et 6 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les estimations et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 1-11, 5, 6 et 8 donnent une information appropriée.

Engagements de retraite

Les notes 1-17 et 20 de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et autres avantages assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires. Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes utilisées, à apprécier les données et les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1-17 et 20 donnent une information appropriée.

Provisions

Votre groupe constitue des provisions pour couvrir ses obligations liées notamment à des litiges en cours, selon les modalités décrites dans les notes 1-18 et 21 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les procédures en vigueur dans le groupe permettant leur recensement et leur traduction comptable ainsi que les hypothèses retenues pour les évaluer.

Changement de présentation et d'estimation

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés expose les modalités et les impacts du changement de présentation de la CVAE et de la révision des durées de vie des éléments industriels relatifs à l'activité cimentière.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités d'application de ces changements de présentation et d'estimation et nous nous sommes assurés que la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 4 mars 2016

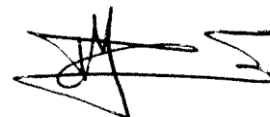
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Laurent des Places
Associé

ERNST & YOUNG Audit



Frédéric Martineau
Associé



3. Comptes annuels de Ciments Français SAS

- 3.1 Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SAS
- 3.2 Compte de résultat
- 3.3 Bilan
- 3.4 Annexe
- 3.5 Tableau des 5 derniers exercices
- 3.6 Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices
- 3.7 Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2015
- 3.8 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

3.1 Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SAS

Résultats

Le résultat net de Ciments Français SAS en 2015 s'établit à 128,5 millions d'euros (contre 65,6 millions d'euros en 2014).

Dividende

Le dividende, soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 30 mars 2016, a été fixé à 3 euros.

Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 1,50 euro le 30 septembre 2015, le solde à verser au titre du dividende de l'exercice 2015, soit 1,50 euro par action, sera mis en paiement à compter du 15 avril 2016.

Capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social est de 142 393 396 euros, divisé en 35 598 349 actions de 4 euros chacune.

Au cours de l'année 2015, le nombre d'actions est demeuré inchangé.

Au 31 décembre 2015, le capital social est de 142 393 396 euros, divisé en 35 598 349 actions de 4 euros chacune.

À la clôture de l'exercice, la société Italcementi S.p.A. détient 100,00 % des actions et 100,00 % des droits de vote.

Procédures judiciaires et d'arbitrage

La société Ciments Français SAS n'a pas connaissance de procédure judiciaire, arbitrale, ou de fait exceptionnel la concernant, et pouvant avoir des effets significatifs sur sa situation financière ou sa rentabilité, autre que ceux mentionnés en section 4, alinéa Faits exceptionnels et litiges.

Informations sociales

Les informations sociales relatives à la société Ciments Français SAS sont les suivantes :

La société emploie 70 personnes au 31 décembre 2015 qui bénéficient toutes d'un contrat à durée indéterminée. Au cours de l'exercice, hors mouvement de mobilité, aucune embauche n'a été réalisée, 3 personnes ont fait l'objet d'un licenciement et aucune rupture conventionnelle n'a été enregistrée. L'effectif moyen au cours de l'année 2015 est de 70,8 personnes.

Le recours à la main d'œuvre intérimaire et aux heures supplémentaires n'est pas significatif.

En matière de temps de travail, la société applique la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail dans le cadre d'un accord signé en 1999. Aucun salarié ne bénéficie d'un contrat à temps partiel.

Au cours de l'exercice, le taux d'absentéisme a été de 3,53 %.

En 2015, la masse salariale s'élève à 15 931 milliers d'euros.

Les salariés de Ciments Français bénéficient d'un certain nombre d'avantages sociaux tels que l'adhésion à une mutuelle, à un contrat de prévoyance, à des régimes de retraite complémentaire, la participation aux dépenses de restauration et diverses primes octroyées lors d'événements familiaux. Ils disposent également d'un Plan Épargne Entreprise et d'un Plan Épargne pour la Retraite Collectif Interentreprises alimentés par le versement des sommes issues de l'intéressement ou de versement volontaire sur des fonds communs de placement d'entreprise.

Le comité d'entreprise de Ciments Français est composé de quatre titulaires. Au cours de l'année 2015, le comité d'entreprise s'est réuni 11 fois en session ordinaire et 15 fois en session extraordinaire. La charge totale du comité d'entreprise s'est élevée à 125 543 euros.

En matière de formation, 36 formations ont été effectuées en 2015 pour un temps de 459 heures.

Le comité d'hygiène et de sécurité s'est réuni 5 fois en session ordinaire et 5 fois en session extraordinaire au cours de l'année 2015.

3.2 Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Exercice 2015	Exercice 2014
CHIFFRE D'AFFAIRES	A1	8 326	14 618
Charges et consommations	A2	(78 767)	(81 689)
VALEUR AJOUTÉE		(70 441)	(67 071)
Impôts et taxes	A3	(5 899)	(7 033)
Charges de personnel	A4	(21 030)	(22 201)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		(97 370)	(96 305)
Autres produits	A5	78 983	73 911
Autres charges	A6	(15 180)	(14 502)
Amortissements		(236)	(413)
Provisions		0	(58)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(33 803)	(37 367)
Dividendes		107 281	129 300
Charges financières nettes		(81 398)	(52 055)
(Dotations) ou reprise de provisions		108 883	2 884
RÉSULTAT FINANCIER	A7	134 766	80 129
RÉSULTAT COURANT		100 963	42 762
Produits exceptionnels		25 272	105
Charges exceptionnelles		(10 696)	(691)
Amortissements		0	0
Provisions		(4 446)	2 133
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	A8	10 130	1 547
RÉSULTAT D'ENTREPRISE		111 093	44 309
Impôt sur les bénéfices	A11	17 388	21 241
RÉSULTAT NET		128 481	65 550

3.3 Bilan

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Notes	Montant brut	31 décembre 2015 Amortissements & provisions (à déduire)	Montant net	31 décembre 2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	B1	8 079	8 013	66	138
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	B1				
Installations		1 891	1 773	118	251
Autres immobilisations		2 658	2 642	16	46
		4 549	4 415	134	297
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ⁽¹⁾	B2				
Participations		3 997 949	106 145	3 891 804	3 778 716
Créances rattachées à des participations		379 538		379 538	394 812
Autres titres immobilisés				-	-
Prêts		101		101	91
Autres		103		103	108
		4 377 691	106 145	4 271 546	4 173 727
ACTIF IMMOBILISÉ		4 390 319	118 573	4 271 746	4 174 162
AUTRES CRÉANCES					
Créances clients et comptes rattachés	B3	35 099		35 099	28 487
Autres créances d'exploitation		210		210	1 062
Charges constatées d'avance	B4	3 753		3 753	8 883
Créances diverses ⁽²⁾	B4	191 709	1 426	190 283	162 161
Ecart de conversion Actif ⁽²⁾		15 506		15 506	11 051
Valeurs mobilières de placement				-	-
Disponibilités		12 324		12 324	5 447
		258 601	1 426	257 175	217 091
TOTAL ACTIF		4 648 920	119 999	4 528 921	4 391 253
(1) dont à moins d'un an				9	9
(2) dont à plus d'un an				0	0

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital		142 393	142 393
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 004 649	1 004 649
Réserve spéciale de réévaluation	B6	4 802	4 802
Réserve légale		15 394	15 394
Autres réserves		76 011	76 011
Report à nouveau		1 091 890	1 133 135
Résultat de l'exercice		128 481	65 550
CAPITAUX PROPRES	B5	2 463 620	2 441 934
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ⁽¹⁾	B7	72 726	49 074
DETTES FINANCIÈRES ⁽¹⁾	B8		
Emprunts obligataires		500 000	500 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾		0	1
Emprunts et dettes financières divers		1 342 041	1 237 161
		1 842 041	1 737 162
AUTRES DETTES ⁽¹⁾			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		26 988	33 189
Dettes fiscales et sociales		12 171	11 386
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Produits constatés d'avance		120	216
Autres dettes		0	53 462
Écart de conversion Passif		111 255	64 830
		150 534	163 083
TOTAL PASSIF		4 528 921	4 391 253
(1) dont à plus d'un an		1 094 370	1 091 935
dont à moins d'un an		970 931	857 384
(2) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		0	1

3.4 Annexe

(Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf précision contraire.)

Faits significatifs de l'exercice 2015

Plan de Sauvegarde de l'Emploi

Le 15 juin 2015, la DIRECCTE a homologué un Plan de Sauvegarde de l'Emploi accompagnant la suppression de 20 postes et la proposition de transfert de 27 contrats de travail.

HeidelbergCement

Le 28 juillet 2015 a été annoncée la conclusion d'un accord par lequel HeidelbergCement achète à la société Italmobiliare sa participation de 45 % dans la société Italcementi S.p.A., actionnaire unique de Ciments Français.

Reprise de provisions sur les titres des sociétés détenant des participations en Espagne et en Egypte

La confirmation en 2015 de la tendance constatée en 2014 de l'amélioration de la situation économique ainsi que des perspectives d'avenir concernant les sociétés détenues en Espagne et en Egypte a conduit à procéder à des reprises de provision sur titres pour des montants significatifs :

- Fym (Espagne) pour 22,1 millions d'euros,
- Suez Cement Company (Egypte) pour 18,0 millions d'euros, ainsi que les sociétés holdings détenant des titres de sociétés en Egypte, soit Menaf pour 54,7 millions d'euros et Tercim pour 13,9 millions d'euros.

Transmission universelle de patrimoine (TUP) de la société Essroc International

Le 31 juillet 2015, Ciments Français, actionnaire unique d'Essroc International, a décidé de dissoudre cette société, ce qui a entraîné la transmission universelle de son patrimoine à Ciments Français. L'essentiel du patrimoine d'Essroc International était constitué par les titres de participation dans Essroc Corp. (Etats-Unis) pour 354 millions d'euros.

Principes généraux

Les comptes annuels (bilan et compte de résultat) arrêtés au 31 décembre 2015 et 2014 ont été établis suivant les principes et méthodes définis par la loi comptable et ses textes d'application conformément au règlement de l'ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- image fidèle ;
- comparabilité ;
- continuité d'activité ;
- régularité ;
- sincérité ;
- permanence des méthodes ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées aux coûts historiques d'acquisition, hors frais financiers intercalaires.

Amortissements

- Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :
 - agencements et installations : linéaire sur 10 ans,
 - installations techniques, matériel et outillage : linéaire sur 8 ans dans la plupart des cas,
 - véhicules : linéaire sur 4 ans,

- mobilier de bureau : linéaire sur 8 ans,
 - machines, matériel de bureau et gros matériel informatique : linéaire sur 5 ans,
 - logiciels : linéaire sur 3 ou 5 ans.
- Les amortissements figurent en charge d'exploitation et sont portés en diminution de l'actif immobilisé.

Provisions pour immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsque la valeur d'inventaire est jugée inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée par voie de provision.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées aux coûts historiques d'acquisition, ou à leur valeur d'apport, la réévaluation légale ayant été pratiquée sur les titres en portefeuille au 31 décembre 1976.

Provisions pour immobilisations financières

Une dépréciation est constatée par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en général par référence à la quote-part de capitaux propres détenue, éventuellement réappréciée en tenant compte notamment des éléments incorporels, sur la base de la valeur de l'entreprise, estimée selon la méthode de calcul des flux de trésorerie actualisés (*Discounted cash flows*), ou dans le cas de titres cotés en bourse, le cours du dernier jour de l'exercice, s'il représente la valeur de l'entreprise.

Créances et dettes en devises

Les créances et dettes en devises hors de la zone EURO sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Sauf situation particulière (notamment en cas de couverture), les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

En matière d'engagements de retraite et avantages similaires, les principaux régimes à prestations définies sont les indemnités de fin de carrière et des couvertures de frais médicaux. Les engagements liés à la retraite sont externalisés auprès de compagnies d'assurances. L'engagement constaté au bilan prend en compte la juste valeur des actifs du régime. Les engagements de retraite et avantages similaires sont évalués et comptabilisés conformément à la recommandation 2013-02 de l'ANC. La provision pour indemnités de fin de carrière a diminué en 2015 de 1 318 milliers d'euros contre une augmentation de 173 milliers d'euros en 2014 ; la provision au titre des autres engagements a augmenté de 27 milliers d'euros en 2015 contre une augmentation de 264 milliers d'euros en 2014. Les impacts de la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 ont été pris en compte en écarts actuariels.

Les droits au titre des indemnités de fin de carrière sont définis par la convention collective de l'industrie de la fabrication des ciments.

Par ailleurs, un régime de médailles du travail versées pendant l'activité est également en place. Ciments Français a appliqué le règlement 2004-03 du CRC relatif à ces médailles. Ce régime a fait l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues pour les évaluations d'un exercice à l'autre ainsi que tout écart constaté sur l'obligation ou sur la valeur des fonds par rapport aux hypothèses retenues en début d'exercice. Ces écarts actuariels sont amortis par plan selon la méthode dite «du corridor» (écarts excédant 10 % de la valeur du marché du fonds ou de la dette actuarielle), sur la durée d'activité moyenne du personnel bénéficiant du régime.

Les variations des engagements suite à une modification de régime sont enregistrées immédiatement en résultat lorsque les droits sont acquis ou étalés sur la période d'acquisition des droits.

Le taux d'actualisation est de 2,00 % pour les indemnités de fin de carrière et les frais de santé, et de 1,50 % pour les médailles du travail. Le taux d'inflation est de 2,00 %. Les engagements ont été évalués à partir de la table de mortalité TH-TF 00-02. Pour les indemnités de fin de carrière, le taux d'augmentation des salaires est de 2,00 % et le taux de rendement attendu des actifs de 2,00 %.

Impôt sur les sociétés

Il est rappelé que l'application du régime des groupes intégrés est automatiquement prolongée de 5 ans en 5 ans.

Ciments Français est la société tête du groupe d'intégration fiscale dont le périmètre au 31 décembre 2015 est le suivant :

Al Manar	Codesib	Menaf	Technodes
Cifi	Cofipar	Parcib	Tercim
Cimalit	Granulats Ouest	Sax	Tratel
Ciments Calcia	GSM	SCI de Balloy	Tratel Affrètement
Ciments Français	Immobilière des Technodes	Socli	Unibéton
Cimfra	Investcim	SRT Société Rouennaise de Transformation	Unibéton Var
Cocimar			

Les règles de répartition de la charge d'impôt du Groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement ; les principes retenus sont les suivants :

- neutralité du régime pour les filiales intégrées ;
- chez Ciments Français :
 - prise en charge ou en produit de l'incidence des retraitements liés au régime,
 - comptabilisation dans les produits de l'exercice de l'économie d'impôt réalisée apportée par les sociétés déficitaires,
 - constitution d'une provision pour charges relative à ces économies d'impôt, afin de couvrir les versements ultérieurs à effectuer au titre des filiales, lorsqu'elles redeviendront bénéficiaires.

Instruments financiers

La société utilise certains instruments financiers pour réduire les risques de taux de change et d'intérêt résultant de son activité internationale et de la nature des emprunts contractés. Les positions sont prises sur des marchés organisés ou de gré à gré, dans le cadre d'une politique de couverture partielle des transactions considérées, à l'exclusion de toute position spéculative. Les résultats dégagés sur les opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats réalisés sur les éléments couverts.

Instruments de couverture du risque de change

La société utilise notamment des achats et ventes à terme et des swaps de devises pour se couvrir de la variation des taux de change. Les gains et pertes résultant des dérivés de change affectés à la couverture d'éléments du bilan sont enregistrés comme des corrections du résultat de change de l'élément couverture.

Instruments de couverture du risque de taux d'intérêt

La société utilise notamment des swaps de taux d'intérêt, des « FRA » et des « collars » pour se couvrir de la variation des taux d'intérêt. Le différentiel de taux d'intérêt reçu ou payé est enregistré en charges financières.

Frais d'émission d'emprunts

Depuis 1997, les frais d'émission d'emprunts préalablement comptabilisés en frais payés d'avance à l'actif du bilan, sont enregistrés linéairement en charges externes, en liaison avec la durée des emprunts correspondants.

Faits exceptionnels et litiges

Dans le cadre normal des activités de Ciments Français, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont déterminées en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier, lorsqu'une estimation du coût est possible.

Les principaux risques et litiges en cours au 31 décembre 2015 et n'ayant pas donné lieu à provision sont les suivants :

- 1) - Suite à l'échec des accords de 2008 pour la cession des activités turques (Set Group) à Sibcem (filiale de Sibconcord), les actions intentées par Sibconcord à l'encontre de Ciments Français se poursuivent en Russie. Le tribunal de Kemerovo a rendu un jugement favorable à Ciments Français le 10 juillet 2013 rejetant les demandes de Sibconcord. En mars 2014, la cour d'appel a rejeté la demande d'annulation du contrat déposée par Sibconcord, confirmant la décision en faveur de Ciments Français. Sibconcord a alors interjeté appel devant la cour régionale de cassation. La cour suprême a annulé la décision de première instance et renvoyé l'affaire devant le tribunal de Kemerovo. Ciments Français a obtenu une décision favorable devant les deux premiers degrés de juridiction mais a été déboutée devant la cour régionale de cassation le 15 décembre 2015. Cette décision est exécutoire mais n'est pas définitive. Ciments Français a formé un pourvoi devant la cour suprême.
 - En ce qui concerne la procédure d'arbitrage suivant le règlement CCI, le tribunal de commerce d'Istanbul a confirmé (cette décision étant devenue définitive) le 26 janvier 2015 que la sentence arbitrale finale en faveur de Ciments Français était exécutoire.
 - Parallèlement, Ciments Français poursuit ses procédures de reconnaissance de la sentence arbitrale dans différents pays. L'exéquatur a été obtenu en Belgique, Bulgarie, Etats-Unis, France, Italie, Kazakhstan et Turquie ; la procédure est en cours en Egypte, Maroc et Russie.
- 2) Des particuliers ont initié des procédures tendant à remettre en cause les privatisations des sociétés Helwan Cement Company (Helwan) et Tourah Portland Cement Company (TPCC) - aujourd'hui filiales de Suez Cement - intervenues avant toute prise de participation directe ou indirecte de Ciments Français. Suez Cement n'est au stade actuel partie prenante que de la procédure visant TPCC. Ces procédures restent à un stade trop préliminaire pour en tirer quelque conclusion que ce soit. Une loi venant encadrer l'intérêt à agir dans le cadre des procédures de privatisation est actuellement à l'examen devant le juge constitutionnel.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

Consolidation

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes d'Italcementi S.p.A. - Via Camozzi 124 - 24121 Bergamo (Italie).

Estimations de la direction

L'établissement des comptes sociaux, conformément aux principes comptables généralement admis en France, nécessite la prise en compte, par la direction de la Société, d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs et sur les charges et produits du compte de résultat, tels que les amortissements et les provisions, ainsi que sur les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe. Ces estimations sont déterminées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles. Elles tiennent également compte du contexte actuel qui rend les perspectives économiques difficiles à appréhender. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses.

Commentaires sur les comptes

A. Compte de résultat

Les montants indiqués sont en milliers d'euros sauf indication contraire.

	2015	2014
A1 Chiffre d'affaires		
Prestations de services	8 326	14 618
dont à l'exportation	5 007	7 665
A2 Charges et consommations		
Loyers, charges et entretien	(2 116)	(2 396)
Honoraires	(3 635)	(2 844)
Achats d'autres approvisionnements	(88)	(111)
Contribution Centre Technique Groupe	(14 563)	(16 265)
Prestations externes	(58 365)	(60 073)
TOTAL	(78 767)	(81 689)
A3 Impôts et taxes		
Contribution sociale de solidarité	(164)	(137)
Impôts et taxes exigibles à l'étranger	(4 714)	(5 015)
Taxe sur les salaires	(320)	(299)
Autres	(701)	(1 582)
TOTAL	(5 899)	(7 033)
A4 Charges de personnel		
Salaires, appointements, indemnités	(15 364)	(15 039)
Charges sociales sur rémunérations	(5 826)	(5 668)
Avantages postérieurs à l'emploi	1 290	(437)
Autres frais de personnel	(1 130)	(1 057)
TOTAL	(21 030)	(22 201)
A5 Autres produits		
Transfert de technologie et assistance aux filiales ⁽¹⁾	63 577	59 601
Sous-licence des marques i. nova et/ou de l'identité visuelle aux filiales ⁽²⁾	15 180	13 977
Autres	226	333
TOTAL	78 983	73 911

(1) Ciments Français assure à ses filiales une assistance en matière technique et administrative rémunérée en fonction du chiffre d'affaires de chaque filiale.

(2) Ciments Français concède à la majorité de ses filiales des sous-licences du système de marques i. nova et/ou de l'identité visuelle en contrepartie d'une rémunération fonction du chiffre d'affaires de la filiale.

	2015	2014
A6 Autres charges		
Licence des marques i.nova et/ou de l'identité visuelle par Italcementi S.p.A. ⁽³⁾	(15 180)	(13 977)
Autres	0	(525)
TOTAL	(15 180)	(14 502)
A7 Résultat financier		
Dividendes	107 281	129 300
Autres produits financiers	26 047	14 804
Charges financières sur dettes bancaires et comptes courants	(42 045)	(44 038)
Différences positives de change	5 545	6 265
Différences négatives de change	(70 944)	(29 086)
Variation de la provision pour pertes de change	(4 212)	426
Provisions sur immobilisations financières	113 094	2 458
TOTAL	134 766	80 129
A8 Résultat exceptionnel		
Plus et moins-values sur cessions d'actif	19 372	9
Provisions ou charges pour coûts sociaux	(13 802)	3 151
Autres	4 560	(1 613)
TOTAL	10 130	1 547
<p>La provision pour restructuration ressort à 13 306 milliers d'euros au 31 décembre 2015. Les charges constatées en 2015, en complément de cette provision, s'élèvent à 7 845 milliers d'euros.</p>		
A9 Produits et charges concernant le Groupe		
Chiffre d'affaires	8 326	14 618
Autres produits	78 961	73 836
Dividendes	107 281	129 300
Produits financiers	25 589	14 719
Provisions sur titres et créances rattachées	113 070	2 458
Autres charges externes	(58 157)	(58 069)
Autres charges	(15 180)	(13 977)
Charges financières	(23 745)	(25 117)
Produits (charges) exceptionnels	23 749	(1 017)
TOTAL	259 894	135 524
A10 Rémunérations versées aux mandataires sociaux		
Jetons de présence	0	492
Rémunérations	3 246	3 246
TOTAL	3 246	3 738

(3) Italcementi S.p.A. concède à Ciments Français la licence du système de marques i.nova et/ou de l'identité visuelle.

A11 Résultat fiscal - Ventilation de l'impôt du régime intégré	2015	2014
Désignation : Charge (profit) d'impôt		
Effet du régime intégré		
Impôts reçus des filiales intégrées		
- Taux normal et taux réduit (y compris contributions exceptionnelles)	32 182	45 598
Charge d'impôt de l'exercice de l'ensemble		
- Taux normal	0	(15 836)
- Taux réduit	(385)	(565)
- Contributions additionnelles	(41)	(2 271)
Provision pour charges d'impôt futur liées au régime intégré*	(11 213)	(5 057)
Régularisation	(87)	(204)
Crédit d'impôt étranger, mécénat et apprentissage	136	2 776
Taxe sur les dividendes	(3 204)	(3 200)
TOTAL	17 388	21 241

* Voir note sur les méthodes d'évaluation de l'impôt sur les sociétés.

En l'absence d'intégration fiscale, le résultat taxable de Ciments Français SAS présente un déficit sur les deux exercices présentés. Pour chacune des deux années, l'impôt au taux réduit correspond à la taxation du produit de redevances.

A12 Variations des réintégrations et déductions fiscales

Nature	31 décembre 2014		Variations		31 décembre 2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
À déduire l'année suivante						
Bonus	-	2 605	-	-2 605	-	0
Contribution sociale de solidarité	-	137	-	27	-	164
Subvention construction	-	64	-	-2	-	62
Provision pour coûts sociaux	-	0	-	7 917	-	7 917
À déduire ultérieurement						
Provision garantie de passif	-	473	-	-473	-	0
Provision pour risques sur participation	-	3 811	-	-3 811	-	0
Indemnités départ en retraite	-	1 842	-	-1 318	-	524
Mutuelle	-	1 822	-	81	-	1 903
<i>Long-term incentive</i> (bonus à 3 ans)	-	747	-	-747	-	0
Charges déduites, produits imposés non encore comptabilisés						
Écart de conversion actif	11 051	-	4 455	-	15 506	
Écart de conversion passif	-	64 830	-	46 425	-	111 255
Provision pour risque de change	-	11 447	-	4 212	-	15 659
Produit d'intégration fiscale filiales	-	29 578	-	11 213	-	40 791
TOTAL	11 051	117 356	4 455	60 919	15 506	178 275

B. Bilan

B1 Immobilisations incorporelles et corporelles	2015	2014
Au 31 décembre	200	435
Au 1 ^{er} janvier	435	828
Variation nette	(235)	(393)
Variation du montant brut (a)		
Investissements	1	20
Immobilisations cédées ou mises hors service	0	(6 898)
Total	1	(6 878)
Variation des amortissements (b)		
Annuité d'amortissement	236	413
Amortissements des immobilisations cédées ou mises hors service	0	(6 898)
Total	236	(6 485)
Variation du montant net (a) - (b)	(235)	(393)
B2 Immobilisations financières	2015	2014
Au 31 décembre	4 271 546	4 173 727
Au 1 ^{er} janvier	4 173 727	4 182 388
Variation nette	97 819	(8 661)
Analyse des différentes variations		
Investissements (désinvestissements) en titres de participations ⁽¹⁾	18	99 845
(Dotations) reprise des provisions pour dépréciation des titres de participation ⁽²⁾	113 070	2 458
Augmentation (diminution) nette des créances rattachées à des participations ⁽³⁾	(15 274)	(93 843)
Augmentation (diminution) des prêts	10	(598)
Actions propres ⁽⁴⁾	-	(16 510)
Autres variations	(5)	(13)
TOTAL	97 819	(8 661)

(1) **2015** : La variation nette de 18 milliers d'euros provient des mouvements suivants :

Acquisition	
- Singha Cement	+ 335
Augmentation de capital	
- Cifi	+ 27 650
- Singha Cement	9 381
Transmission universelle de patrimoine (TUP) de Essroc International	
- Essroc International	- 344 360
- Essroc Corp.	+ 353 767
Réduction de capital	
- Menaf	- 41 050
Cession	
- Technodes	- 3 049
- Asment de Temara	- 2 626
- Parcib	- 30

2014 : La variation nette de 99 845 milliers d'euros provient des mouvements suivants :

Augmentation de capital	
- Essroc International	+ 99 962

Réduction de capital

- Parcib	- 80
Cession	
- Xinpro	- 37

(2) **2015** : La variation nette de 113 070 milliers d'euros est due à des dotations relatives à Cifi (17 318 milliers d'euros), Sax (8 milliers d'euros) et aux reprises de provision sur Menaf (54 681 milliers d'euros), Fym (22 087 milliers d'euros), Suez Cement Company (18 042 milliers d'euros), Tercim (13 852 milliers d'euros), Cimfra (12 609 milliers d'euros), Halyps (6 582 milliers d'euros), Singha Cement (2 381 milliers d'euros) Al Manar (93 milliers d'euros), CTG (39 milliers d'euros) et Parcib (30 milliers d'euros).

2014 : La variation nette de 2 458 milliers d'euros est due à des dotations relatives à Cimfra (6 777 milliers d'euros), Menaf (2 157 milliers d'euros), Al Manar (294 milliers d'euros), Parcib (30 milliers d'euros), Sax (22 milliers d'euros) et aux reprises de provision sur Halyps (8 833 milliers d'euros), Codesib (2 034 milliers d'euros) et CTG (871 milliers d'euros).

(3) **2015** : La variation nette de -15 274 milliers d'euros est due aux augmentations pour 7 328 milliers d'euros des prêts à Essroc, pour 7 milliers d'euros du prêt à Sax et pour 4 milliers d'euros du prêt à Cofipar, au remboursement de la totalité du prêt accordé à Halyps pour 9.500 milliers d'euros, à la terminaison du prêt accordé à Essroc International en raison de la TUP de cette société pour 9 447 milliers d'euros et à la comptabilisation en perte de la totalité du prêt à Intercom Lybia pour 3 666 milliers d'euros.

2014 : La variation nette de -93 843 milliers d'euros est principalement due à la diminution pour 106 478 milliers d'euros des prêt à Essroc, à un nouveau prêt en faveur d'Essroc International pour 9 447 milliers d'euros et à l'augmentation des prêts pour 2 300 milliers d'euros à Halyps et 848 milliers d'euros à Intercom Lybia.

(4) **2015** : Pas de variation enregistrée, aucune action propre inscrite au nom de la société.

2014 : La totalité des actions propres existantes au 1^{er} janvier 2014, soit 350 187 actions pour un montant de 16 510 milliers d'euros, a été annulée par décision du conseil d'administration du 19 mai 2014 et la société n'a pas acquis de titres dans le cadre du programme de rachat d'actions. A la clôture de l'exercice, plus aucune action propre n'était donc inscrite au nom de la société.

B3 Créances clients et comptes rattachés

Fin 2015, les créances clients et comptes rattachés correspondent essentiellement :

- aux facturations aux filiales du Groupe effectuées au titre des contrats de transfert de technologie et d'assistance, ainsi qu'aux contrats de sous-licence des marques i.nova et/ou de l'identité visuelle,
- à la créance sur sa société mère Italcementi S.p.A. au titre du contrat de répartition des coûts de structure entre les deux sociétés.

B4 Charges constatées d'avance et créances diverses

	2015	2014
Comptes courants débiteurs des filiales	173 512	154 584
Impôt sur les sociétés	16 771	7 577
Autres débiteurs	-	-
Charges constatées d'avance *	3 753	8 883
TOTAL	194 036	171 044

* Comprend les frais d'émission d'emprunt obligataire et d'emprunts auprès d'établissements de crédit qui ont fait l'objet d'un étalement sur la durée des emprunts et dont le solde s'élève, au 31 décembre 2015, à 1 894 milliers d'euros.

B5 Capitaux propres

	2015	2014
Au 31 décembre	2 463 620	2 441 934
Au 1 ^{er} janvier	2 441 934	2 488 894
Variation nette	21 686	(46 960)

La variation nette des capitaux propres provient des mouvements suivants :

Analyse des différentes variations	2015	2014
Résultat net	128 481	65 550
Distribution de l'exercice	(53 398)	(53 262)
Acompte sur dividendes	(53 397)	(53 398)
Exercice d'options de souscription d'actions ⁽¹⁾	-	10 660
Annulation actions propres ⁽²⁾	-	(16 510)
TOTAL	21 686	(46 960)

(1) **2015** : Il n'existe plus d'option de souscription d'action à compter du 31 décembre 2014.

2014 : Levée de 150 400 options de souscription d'actions de valeur nominale 4 euros au prix de 70,88 euros.

(2) **2015** : Il n'existe plus d'action propre à compter du 31 décembre 2014.

2014 : Annulation de 350 187 actions propres de valeur nominale 4 euros, soit 1 401 milliers d'euros, la différence entre le prix d'acquisition de ces actions et leur valeur nominale est imputée sur le report à nouveau pour 15 109 milliers d'euros.

B6 Réserve de réévaluation

Titres de participation (réévaluation 1976) : 4 802 milliers d'euros.

B7 Provisions pour risques et charges

	Montants au 1 ^{er} janvier 2015	Dotations	Reprise provisions montant utilisé	Reprise provisions montant non utilisé	Montants au 31 décembre 2015
Perte de change	11 447	15 659	-	11 447	15 659 *
Charges d'impôt liées au régime intégré	29 578	11 213	-	-	40 791
Retraites et avantages similaires	3 765	81	9	1 363	2 474
Coûts sociaux	-	13 802	-	-	13 802
Autres provisions	4 284	-	-	4 284	-
TOTAL	49 074	40 755	9	17 094	72 726

* Dont Interbulk en CHF pour 15 506 milliers d'euros.

Impact des charges nettes liées aux provisions pour risques et charges

	Dotations	Reprise montant utilisé	Reprise montant non utilisé	Total net
Charges de personnel	81	9	1 363	(1 291)
Résultat financier	15 659	-	11 447	4 212
Résultat exceptionnel	13 802	-	4 284	9 518
Impôt	11 213	-	-	11 213
TOTAL	40 755	9	17 094	23 652

Avantages postérieurs à l'emploi

Engagements de retraite et avantages similaires	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Valeur actualisée de l'obligation financée	4 609	7 454
Juste valeur des actifs du régime	1 191	1 070
Valeur actualisée de l'obligation non financée	3 418	6 384
Profits (pertes) actuariels non comptabilisés	(944)	(2 619)
Passif net à la clôture	2 474	3 765
Actifs	-	-
Passifs	2 474	3 765
Obligation nette au bilan	2 474	3 765

Les variations du passif net comptabilisé au bilan s'analysent comme suit :

Engagements de retraite et avantages similaires	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Passif net à l'ouverture	3 765	3 328
Charge nette (produit net) comptabilisé dans le compte de résultat	(1 291)	437
Passif net à la clôture	2 474	3 765

Le détail de la variation du passif net se présente comme suit :

Engagements de retraite et avantages similaires	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Coût des services rendus au cours de l'exercice	241	170
Intérêts sur l'obligation	110	168
Rendement attendu des actifs du régime	(28)	(39)
Pertes (profits) sur réductions et liquidations	(1 380)	258
Cotisation versée, paiement et transfert	(234)	(120)
Total porté en charge (produit) de personnel	(1 291)	437
Total variation du passif net	(1 291)	437
Rendement réel sur actifs du régime	121	(412)

B8 Dettes financières

	Montants au 1^{er} janvier 2015	Mouvements de l'exercice	Montants au 31 décembre 2015
Emprunts obligataires	500 000	-	500 000
Emprunts et crédits bancaires	1	(1)	0
Dettes sociétés du Groupe *	1 224 787	105 163	1 329 950
Autres	12 374	(283)	12 091
TOTAL	1 737 162	104 879	1 842 041

* Italcementi S.p.A. et ses filiales.

Analyse de la dette financière en fonction des taux d'intérêt*	2015	2014
Taux d'intérêt fixe inférieur à 6 %	499 595	499 260
Taux d'intérêt variable inférieur à 6 %	1 342 446	1 237 902
TOTAL	1 842 041	1 737 162

* Avant opération de couverture.

B9 Engagements financiers en cours à la clôture de l'exercice

	2015	2014
Avals, cautions et garanties données	189 908	212 064
Engagements réciproques :		
- Échange de taux d'intérêt (montants nominaux)	715 000	538 548
- Opérations de couverture du risque de change (montants nominaux)	513 830	343 045
- Lignes de crédit non utilisées	500 000	500 000
TOTAL	1 918 738	1 593 657

La filiale belge CCB a souscrit un contrat avec un tiers visant à lui garantir un accès à long terme à des réserves de calcaire pour ses activités. Dans ce cadre, CCB achète du calcaire à ce tiers à un prix défini et en contrepartie s'est engagé à lui en vendre dans le futur une quantité équivalente à des conditions similaires s'il le demande. Le Groupe prévoit de servir cet engagement, pour lequel Ciments Français SAS est garant de sa filiale CCB, à partir d'une carrière dont la mise en exploitation est en cours.

B10 Juste valeur des instruments financiers dérivés

	Au 31 décembre 2015		Au 31 décembre 2014	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Dérivé - Taux d'intérêt				
Couverture de flux futurs	72	10 008	119	6 988
Couverture de juste valeur	9 878	67	15 981	114
Dérivés - Devises étrangères				
Couverture de juste valeur	3 612	-	14	-
Non courant	13 562	10 075	16 114	7 102
Dérivé - Taux d'intérêt				
Couverture de flux futurs	-	-	-	-
Négoce	-	-	69	139
Dérivés - Devises étrangères				
Couverture de juste valeur	-	880	-	16 402
Négoce	25	183	2	584
Courant	25	1 063	71	17 125
TOTAL	13 857	11 138	16 185	24 227

Les justes valeurs indiquées ci-dessus sont présentées hors intérêts courus.

B11 Charges à payer

	2015	2014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 272	24 039
Dettes financières (emprunts et dettes diverses)	13 070	13 106
Autres dettes	12 171	11 450
TOTAL	44 513	48 595

B12 Échéancier des créances et des dettes

Au 31 décembre 2015	Total	À moins d'un an	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Créances d'exploitation	35 309	35 309	-	-
Charges constatées d'avance	3 753	2 544	1 209	-
Créances diverses	190 283	190 283	-	-
Écarts de conversion	15 506	15 506	-	-
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	12 324	12 324	-	-
TOTAL	257 175	255 966	1 209	-
Dettes financières	1 842 041	790 937	1 051 104	-
Autres dettes	39 279	39 279	-	-
Écarts de conversion	111 255	111 255	-	-
TOTAL	1 992 575	941 471	1 051 104	-

Échéancier dette fournisseurs	2015	2014
Échéance comprise entre 0 et 30 jours après la clôture	2 227	2 942
Échéance comprise entre 31 et 60 jours après la clôture	5 489	6 208
Échéance comprise entre 61 et 90 jours après la clôture	0	0
TOTAL	7 716	9 150

B13 Actifs et passifs concernant le Groupe

	2015	2014
Actifs (montants nets)		
Titres de participation	3 891 804	3 778 716
Créances rattachées à des participations	379 538	394 812
Créances clients et comptes rattachés	35 099	28 487
Autres créances	173 512	154 584
Total actifs	4 479 953	4 356 599
Passifs		
Provisions pour risques et charges	0	3 811
Dettes financières	1 329 950	1 224 935
Dettes d'exploitation	24 918	79 648
Total passifs	1 354 868	1 308 394

B14 Écarts de conversion

	2015	2014
Actifs		
Prêt Interbulk (CHF)	15 506	10 914
Autres	0	137
Total actifs	15 506	11 051
Passifs		
Prêt Essroc (USD)	104 784	62 397
Autres	6 471	2 433
Total passifs	111 255	64 830

B15 Répartition des effectifs

	2015	2014
Ingénieurs et cadres	59	63
ETDAM	11	11
TOTAL	70	74

B16 Compte personnel de formation

La loi n°288-2014 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a réformé la formation professionnelle et remplacé le droit individuel à formation (loi n°2004-391 du 4 mai 2004) par le compte personnel de formation (CPF). A compter du 1er janvier 2015, les heures de formation sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignations. Au même titre que le droit individuel à la formation, l'application de l'avis 2004 F du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité conduit la société à ne pas provisionner le CPF.

B17 Événements post-clôture

A la connaissance de la société, il n'existe aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation économique, le patrimoine et la situation financière de la société au 31 décembre 2015.

3.5 Tableau des 5 derniers exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015	2014	2013	2012	2011
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	142 393	142 393	143 193	143 193	143 114
Nombre d'actions émises	35 598 349	35 598 349	35 798 136	35 798 136	35 778 576
Résultat global des opérations					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 326	14 618	11 438	12 418	18 291
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	6 892	39 763	71 485	79 410	254 747
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	17 388	21 241	30 953	32 274	36 618
Bénéfice (Perte) après impôts, amortissements et provisions	128 481	65 550	47 425	50 173	296 279
Montant du bénéfice distribué ⁽²⁾	106 795	106 795	106 344	106 304	107 107
Résultat des opérations réduit à une seule action <i>(en euros)</i>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,68	1,71	2,86	3,12	8,14
Bénéfice (Perte) après impôts, amortissements et provisions	3,61	1,84	1,32	1,40	8,28
Dividende versé	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
Personnel					
Nombre de salariés	70	74	86	93	101
Montant de la masse salariale	15 364	15 039	13 484	11 927	17 359
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	6 656	6 380	6 006	5 440	7 326

(1) Économie d'impôts.

(2) Montant provisoire qui sera ajusté en fonction des actions existantes au jour de l'assemblée générale mixte du 30 mars 2016 et sous réserve de la décision de ladite assemblée.

3.6 Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires		Résultat		Quote-part détenue en %		Valeur nette	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
TITRES DE SOCIÉTÉS FRANÇAISES								
CIMENTS CALCIA	609,3	664,2	29,9	37,9	99,99	99,99	911,1	911,1
INVESTCIM	-	-	0,3	5,9	100,00	100,00	130,0	130,0
AL MANAR	-	-	(1,0)	(0,3)	100,00	100,00	0,7	0,6
TECHNODES	-	-	-	0,6	-	100,00	-	3,1
CIFI	-	-	-	(0,1)	100,00	100,00	17,7	7,4
CIMFRA	-	-	12,6	(6,8)	100,00	100,00	37,1	24,5
COCIMAR	-	-	50,8	28,3	100,00	100,00	150,5	150,5
CODESIB	-	-	(0,1)	(0,1)	100,00	100,00	55,0	55,0
COFIPAR	-	-	2,3	0,2	100,00	100,00	36,3	36,3
GSM	240,8	250,4	8,5	12,4	99,99	99,99	65,9	65,9
IMMOBILIÈRE DES TECHNODES	-	-	0,7	0,6	59,97	59,97	5,9	5,9
SAX	-	-	-	-	100,00	100,00	2,7	2,7
ESSROC INTERNATIONAL	-	-	-	-	-	100,00	-	344,4
MENAF	-	-	69,1	10,5	100,00	100,00	311,4	297,8
TERCIM	-	-	13,6	2,7	100,00	100,00	67,5	53,6
UNIBETON	377,7	413,8	(35,7)	(22,1)	99,99	99,99	202,0	202,0
PARCIB	-	-	-	-	-	100,00	-	0,0
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total							1 993,8	2 290,8
TITRES DE SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES								
COMPAGNIE DES CIMENTS BELGES (Belgique)	195,2	199,9	3,5	6,2	78,52	78,52	301,6	301,6
HALYPS (Grèce)	25,4	29,2	(5,8)	7,3	59,89	59,89	56,6	50,0
PROCIMAR (Maroc)	-	-	8,0	8,5	99,99	99,99	7,1	7,1
ASMENT DE TEMARA (Maroc)	-	-	28,3	23,9	8,40	15,63	3,0	5,7
ASIA CEMENT PUBLIC (Thaïlande)	213,9	190,9	33,2	24,5	25,43	25,43	105,1	105,1
VULKAN (Bulgarie)	13,9	11,5	(1,7)	(1,3)	70,00	70,00	17,6	17,6
ZUARI CEMENT LIMITED (Inde)	252,7	213,9	6,7	(8,3)	96,91	96,91	197,8	197,8
SUEZ CEMENT COMPANY (Égypte)	244,0	223,7	40,6	44,4	12,36	12,36	136,3	118,2
SINGHA CEMENT (Sri Lanka)	15,3	12,4	(0,2)	(0,7)	99,94	80,16	12,1	0,0

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires		Résultat		Quote-part détenue en %		Valeur nette	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
CARRIÈRES DU TOURNAISIS (Belgique)	23,3	26,6	0,8	0,7	42,69	42,69	11,5	11,5
SOCIÉTÉ MAURITANO-FRANÇAISE DES CIMENTES (Mauritanie)	23,8	17,9	1,7	1,0	51,11	51,11	2,8	2,8
CIMINTER (Luxembourg)	-	-	0,8	(1,2)	100,00	100,00	53,8	53,8
FINANCIERA Y MINERA (Espagne)	93,4	101,1	(15,9)	(0,3)	96,45	96,45	637,3	615,2
SEAS (Thaïlande)	1,3	1,0	0,1	-	99,98	99,98	0,2	0,2
ESSROC CORP. (Etats-Unis)	513,2	-	(25,8)	-	100,00	-	353,8	-
Autres	-	-	-	-	-	-	1,4	1,3
Sous-total							1 898,0	1 487,9
TOTAL							3 891,8	3 778,7

N.B. : De nombreuses holdings parmi les filiales et participations figurant ci-dessus sont, par définition, sans chiffre d'affaires.

3.7 Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2015

(en milliers de devises)	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Avals, cautions, garanties donnés	Chiffre d'affaires H.T. ⁽¹⁾	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

A/ RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE CIMENTS FRANÇAIS

1 - FILIALES (50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)										
CIMENTS CALCIA ⁽²⁾ Rue des Technodes CS 20001 78931 Guerville Cedex	593 836	956 481	99,99	911 097	911 097	-	36 281	609 296	29 938	36 993
GSM Rue des Technodes CS 20001 78931 Guerville Cedex	18 676	82 050	99,99	65 850	65 850	70 002	8 753	240 800	8 509	12 326
CIMFRA Tour Ariane 5 place de la Pyramide 92800 Puteaux	24 600	24 528	100,00	62 116	37 135	-	-	-	12 606	-
COFIPAR Tour Ariane 5 place de la Pyramide 92800 Puteaux	18 000	19 042	100,00	36 337	36 337	261	-	-	2 326	-
TERCIM Tour Ariane 5 place de la Pyramide 92800 Puteaux	47 037	55 079	100,00	76 524	67 504	3 915	-	-	13 605	-
SAX Rue des Technodes CS 20001 78931 Guerville Cedex	483	2 667	100,00	6 821	2 658	1 303	-	-	(12)	-
INVESTCIM Tour Ariane 5 place de la Pyramide 92800 Puteaux	104 205	110 188	100,00	129 985	129 985	-	-	-	262	-
AL MANAR Tour Ariane 5 place de la Pyramide 92800 Puteaux	600	598	100,00	3 300	689	-	-	-	(984)	-
COCIMAR Tour Ariane 5 place de la Pyramide 92800 Puteaux	72 958	154 967	100,00	150 536	150 536	-	-	-	50 801	30 561
CODESIB Tour Ariane 5 place de la Pyramide 92800 Puteaux	55 037	54 894	100,00	55 037	55 037	58 271	-	-	(111)	-
CIMINTER 44 avenue JF Kennedy 1855 Luxembourg - Luxembourg	53 800	51 414	100,00	53 800	53 800	5 618	-	-	802	-
UNIBETON Rue des Technodes CS 20001 78931 Guerville Cedex	27 160	56 021	99,99	201 950	201 950	-	19 029	377 740	(35 727)	-
HALYPS 17th Km National Road - 19300 Aspropyrgos Athènes - Grèce	48 821	72 401	59,89	104 678	56 626	13 801	350	25 418	(5 834)	-

(en milliers de devises)	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Avals, cautions, garanties donnés	Chiffre d'affaires H.T. ⁽¹⁾	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
IMMOBILIÈRE DES TECHNODES Rue des Technodes CS 20001 78931 Guerville Cedex	8 024	9 075	59,97	5 869	5 869	-	-	-	690	-
MENAF Tour Ariane 5 place de la Pyramide 92800 Puteaux	250 000	261 798	100,00	311 450	311 450	7 995	-	-	69 053	9 967
CIFI Tour Ariane 5 place de la Pyramide 92800 Puteaux	35 000	34 873	100,00	35 000	17 682	11 366	-	-	(20)	-
SINGHA CEMENT ⁽³⁾ 44/1 New Nuge Road - Peliyagoda - Colombo 03 Sri Lanka	1 889 896 LKR	734 884 LKR	99,94	12 096	12 096	-	-	15 327	(188)	-
SOCIETE MAURITANO-FRANCAISE DES CIMENTS ⁽⁴⁾ BP 5291 - Nouakchott - Mauritanie	1 111 310 MRO	3 733 488 MRO	51,11	2 788	2 788	-	-	23 795	1 726	509
PROCIMAR ⁽⁵⁾ 621 boulevard Panoramique - Casablanca - Maroc	37 500 MAD	455 366 MAD	99,99	7 071	7 071	-	-	-	8 011	-
VULKAN ⁽⁶⁾ Vulkan Quarter - Dimitrovgrad - Bulgarie	453 BGL	83 786 BGL	70,00	17 619	17 619	-	-	13 934	(1 687)	-
ZUARI CEMENT LIMITED ⁽⁷⁾ Krishna Nagar - Yerraguntla 516311 Kadapa District Andhra Pradesh - Inde	2 749 614 INR	12 729 602 INR	96,91	197 752	197 752	-	51 097	252 723	6 696	-
COMPAGNIE DES CIMENTS BELGES Grand Route 260 7530 Tournai - Belgique	295 031	410 743	78,52	301 634	301 634	-	5 937	195 228	3 544	-
FYM Carretera de Almeria Km 8 29720 Malaga - Espagne	39 160	315 961	96,45	637 270	637 270	-	-	93 394	(15 917)	-
ESSROC CORP. ⁽⁸⁾ 3251 Bath Pike - Nazareth 18064 Pennsylvania - Etats-Unis	1 USD	593 865 USD	100,00	353 767	353 767	379 362	45 991	513 223	(25 750)	-
2 - PARTICIPATION (10 A 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)										
CARRIÈRES DU TOURNAISIS Grand route 19 7530 Tournai – Belgique	12 297	25 317	42,69	11 538	11 538	-	-	23 333	796	-
ASIA CEMENT PUBLIC ⁽⁹⁾ 23/124-128 Soi Soonvijai Rama 9 Road - Khet Huaykwang, 10320 Bangkok Thaïlande	4 670 523 THB	10 408 893 THB	25,43	105 088	105 088	-	-	213 854	33 196	5 046
SUEZ CEMENT COMPANY ⁽¹⁰⁾ Nile Office Building Southern Le Caire - Égypte	909 283 EGP	5 414 725 EGP	12,36	136 255	136 255	-	-	243 978	40 611	7 001

(en milliers de devises)	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Avals, cautions, garanties donnés	Chiffre d'affaires H.T. ⁽¹⁾	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

B/ RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS

1 - FILIALES (≥ 50 % DU CAPITAL) NON REPRISES AU § A										
Filiales françaises (ensemble)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales étrangères (ensemble)	-	-	-	1 669	1 669	-	-	-	-	825
2 – PARTICIPATIONS (< 50 % DU CAPITAL) NON REPRISES AU § A										
Sociétés françaises (ensemble)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés étrangères (ensemble)	-	-	-	3 052	3 052	-	-	-	-	3 353
TOTAL				3 997 949	3 891 804	551 894	167 438			106 581

(1) chiffre d'affaires pris en compte pour les comptes consolidés

(2) dont écart de réévaluation 4 802

(3) 1 euro = 156 992 LKR

(4) 1 euro = 369,869 MRO

(5) 1 euro = 10,788 MAD

(6) 1 euro = 1,956 BGL

(7) 1 euro = 72,022 INR

(8) 1 euro = 1,089 USD

(9) 1 euro = 39,248 THB

(10) 1 euro = 8,520 EGP

3.8 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ERNST & YOUNG Audit

1/2 place des Saisons,
92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Ciments Français S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2015 ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. Ces conditions sont décrites dans la note « Estimations de la Direction » de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

Estimations comptables

Dépréciation des titres de participation

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation, selon la méthode décrite en notes « Méthodes d'évaluation » et « B2 immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour déterminer ces provisions pour dépréciation des titres de participation et avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Provisions pour risques et charges

La société constitue des provisions pour couvrir ses obligations liées notamment à des litiges en cours, selon les modalités décrites en note « Méthodes d'évaluation » de l'annexe. Nous avons examiné les procédures en

vigueur dans la société permettant leur recensement et leur traduction comptable, ainsi que les hypothèses retenues pour les évaluer.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 4 mars 2016

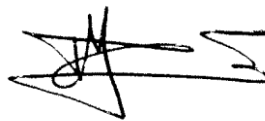
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Laurent des Places
Associé

ERNST & YOUNG Audit



Frédéric Martineau
Associé



4. **Gouvernement d'entreprise**

- 4.1 Direction et contrôle
- 4.2 Rémunération du mandataire social
- 4.3 Rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques

4.1 Direction et contrôle

Composition de la direction générale à l'assemblée du 30 mars 2016, après l'assemblée du 10 avril 2015

Direction générale

Président

Giovanni FERRARIO

Pour mémoire : composition de la direction générale antérieurement au 10 avril 2015

Direction générale

Président

Jean-Paul MERIC

Directeur Général

Giovanni FERRARIO

Directeur Général Délégué

Fabrizio DONEGA

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

KPMG Audit, Département de KPMG SA

Commissaires aux comptes suppléants

Auditex

KPMG Audit IS SAS

Activités principales et mandats extérieurs exercés par le mandataire social au cours des cinq dernières années

Giovanni FERRARIO

Né le 3 novembre 1948, nationalité italienne

Adresse professionnelle : Italcementi S.p.A. - 124 via Camozzi - 24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français : président

Exercice 2015	<p>Autres mandats : Directeur général d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) Administrateur de : Zuari Cement ^G (Inde), Asia Cement ^G (Thaïlande), et Suez Cement Company ^{C/G} (Égypte) Président du conseil d'administration de : Centro Tecnico di Gruppo ^G (Italie) et Italgem S.p.A. ^G (Italie) Représentant permanent de la société Ciments Français ^{C/G} chez Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc)</p>
Exercice 2014	<p>Autres mandats : Directeur général d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) Administrateur de : Zuari Cement ^G (Inde), Asia Cement ^G (Thaïlande), Suez Cement Company ^{C/G} (Égypte), Essroc Corp. ^G (USA) et BravoSolution S.p.A. ^G (Italie) Président du conseil d'administration de : Centro Tecnico di Gruppo ^G (Italie) et Italgem S.p.A. ^G (Italie) Représentant permanent de la société Ciments Français ^{C/G} chez Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc)</p>
Exercice 2013	<p>Autres mandats : Directeur général d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) Administrateur de : Zuari Cement ^G (Inde), Asia Cement ^G (Thaïlande), Suez Cement Company ^{C/G} (Égypte), Essroc Corp. ^G (USA) et BravoSolution S.p.A. ^G (Italie) Président du conseil d'administration de : Centro Tecnico di Gruppo ^G (Italie) depuis le 4 avril 2013 et Italgem S.p.A. ^G (Italie) Représentant permanent de la société Ciments Français ^{C/G} chez Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc)</p>
Exercice 2012	<p>Autres mandats : Directeur général d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) Administrateur de : Centro Tecnico di Gruppo ^G (Italie), Zuari Cement ^G (Inde), Asia Cement ^G (Thaïlande), Suez Cement Company ^{C/G} (Égypte), Essroc Corp. ^G (USA) et BravoSolution S.p.A. ^G (Italie) Président du conseil d'administration d'Italgem S.p.A. ^G (Italie) Représentant permanent de la société Soddecim ^G chez Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc)</p>
Exercice 2011	<p>Autres mandats : Directeur général d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) Administrateur de : Centro Tecnico di Gruppo ^G (Italie), Zuari Cement ^G (Inde), Asia Cement ^G (Thaïlande), Suez Cement Company ^{C/G} (Égypte), Essroc Corp. ^G (USA) et BravoSolution S.p.A. ^G (Italie) Président du conseil d'administration d'Italgem S.p.A. ^G (Italie) Représentant permanent de la société Soddecim ^G chez Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc)</p>

^C : société cotée en Bourse

^G : société faisant partie d'Italcementi Group

Diplômé en économie et commerce de l'université Bocconi de Milan, Giovanni Ferrario a été nommé directeur général délégué (COO) d'Italcementi S.p.A. et Ciments Français SA en juin 2008.

Il a débuté sa carrière dans le Groupe Pirelli, où entré en 1973, il a assumé des responsabilités internationales, en Europe, aux États-Unis et au Brésil. De 1998 à 2001, il devient administrateur délégué de Pirelli Pneumatici, responsable des opérations nationales et internationales du secteur pneumatique, hissant Pirelli au rang des cinq premiers producteurs mondiaux. En 2001, il est nommé administrateur délégué et directeur général de Pirelli & C.

En février 2005, Giovanni Ferrario devient président et administrateur délégué d'Olivetti Tecnost jusqu'à sa nomination au sein d'Italcementi Group. Il a, en outre, assumé les fonctions de conseiller senior chez Morgan Stanley pour le secteur industriel et le rôle de conseil pour de nombreux fonds d'investissement privés.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, Giovanni Ferrario est directeur général de Ciments Français SA. Il a été nommé directeur général de Ciments Français SAS par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2014, et président par décision de l'associé unique du 10 avril 2015.

4.2 Rémunération du mandataire social

La rémunération du président est un montant annuel fixe de 750 000 euros.

4.3 Rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques

Définition du contrôle interne

Le contrôle interne représente l'ensemble des systèmes de contrôle mis en œuvre par la direction générale et le management du Groupe ; il vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne mises en place par la société ont pour objectifs de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Objectifs et démarche d'analyse des risques

La direction de la **gestion des risques** Groupe a pour missions de soutenir la pérennité et l'amélioration des performances à moyen terme, de préserver le patrimoine et la réputation du Groupe, d'aider aux processus de décision et de fixation d'objectifs, et de mobiliser les acteurs concernés du management pour réduire les risques sous leur responsabilité.

La démarche s'articule autour de cinq phases :

- identification des principales zones de risque en relation avec les objectifs stratégiques du Groupe et définition de méthodologies et instruments d'analyse et d'évaluation des facteurs de risque ;
- évaluation, tant au niveau national que mondial, des facteurs de risque mesurés en termes d'impact, de probabilité et d'horizon temporel, afin de disposer d'une vision globale du portefeuille des risques du Groupe ;
- sélection des risques prioritaires, définition des stratégies de réponse et des règles de gouvernance au niveau du Groupe ;
- mise en place des stratégies et des actions d'atténuation définies et développement du processus de gestion des risques de l'entreprise ;
- information de la direction de l'entreprise et de ses organes de contrôle, de la synthèse des principaux risques, de leur gestion et de leur évolution.

Organisation et structure - les acteurs du contrôle interne

La **direction générale** définit les axes stratégiques et les orientations de contrôle interne. Au sein de chaque filiale ou direction fonctionnelle Groupe, cette responsabilité est déléguée aux dirigeants.

La direction de l'**audit interne** a pour mission de donner à la direction générale une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations en évaluant par une approche systématique et méthodique ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise.

Au sein de la direction **finance**, le département management des risques définit la politique d'assurance des risques du Groupe, élabore les procédures en matière d'assurance des actifs et des personnes, de la couverture des pertes d'exploitation et des risques liés à la responsabilité civile. Il est également responsable de la mise en place du plan de prévention des risques industriels. La direction finance est responsable du contrôle des risques de marché et de liquidité, du suivi des engagements financiers, de la mise en place des procédures applicables au siège et aux filiales du Groupe et de leur suivi.

La direction **affaires juridiques** suit l'ensemble des litiges du Groupe.

Le département **affaires fiscales** assure un suivi des évolutions réglementaires en matière fiscale, contrôle le respect des réglementations locales par les filiales du Groupe et évalue les conséquences fiscales des opérations envisagées

par le Groupe.

Au sein de la direction **administration et contrôle**, le département budget et contrôle est en charge de l'établissement et du contrôle des budgets, des résultats consolidés mensuels de gestion et du suivi des investissements en liaison avec les directions opérationnelles et financières du Groupe et des filiales.

Le département **consolidation** a pour mission d'élaborer les états financiers consolidés du Groupe, de préparer les manuels de procédures comptables applicables au Groupe et de contrôler le respect des lois et normes comptables en vigueur relatives à l'établissement des comptes et aux informations à communiquer en annexe.

Procédures existantes

Les procédures sont mises à jour au niveau du Groupe par les directions concernées. Une cartographie des risques a été effectuée et les risques principaux ont été identifiés. Les procédures couvrent les domaines suivants :

La couverture des risques opérationnels

- protection des actifs et couverture des risques industriels;
- risques environnementaux et respect des réglementations;
- risques de marché et de liquidité soumis à des principes de gestion et des règles prudentielles;
- risques juridiques et fiscaux;
- risques d'engagement couverts;
- risques relatifs aux systèmes d'information;
- risques de volatilité des prix de certaines matières premières, des combustibles et de l'électricité;
- risques relatifs aux nouveaux produits;
- risques d'image.

L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière

En complément des contrôles opérationnels, le dispositif de contrôle interne qui assure la fiabilité des informations financières publiées s'articule autour de quatre axes principaux :

- un système informatisé, commun à l'ensemble des filiales du Groupe, de reporting de gestion et de consolidation qui permet d'établir les états financiers du Groupe;
- un processus d'élaboration et de remontée de l'information publiée dans les états financiers qui fait l'objet de procédures formalisées;
- des contrôles clés réalisés par la direction administration et contrôle (contrôle de gestion, consolidation, procédures) et la direction finance présentés ci-après;
- les missions réalisées par la direction de l'audit interne.

La direction administration et contrôle du Groupe procède à l'élaboration et au contrôle de l'information financière, comptable et de gestion. Les processus de planification, du budget, de reporting mensuel et d'établissement des comptes consolidés trimestriels, ainsi que les contrôles et rapprochements effectués, contribuent à la fiabilisation de l'information. Les filiales établissent périodiquement un plan stratégique à cinq ans, et annuellement un budget mensualisé qui fait l'objet de deux actualisations en cours d'exercice. Un reporting mensuel des résultats de gestion, des investissements et de données techniques permet au département budget et contrôle de gestion d'analyser et de contrôler les résultats. Pour l'établissement des comptes annuels, une procédure de pré-clôture est mise en place, qui permet de s'assurer que les normes du Groupe sont comprises par les filiales et de fiabiliser l'information qu'elles transmettent. À chaque clôture trimestrielle, les comptes consolidés sont rapprochés des résultats de gestion et les écarts éventuels sont analysés.

5. Assemblée et informations complémentaires

- 5.1 Texte des décisions soumises à l'associé unique dans le cadre de l'assemblée du 30 mars 2016
- 5.2 Responsables du contrôle des comptes et honoraires
- 5.3 Attestation de la personne physique responsable du rapport financier annuel

5.1 Texte des décisions soumises à l'associé unique dans le cadre de l'assemblée du 30 mars 2016

Première décision (Approbation des comptes sociaux de l'exercice)

L'associé unique, après avoir entendu la lecture des rapports du président sur les procédures de contrôle interne, et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes annuels de la société de l'exercice 2015 tels qu'ils lui sont présentés. L'associé unique donne au président pleine et entière décharge pour sa gestion pendant ledit exercice.

Deuxième décision (Approbation des comptes consolidés de l'exercice)

L'associé unique, après avoir entendu la lecture des rapports du président et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2015, approuve les comptes consolidés de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés.

Troisième décision (Affectation du bénéfice et fixation du dividende)

L'associé unique, après avoir pris acte du montant du report à nouveau après versement du dividende relatif à l'exercice 2014 aux actions existantes au jour de l'assemblée générale du 10 avril 2015 ayant droit à dividende au jour du versement, constate que le montant du bénéfice disponible s'établit comme suit :

(en euros)

Report à nouveau au 31 décembre 2014	1 133 135 323,36
Résultat net au 31 décembre 2014	65 549 702,74
Solde du dividende au titre de 2014 versé en 2015 (35 598 349 actions rémunérées)	(53 397 523,50)
Acompte sur dividende 2015 (35 598 349 actions rémunérées)	(53 397 523,50)
Report à nouveau au 31 décembre 2015	1 091 889 979,10
Résultat net au 31 décembre 2015	128 481 325,99
Bénéfice disponible	1 220 371 305,09

L'associé unique fixe le dividende à 3 euros.

Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 1,50 euro le 30 septembre 2015, le solde à verser au titre du dividende de l'exercice 2015, soit 1,50 euro par action, sera mis en paiement à compter du 15 avril 2016 en numéraire.

Il sera versé à toutes les actions existantes au jour de l'assemblée et ayant droit à dividende.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Acompte	Dividende net
2012			
- Acompte versé en 2012	35 434 774	1,50 €	
- Solde versé en 2013	35 447 949	1,50 €	
Dividende net total 2012			3,00 €
2013			
- Acompte versé en 2013	35 447 949	1,50 €	
- Solde versé en 2014	35 508 049	1,50 €	
Dividende net total 2013			3,00 €
2014			
- Acompte versé en 2014	35 508 049	1,50 €	
- Solde versé en 2015	35 508 049	1,50 €	
Dividende net total 2014			3,00 €

Quatrième décision (Pouvoirs)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente réunion en vue d'accomplir toutes formalités de dépôts et publicités.

5.2 Responsables du contrôle des comptes et honoraires

Identité des commissaires aux comptes

Commissaires titulaires	Date de nomination	Date de premier mandat	Date d'expiration	Commissaires suppléants
KPMG Audit Laurent des Places Tour Eqho 2 avenue Gambetta CS 6000592066 Paris la Défense Cedex	AGO du 11 avril 2013	AGO du 10 mai 1995	2018	KPMG AUDIT IS SAS
ERNST & YOUNG Audit Frédéric Martineau 1/2 place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1	AGO du 13 avril 2012	AGO du 29 mai 1974	2017	Auditex

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leur réseau enregistrés dans les comptes de la société Ciments Français sont les suivants :

Types de prestations <i>(en milliers d'euros)</i>	ERNST & YOUNG AUDIT				KPMG AUDIT			
	2015		2014		2015		2014	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes consolidés	1 695,6	86,1	1 648,8	88,3	1 126,8	97,5	1 178,6	91,2
- émetteur	320,2		292,5		307,6		292,5	
- filiales intégrées globalement	1 375,4		1 356,3		819,2		886,1	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	89,7	4,6	101,6	5,4	-	-	75,2	5,8
- émetteur	-		15,0		-		50,0	
- filiales intégrées globalement	89,7		86,6		-		25,2	
Sous-total	1 785,4		1 750,4		1 126,8		1 248,5	
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT								
Juridique, fiscal, social	183,3		116,7		28,8		38,2	
Autres	-		-		-		-	
Sous-total	183,3	9,3	116,7	6,2	28,8	2,5	38,2	3,0
TOTAL	1 968,7	100,0	1 867,0	100,0	1 155,6	100,0	1 291,9	100,0

5.3 Attestation de la personne physique responsable du rapport annuel

Personne physique responsable du rapport annuel

Monsieur Giovanni Ferrario, président, nommé par l'assemblée générale du 10 avril 2015.

Attestation

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste en outre que le rapport de gestion (voir partie 1.5) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des commissaires aux comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent rapport financier annuel ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Fait à La Défense, le 7 mars 2016



Le président
Giovanni FERRARIO